



# Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft  
Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	04	INFRASTRUCTURE	01	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	03
EDUCATION	02	SOCIAL	03	TRANSPORT	01
ADMINISTRATION	03	ECONOMIE	03	RURAL	03

N° 2259

5 Mars 2021

5 March 2021

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)  
Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

# DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/C/DG/CM-SCDP/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°001/C/DG/CM-SCDP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/DARH/SDAGP/SMG/CIPM-SCDP/2021 DU 25/01/2021 RELATIF À L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES SITES DE LA SCDP DE YAOUNDÉ ET DE DOUALA.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/AONO/C.NGRA/SG/ST/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CNGOURA/SG/ST/CIPM/NGOURA/2021 DU 02 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGOURA DANS LE DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST " FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	08-04-2021

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/AONO/C.NGRA/SG/ST/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.NGRA/SG/ST/CIPM/NGOURA/2021 DU 02 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE GUIWA YANGAMO VERS NGOURA (10 KM) DANS LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	08-04-2021

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/AONO/C.NGOURA/SG/ST/CIPM/NGOURA/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004 /AONO/C.NGOURA/SG/ST/CIPM/NGOURA/2021 DU 02 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NGOURA DANS LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS (BIP)- EXERCICE 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	09-04-2021

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/AONO/C.LOMIE/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 /AONO/C.LIE/CIPM/2021 DU 10/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE AXE ZOULABOT 1 - MEDJUS LINEAIRE TOTAL 20 KM, DANS LA COMMUNE DE LOMIE. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	16-03-2021



## # RESUME DES CONSULTATIONS

**6**

**Reference** [00002/AONR/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 00002/AONR/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021 DU 04 - 04 - 2021 POUR LA RÉALISATION DES PROTOTYPES DE RESPIRATEUR ARTIFICIEL PORTABLE

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 25-03-2021

**7**

**Reference** [00003/AONR/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00003/AONR/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021 DU 04 MARS 2021 POUR LA RÉALISATION DES PROTOTYPES DE DÉSINFECTEUR AUTOMATIQUE DES MAINS

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 25-03-2021

**8**

**Reference** [0803/AONO/MINDEVEL/CIPM/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0803/AONO/MINDEVEL/CIPM/2021 DU 04 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DE QUARANTE - QUATRE (44) KITS DE MATERIEL INFORMATIQUE AU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL.

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 29-03-2021

**9**

**Reference** [002/AONO/HGY/CIPM/21](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/ AONO/ HGY/ CIPM/21 DU 15 FEVRIER 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES A L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDÉ. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ- EXERCICE 2021 -

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 01-04-2021

**10**

**Reference** [003/AONO/EDC/CIPM/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/EDC/CIPM/2021 DU 02 MARS 2021 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE SECURITE ET GARDIENNAGE DE L'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE LOM PANGAR FINANCEMENT : BUDGET EDC, EXERCICE 2021 IMPUTATION BUDGETAIRE : F050303

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 07-04-2021

**11**

**Reference** [001/AONO/C.CDME/CIPM/2021 du 01/03/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CIPM DU 01/03/2021 POUR U CONSTRUCTION DECERTAINES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LA COMMUNE DE DOUME. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE LEST. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2021- N°LOT DÉSIGNATION IMPUTATION MONTANT TTC 1 CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL À L'EM DEMBAMA 27 351016A1213 2811279 22 500 000 3 CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL À L'EM DENKOU 27 351016A1213 2811279 22 500 000 3 CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'EM DE SIBITA 27 351016A1213 2811279 22 500 000 4 CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE DJAGLASSI 15197 01661213 2811222 17 500 000 5 CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE BAYONG 2 15197 01661213 2811222 17 500 000

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 06-04-2021



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>12</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°01/C/CHC/HILTON/CIPM/DG/GK</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°01/C/ CHC/HILTON/CIPM/DG/GK PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/HILTON/CHC/CIPM/2021 DU 22 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CENTRALES DE TRAITEMENT D'AIR DU HILTON YAOUNDE CHC - PHASE 3</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>13</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">001/AONO/C.NGRA/SG/ST/CIPM/NGRA/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C.NGRA/SG/ST/CIPM/NGRA/2021 DU 02 MARS 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE DANS LES CENTRES PRESCOLAIRES COMMUNAUTAIRES (CPC) DE RIGUE ET NGOURA DANS LA COMMUNE DE NGOURA DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RESION DE L'EST. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2021</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 08-04-2021</p>
-----------	--

<b>14</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">001/DC/C.NGOURA/SG/CIPM/NGOURA/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C.NGOURA/SG/CIPM/NGOURA/2021 DU 02 MARS 2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NGOURA DANS LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM-DJEREM, REGION DE L'EST FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS- EXERCICE 2021</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> 26-03-2021</p>
-----------	---

<b>15</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°001 /AC/ C-NGO/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION N°001 /AC/ C-NGO/CIPM/2021 DU 05/03/2021 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINES STRUCTURES SANITAIRES DE LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE : LOT 1 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NGORO ; LOT 2 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NYAMONGO ; LOT 3 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NYAMOKO.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 25-03-2021</p>
-----------	--

<b>16</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°04/AC/CNE/SG/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION N°04/AC/CNE/SG/CIPM/2021 DU 03/03/2021 POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE DE NANGA-EBOKO COMMUNE DE NANGA-EBOKO DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINAC, EXERCICE 2021</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> 07-04-2021</p>
-----------	--

<b>17</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">001/DC/ MINDDEVEL/RCE/DHS/C-BIBEY/CIPM-HS/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/ MINDDEVEL/RCE/DHS/C-BIBEY/CIPM-HS/2021 DU 01 MARS 2021 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BIBEY, COMMUNE DE BIBEY, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA. FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2021</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> 26-03-2021</p>
-----------	---

#

## RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference [0001/ASMI /PADI-Dja/DRC/AMO/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0001/ASMI /PADI-DJA/DRC/AMO/2021 DU 04/03/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DU PROJET DE MISE EN ŒUVRE D'UNE ECONOMIE RURALE ADOSSEE A LA CACAOCULTURE A MESSAMENA ET A MEYOMESSI, PHASE III.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 05-04-2021

19

Reference [0805 /AMI/MINDDEVEL/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 0805 /AMI/MINDDEVEL/CIPM DU 04 MARS 2021 RELATIF A LA PRE SELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU CABINETS POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE DEVANT ABRITER LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT - BIP, EXERCICE 2021

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 23-03-2021

20

Reference [001/DA/DG/CM-SCDP/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION N° 001/DA/DG/CM-SCDP/2020

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

21

Reference [N°00064/ASMI/CCAA/DG/PDST/SPM/02-21](#) [Lire](#)

Titre/objet PROJET RÉGIONAL POUR L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DU CORRIDOR RAIL/ROUTE DOUALA-NDJAMENA (PCDN) CRÉDIT IDA : PPA IDA-V3410 SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N°00064/ASMI/CCAA/DG/PDST/SPM/02-21 POUR L'ÉTUDE DE LA MISE EN ŒUVRE DU TITRE DE TRANSIT UNIQUE RAIL-ROUTE N° DE RÉFÉRENCE DANS LE PPM : CM-CCAA-183426-CS-QCBS.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 22-03-2021

22

Reference [004/AONO/EDC/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/EDC/CIPM/2021 DU 02 MARS 2021 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE SECURITE ET GARDIENNAGE DE L'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE MEMVE'ELE ET DU POSTE DE DJOP A EBLOWA FINANCEMENT : BUDGET EDC, EXERCICE 2021 IMPUTATION BUDGETAIRE : F040303

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 06-04-2021

23

Reference [N°001 /AOIR/BMN/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°001 /AOIR/BMN/CIPM/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES À LA MISE EN PLACE DES SYSTÈMES DE MANAGEMENT CONFORMES AUX NORMES ISO 9001, ISO 22000 ET ISO 45001 EN 04 LOTS

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 31-03-2021

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>24</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">005/AONO/C0M•bibey/SG/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C0M•BIBEY/SG/CIPM/2021 DU 04 MARS 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LESTRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLICS DANS LE CENTRE URBAIN DE BIBEY, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> 26-03-2021</p>
-----------	--

<b>25</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">007/AONO/MINDLEVEL/RCE/DHS/C-BY/SG/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINDLEVEL/RCE/DHS/C-BY/SG/CIPM/2021 DU 04 MARS 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE DANS LA LOCALITE DE MEKON3, DANS LA COMMUNE DE BIBEY, DEPARTEMENT DE LE HAUTE SANAGA. (PROCÉDURE D'URGENCE)</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 26-03-2021</p>
-----------	---

<b>26</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">13/AONO/CNE/SG/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/CNE/SG/CIPM/2021 DU 03/03/2021, EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE FORMATION DES JEUNES DE NANGA-EBOKO DANS LA COMMUNE DE NANGA-EBOKO DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP /MINJEC,EXERCICE 2021IMPUTATION BUDGETAIRE : 55 26 347 06 641158 2222 AUTORISATION DE DEPENSE : IW02122</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 07-04-2021</p>
-----------	--

<b>27</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">06/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06_/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2021 DU 05 MARS 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CENTRALES DE TRAITEMENT D'AIR DU HILTON YAOUNDÉ CHC PHASE 3 FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT HILTON YAOUNDÉ CHC EXERCICE 2021, IMPUTATION : P2021/04.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 06-04-2021</p>
-----------	---

<b>28</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">10/AONO/C-AYOS/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 04/03/2021EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SEMI-DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE MIMBANG SITUÉ AU PK 8+500 DU TRONÇON DE ROUTE ABAM MFOUMOU - MBANG ABONG - CHEFFERIE NKOLOBOUTOU, DANS LA COMMUNE D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG &amp; MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> 01-04-2021</p>
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>29</b>	<b>Reference</b> <a href="#">006/AONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2021 DU 05/03/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0006/AAONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2021 DU 05/03/2021 POUR LES ETUDES DE CONCEPTION ET LA REALISATION DES TRAVAUX D' ADDUCTION EN EAU POTABLE DU CENTRE DE MOLOUNDOU.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER EXERCICE 2021 ET SUIVANTS. <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 05-04-2021
-----------	--

<b>30</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 001/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/GK</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DÉCISION N° 001/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/GKPORTANT INFRUCTUOSITE DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRE N°02/AONO/HILTON/CHC/CIPM/2020 DU 22 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CENTRALES DE TRAITEMENT D'AIR DU HILTON YAOUNDE CHC - PHASE 3 <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>31</b>	<b>Reference</b> <a href="#">005/AONO/CUY/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CUY/CIPM/2021 DU 26 FEVRIER 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PORTIQUE A L'ENTREE SUD DE LA VILLE DE YAOUNDE.FINANCEMENT : BUDGET CUY, EXERCICE 2021, LIGNE 221 120. <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> 06-04-2021
-----------	--

<b>32</b>	<b>Reference</b> <a href="#">003/AONO/C.MSK/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C.MSK/CIPM/2021 DU 27/02/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES FORMATIONS SANITAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT NVONG, REGION DE L'EST(LOT 1 ; CMA MESSOK. LOT 2: CSI LONG ET LOT 3: CSIZOULABOT 2) <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 23-03-2021
-----------	--

<b>33</b>	<b>Reference</b> <a href="#">005/AONO/C.MSK/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05 /AONO/C-IVISK/CIPM/2021 DU 27/02/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A MESSOK, DANS LA COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 23-03-2021
-----------	--

<b>34</b>	<b>Reference</b> <a href="#">021/DC/CUB/SG/CAJC</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N° 04/LC/CUB/SG/DAAJ/CIPM/2020 DU 29 SEPTEMBRE 2020, OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CUB/CIPM DU 05 AOUT 2020 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS INFORMATIQUES NEUFS A LA COMMUNAUTE URBAINE DE BAFOUSSAM. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>35</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">003/DC/C.BHA/SG/CIPM-AG/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/C.BHA/SG/CIPM-AG/2021 DU 16/02/2021 POUR LA FOURNITURE DE NEUF CENT TRENTE CINQ (935) TABLES BANCS AU COMMUNE DEBOURHA. DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME NORD</p> <p><b>Nature de prestation</b> Fournitures</p> <p><b>Date de cloture</b> 11-03-2021</p>
-----------	---

<b>36</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">001/A/CIPM/CABAFIII/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PORTANT MODIFICATION DES DELAIS DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CABAF3/CIPM/2021 DU 08 FEVRIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LYCEE TECHNIQUE DE NGOUEUH-TOLUM DEHDEUH-MBI-SEH JOUOUH DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3ÈME. EN PROCEDURE D'URGENCE</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>37</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°00000005/21/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°00000005/21/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 22/02/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°00000006/DC/MINEE/CIPM/2021 DU 21 JANVIER 2021 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2021</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>38</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N° 0358-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/jb</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 0358-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/JB PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION DES SIÈGES POUR LES BANQUES D'ENREGISTREMENT (FOURNITURE ET MONTAGE DE CENT (100) SIÈGES ET ACCOUDOIRS) -MODÈLE SOKOA GAMME ALAIA-.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>39</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N° 0363-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 0363-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA GESTION DES DÉCHETS NON DANGEREUX DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>40</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°241/C/VY/ VY/SG /2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°111/AOIR/VY/CIPM/2020 DU 26 NOVEMBRE 2020 POUR L'ETUDE DE MISE EN PLACE DES OUTILS INFORMATIQUES DE SUIVI ET DE GESTION DE L'UTILISATION DES SOLS EN MILIEU URBAIN DANS LA VILLE DE YAOUNDÉ.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>41</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">00000006/21/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°00000006/21/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 22/02/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°00000007/DC/MINEE/CIPM/2021 DU 21 JANVIER 2021 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2021</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>42</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">002/DCC/SG/DGSH/SDPC/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 002/DCC/SG/DGSH/SDPC/2021 FOR PUBLICATION OF THE RESTRICTED LIST ADOPTED AFTER THE CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST NO. 010/ASMI/CUD/SG/DECI/2020 OF DECEMBER 16NH, 2020 FOR THE PRE-SELECTION OF CONSULTING FIRMS FOR THE TECHNICAL CONTROL OF THE EXECUTION OF VARIOUS CONSTRUCTION WORKS FOR THE FINANCIAL YEAR 2021.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>43</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°0133/2021/D/DG/DAPSP/SDAP/CEN/YDE</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°0133/2021/D/DG/DAPSP/SDAP/CEN/YDEPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 001/AOIO/CENAME/CIPM/2020, LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE, RELATIF À LA FOURNITURE DES MÉDICAMENTS ANTIRÉTROVIRAUX (ARV) ET ANTIPALUDIQUES À LA CENAME</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>44</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">009/D/HGD/DG/SMP/2021 DU 23 FEVRIER 2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°009/D/HGD/DG/SMP/2021 DU 23 FEVRIER 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°007/AONO/HGD/CIPM/2021 DU 27 NOVEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS DE CONTRASTE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>45</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">008/D/HGD/DG/SMP/2021 DU 23 FEVRIER 2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°008/D/HGD/DG/SMP/2021 DU 23 FEVRIER 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°006/AONO/HGD/CIPM/2021 DU 27 NOVEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DE SOLUTES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>46</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">06/D/AC/CD/SG/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION D'ATTRIBUTION N°06/D/AC/CD/SG/2021PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRESN° 06/AONO/C.DS/SG/CIPM/2021 DU 08/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE MATERNELLE DE LAHFIE (FOREKE-DSCHANG)"EN PROCÉDURE D'URGENCE"</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>47</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N° 00000107/21/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DÉCISION N° 00000107/21/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 22/02/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000001/AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 31 DÉCEMBRE 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ D'ENTRETIEN POUR L' DES BÂTIMENTS ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE ET SES ANNEXES. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT, EXERCICE 2021.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>48</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">08/AONO/C.DS/SG/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION D'ATTRIBUTION N°08/D/AC/CD/SG/2021PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 08/AONO/C.DS/SG/CIPM/2021 DU 13/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 (CINQ) FORAGES EQUIPES DE POMPES AMOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE LA COMMUNE DE DSCHANG : - FIALA -TSINKOP -FOSSONGWENTCHENG-FOTETSA ET PREFECTURE DE DSCHANG"EN PROCÉDURE D'URGENCE"</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>49</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">00000087/21/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DÉCISION N° 00000087/21/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 16/02/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000002/AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 31 DÉCEMBRE 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE GARDIENNAGE POUR LA SURVEILLANCE DES BÂTIMENTS ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE ET SES ANNEXES. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT, EXERCICE 2021.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>50</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N° 118/VY/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 118/VY/CIPM/2021 DU 23 FEVRIER 2021PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'ETUDE DE MISE EN PLACE DES OUTILS INFORMATIQUES DE SUIVI ET DE GESTION DE L'UTILISATION DES SOLS EN MILIEU URBAIN DANS LA VILLE DE YAOUNDÉ</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>51</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">05/AONO/C.DS/SG/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION D'ATTRIBUTION N°05/D/AC/CD/SG/2021PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 05/AONO/C.DS/SG/CIPM/2021 DU 08/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DUMAGASIN DE STOCKAGE DE NTEINGUE"EN PROCÉDURE D'URGENCE"</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>52</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N° 00000108/21/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DÉCISION N° 00000108/21/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 22/02/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°00000006/DC/MINEE/CIPM/2021 DU 21 JANVIER 2021 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2021.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>53</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">00000109/21/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DÉCISION N° 00000109/21/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 22/02/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°00000007/DC/MINEE/CIPM/2021 DU 21 JANVIER 2021 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2021.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>54</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N° 0161-21ADC/DG/DG.M/DG.ME2/jb</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 0161-21ADC/DG/DG.M/DG.ME2/JBPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION DES SIÈGES POUR LES BANQUES D'ENREGISTREMENT (FOURNITURE ET MONTAGE DE CENT (100) SIÈGES ET ACCOUDOIRS) -MODÈLE SOKOA GAMME ALAIA-.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>55</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N° 0162-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 0162-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA GESTION DES DÉCHETS NON DANGEREUX DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>56</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°010/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°010/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021 PORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 008/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 15 FÉVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS ROUTIERS DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS : LOT N°1 : RÉHABILITATION DU TRONÇON ROUTIER ENOBITA (FIN CLÔTURE GENERAL) – OBAN – LOUMA (5,8KM) ; LOT N°2 : CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE YEGUE À YEGASSI. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLAFINANCEMENT : BIP MINTP POUR LE LOT 1 ET MINADER POUR LE LOT 2 – EXERCICE 2021</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>57</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°011/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°011/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021 PORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 007/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 15 FÉVRIER POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ÉQUIPEMENTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN ÉNERGIE SOLAIRE AVEC 16 (SEIZE) LAMPADAIRES SUR L'ITINÉRAIRE LYCÉE CLASSIQUE D'OKOLA – CENTRE COMMERCIAL D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLAFINANCEMENT : BIP MINHDU – EXERCICE 2021</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>58</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°012/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°012/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021 PORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 1ER FÉVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE COMMERCIAL D'OKOLA PHASE 1 - (UN BÂTIMENT R+1 POUR 20 BOUTIQUES, UNE BOULANGERIE, UN ESPACE DE RESTAURATION ET UN BLOC DE 04 TOILETTES), DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLAFINANCEMENT : BIP MINDDEVEL – EXERCICE 2021</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>59</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°013/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°013/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021 PORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 1ER FÉVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS EN COMPTOIRS DE MAÇONNERIE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, RÉGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS : LOT N°1 : CONSTRUCTION D'UN (01) HANGAR EN COMPTOIRS DE MAÇONNERIE À NKOLESSONG ; LOT N°2 : CONSTRUCTION D'UN (01) HANGAR EN COMPTOIRS DE MAÇONNERIE AU MARCHÉ DE LÉBOUDI. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLAFINANCEMENT : BIP MINCOMMERCE – EXERCICE 2021</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>60</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°09/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°09/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021 PORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 1ER FÉVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES HYDRAULIQUES DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, RÉGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS : LOT N°1 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS LA LOCALITÉ DE NKOLPOBLO ; LOT N°2 : CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) AU QUARTIER SOUS-PRÉFECTURE D'OKOLA. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLAFINANCEMENT : BIP MINADER POUR LE LOT 1 ET MINTP POUR LE LOT 2 – EXERCICE 2021</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>61</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">01/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 18/02/21</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> ADDITIF N° 01/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 01 FÉVRIER 2021 RELATIF A :L'ÉCLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES (13) DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE (KONTCHA 10, KODJOLI 01, KOLOU 01, MAVO-KOUTINE 01) DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENTDU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---



#

RESUME DES CONSULTATIONS

Reference [02/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021](#) [Lire](#)

62

Titre/objet

ADDITIF N° 02/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2021 DU 01 FEVRIER 2021 RELATIF AUX:TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) TRIBUNE A LA PLACE DES FETES DE KONTCHA DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

Reference [03/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021](#) [Lire](#)

63

Titre/objet

ADDITIF N°03/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 01 FEVRIER 2021 RELATIF A:L'ACQUISITION D'UNE CHALOUPE POUR LE FLEUVE DEO, COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

Reference [04/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021](#) [Lire](#)

64

Titre/objet

ADDITIF N° 04/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2021 DU 02 FEVRIER 2021 RELATIF AUX :TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE AU CMA DE KONTCHA DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

Reference [05/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021](#) [Lire](#)

65

Titre/objet

ADDITIF N° 05/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 02 FEVRIER 2021RELATIF AUX :TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE KONTCHA-DJOMBI LONGUE DE 15KM DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>66</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">07/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N° 07/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS : DOSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2021 DU 03 FEVRIER 2021 RELATIF AUX:TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>67</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">08/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N° 08/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/C.KTCHA/CIPM-KTCHA/2021 DU 03 FEVRIER 2021 RELATIF AUX:TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX BLOCS DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BOUDEL DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>68</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">10/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 19 FEV 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N° 10/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 19 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01, 02, 03/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 01 FEVRIER 2021FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉS, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>69</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">11/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 19 FEV 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°11/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 19 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04,05,06/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 02 FEVRIER 2021 FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉS, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>70</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">06</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE COMMUNALE DANS LES LOCALITES DE KOUOPTAMO-CENTRE ET BANKOUOP DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO, DÉPARTEMENT DU NOUN. RÉGION DE L'OUEST.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

**71**

**Reference** [04](#) [Lire](#)

**Titre/objet** POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNELLE A L'ECOLE MATERNELLE DE KOUOPTAMO 1 ET D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU GBPS DE KOUOPTAMO

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

**72**

**Reference** [001](#) [Lire](#)

**Titre/objet** POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DANS FA COMMUNE DE TONGA"EN PROCÉDURE D'URGENCE"

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières

**Date de cloture** N/A

**73**

**Reference** [01](#) [Lire](#)

**Titre/objet** POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNELLE DE KOUOPTAMO 1 ET D'UN BLOC DE DEUX 02 SALLES DE CLASSE AU GBPS DE KOUOPTAMO

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

**74**

**Reference** [05](#) [Lire](#)

**Titre/objet** POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KOUOPTAMO. DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

**75**

**Reference** [01](#) [Lire](#)

**Titre/objet** POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DU FOYER COMMUNAUTAIRE DE LEKOUET DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL, DANS LE DEPARTEMENT DE LA MENUA, PROCEDURE D'URGENCE.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

**76**

**Reference** [05](#) [Lire](#)

**Titre/objet** POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KOUOPTAMO, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>77</b>	<b>Reference</b> <a href="#">04/AD/CPM/SM /CIPM/SPM/ 2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS PUBLICS DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE PENKAMICHEL, DANS LE DEPARTEMENT DE LA MENOUA. LOTS 1, 2.3 ET 4 EN PROCEDURE D'URGENCE. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>78</b>	<b>Reference</b> <a href="#">1439 /21/DG/DAG/DAMP/SMP/AH</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> RECTIFICATIF 1 N° 1439 /21/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 22 FEVRIER 2021 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°013/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 15/02/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CINQ (05) CHARIOTS ELEVATEURS AVEC PINCES ET FOURCHES A LA SODECOTON <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>79</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01/A/CNY/CIPM /2021 DU 26/02/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF N° 01/A/CNY/CIPM /2021 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL 01 /AONO/CNY/CIPM/2021 DU 13/01/2021 POUR L'ACHAT D'UNE BENNE ET DESACCESSOIRES A LA COMMUNE DE NYAMBAKA LE MAIRE DE LA COMMUNE D NYAMBAKA INFORME LES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES ' >E LES MODIFICATIONS CI-APRÈS ONT ÉTÉ APPORTÉES AU DAO CI -DESSUS VISÉ : <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>80</b>	<b>Reference</b> <a href="#">02/A/CNY/CIPM/2021 DU 20/03/2021</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF N° 02/A/CNY/CIPM/2021 DU 20/03/2021 PORTANT PROGRAMMATION DE LA DATE DE DEPOUILLEMENT DE CERTAINES OFFRES <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>81</b>	<b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF N° 001 :</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF N° 001 :APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 DU 1ER FEVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE 02 (DEUX) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS :- LOT N°1 : ECOLE PUBLIQUE DE MBELEKIE;- LOT N°2 : ECOLE PUBLIQUE DE NKOLBOT. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>82</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE RURALE BITCHOUA.NORD-GABON AVEC CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT DANS LA COMMUNE DE TONGA, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST*EN PROCÉDURE D'URGENCE* <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**83**

**Reference** [001](#) [Lire](#)

**Titre/objet** POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN PUITSEQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A GABON DANS LA COMMUNE DE TONGA "EN PROCÉDURE D'URGENCE"

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

**84**

**Reference** [001](#) [Lire](#)

**Titre/objet** POUR L'EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLICSOLAIRE À TONGA, ARRONDISSEMENT DE TONGA. DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST. "EN PROCÉDURE D'URGENCE"

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

**85**

**Reference** [001](#) [Lire](#)

**Titre/objet** POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE LA COMMUNE DE TONGA "EN PROCÉDURE D'URGENCE"

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières

**Date de cloture** N/A

**86**

**Reference** [06/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF N° 06/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS : DOSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2021 DU 02 FEVRIER 2021 RELATIF AUX :TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR DEUX ENSEIGNANTS A L'EP GADA MAYO DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIV :

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

**87**

**Reference** [09/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF N° 09/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2021 DU 03 FEVRIER 2021 RELATIF AUX:TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE QUATRE SALLES DE CLASSE REPARTIS EN DEUX LOTS DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE DODEO (LOT 1) ET DE MAYO-DARLE (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIV :

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**88**

**Reference** [12/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 19 FEV 2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF N° 12/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 19 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07,08, 09/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 03 FEVRIER 2021FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉS, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

**89**

**Reference** [01/A/C-MGA/CIPM/2021 DU 19/02/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF N° 01/A/C-MGA/CIPM/2021 DU 19/02/2021 RELATIF AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01 , 02, 03 ET 04/C-MGA/CIPM/2021 DES 19 ET 20 JANVIER 2021 RESPECTIVEMENT RELATIF AUX TRAVAUX DE : - CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE GARGA LIMBONA ;- CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE 2 DE LOKOTI ;- CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS À L'ECOLE PUBLIQUE DE LOKOTI ;- CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL À NGASSIRI.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

**90**

**Reference** [ADDITIF](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF SUR L'AVIS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AAONO/COB/CIPM/2021 DU 29 JANVIER 2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ELOMZOK, COMMUNE D'OBALA D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

**91**

**Reference** [ADDITIF](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF SUR L'AVIS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AAONO/COB/CIPM/2021 DU 29 JANVIER 2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ELOMZOK, COMMUNE D'OBALA D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

**92**

**Reference** [001/COMMUNE DE LOBO/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CM/CIPL/2021POUR LES TRAVAUX RELATIFS À LA CONSTRUCTION DU STAGE MUNICIPAL DE LOBO, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>93</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°01/AD/DG/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°01/AD/DG/2021 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/ANAFOOT/DG/CIPM/ DU 10 FEVRIER 2021 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL SPORTIF DESTINE A L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>94</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF 001/</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF 001/C.ELOG-MFOMO/2021 DU 22 FÉVRIER 2021 OBJET : AONO 1, 2, ET DC 01 DE LA COMMUNE D'ELIG MFOMO POUR- LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES- TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES- ÉQUIPEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE D'ELIG MFOMO.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>95</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF RECTIFICATIF N° 01</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF RECTIFICATIF N° 01 À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°03/AONO/CA.BFMR7BIP MLNDUH/CIPM/2021 DU 04/02/2021
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>96</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">03</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	POUR LESTRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NGOUEN NJITAPON DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>97</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">08</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	RELATIVE A L'EQUIPEMENTEN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DESANTE INTEGRE DE NJITAPON, DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>98</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">07</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NGOUEN NJITAPON DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

#

## RESUME DES CONSULTATIONS

99

Reference	<a href="#">02</a> <a href="#">Lire</a>
Titre/objet	RELATIVE A L'EAULPEMENTENMATERIEL MEDICAL AUCENTRE DE SANTE INTEGRE DE NJITAPON, DANS LA COMMUNEDE KOUOPTAMO. DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

100

Reference	<a href="#">01/AD/CPM/SM /CIPM/SPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
Titre/objet	POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE MULTIMEDIA DE LACOMMUNE DE PENKA-MICHEL EN ORDINATEUR ET MATERIELS DE BUREAU ET L'ACHAT DU MATERIEL DE DESINFECTION ET DE PROTECTION EN VUE DE LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS ET SES REPERCUSSIONS DANS LA COMMUNEPENKA-MICHEL (LOT1 ET 2).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A



# SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**COMMUNIQUE N°001/C/DG/CM-SCDP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/DARH/SDAGP/SMG/CIPM-SCDP/2021 DU 25/01/2021 RELATIF À L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES SITES DE LA SCDP DE YAOUNDÉ ET DE DOUALA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :**

Conformément à la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés relatif à l'Appel d'Offres susvisé, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Lot	Désignation	Entreprises	Note finale (Points sur 100)	Montant TTC tranche ferme	Montant TTC tranche conditionnelle	Observation
1	Site de Yaoundé : Dépôt de Nsam (Zone d'exploitation intérieure et périmètre de sécurité) et Dépôt d'Olézoa	GROUPE MEGA SERVICE  B.P : 11 709 Yaoundé-CAMEROUN  Tél : 677 70 12 80/677 65 29 04	97.69	36 663 937	39 997 022	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la mieux disante.
2	Site de Douala : Siège SCDP, Dépôt de Bessengué (Zone d'exploitation intérieure et périmètre de sécurité), Dépôt de Mboppi, Dépôt de Fuel Deido, Dépôt de Port de Pêche, Dépôt de Bonabéri, Ecole à feu de KENDECK, Domiciles DG et DGA.	ETS CELESTE  B.P : 905 Kribi-CAMEROUN  Tél : 696 13 39 29/675 13 08 51	94	42 967 683	46 378 233	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la mieux disante.

Le Directeur Général de l'entreprise GROUPE MEGA SERVICE et le promoteur des établissements CELECTE sont invités à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour établissement des marchés correspondants.

DOUALA le 4 Mars 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE**

## COMMUNE DE NGOURA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CNGOURA/SG/ST/CIPM/NGOURA/2021 DU 02 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGOURA DANS LE DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST " FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2021**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOURA, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction de forages équipés de pompe à motricité humaine dans les localités de la Commune de Ngoura dans le Département du LOM et Djerem, Région de l'Est et selon l'allotissement ci-après :

N° LOT	DESIGNATION	MONTANT TTC	CAUTION DE SOUMISSION
1	Construction d'un forage équipé d'une Pompe à Motricité Humaine (PMH) à NGONGOE	8 500 000	170 0000
2	Construction d'un forage équipé d'une Pompe à Motricité Humaine (PMH) à GOUNTE	8 500 000	170 0000
3	Construction d'un forage équipé d'une Pompe à Motricité Humaine (PMH) à GANGANGA	8 500 000	170 0000
4	Construction d'un forage équipé d'une Pompe à Motricité Humaine (PMH) à BOHANTO	8 500 000	170 0000

### 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter, détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, se déclinent ainsi qu'il suit :

- L'installation de chantier ;
- Les études de reconnaissance de site, études géophysiques et hydrologiques ;
- L'implantation des ouvrages ;
- L'exécution des forages ;
- L'équipement des forages ;
- L'aménagement de surface et anti-bourbier ;
- La construction du muret de protection ;
- La fourniture et la pose de pompes à motricité humaine ;
- L'analyse des échantillons d'eau dans un centre d'analyse agréé par le Ministère de l'eau et de l'énergie ;
- Le traitement éventuel de l'eau ;
- La formation d'artisans réparateurs pour assurer la maintenance de l'ouvrage et d'un comité de gestion ;
- La mise en service des équipements.

### 3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel est de **8.500.000 fcfa** par lot.

### 4. Allotissement

N° LOT	DESIGNATION	MONTANT TTC	CAUTION DE SOUMISSION
--------	-------------	-------------	-----------------------

1	Construction d'un forage équipé d'une Pompe à Motricité Humaine (PMH) à NGONGOE	8 500 000	170 0000
2	Construction d'un forage équipé d'une Pompe à Motricité Humaine (PMH) à GOUNTE	8 500 000	170 0000
3	Construction d'un forage équipé d'une Pompe à Motricité Humaine (PMH) à GANGANGA	8 500 000	170 0000
4	Construction d'un forage équipé d'une Pompe à Motricité Humaine (PMH) à BOHANTO	8 500 000	170 0000

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises installées au Cameroun et disposant des compétences dans le domaine de l'hydraulique.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun; Exercice 2021.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie de NGOURA, dès publication du présent avis

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie de NGOURA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, pour chaque lot postulé, le versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipal de la Commune de NGOURA

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de NGOURA, au plus tard le **08 Avril 2021 à 12 heures** précises et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.NGOURA/SG/ST/CIPM/NGOURA/2021 DU 02 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DELA COMMUNE DE NGOURA DANS LE DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DEL'EST**

(Préciser le lot sollicité)

**FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIQ EXERCICE 2021**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **CENT SOIXANTE DIX MILLE (170 000) francs CFA** pour chaque lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1ER ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **CENT SOIXANTE DIX MILLE (170 000) francs CFA** pour chaque lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1ER ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera à la Mairie de NGOURA, le **08 Avril 2021 à 13 heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGOURA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge

## 14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

1) Absence de la caution de soumission ;

2) Pièce falsifiée ;

3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

1) Offre financière incomplète ;

2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) La capacité financière de Huit millions cinq cent (8 500 000) Oui

2) Les références de l'Entreprise ....Oui

3) La compréhension du projet pour ....Oui

4) L'expérience du personnel d'encadrement ....Oui

5) Le matériel et les équipements essentiels ....Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

## 15. Attribution

Dans le cadre du présent appel d'offres, un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGOURA, Secrétariat Particulier du Maire, aux numéros de téléphones : 694 518 177 / 677 488 736.

NGOURA le 2 Mars 2021

Le MAIRE

**MADA MICHEL**

## COMMUNE DE NGOURA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.NGRA/SG/ST/CIPM/NGRA/2021 DU 02 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE GUIWA YANGAMO VERS NGOURA (10 KM) DANS LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021, DE LA COMMUNE DE NGOURA, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de NGOURA, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route communale Guiwa yangamo vers Ngoura tronçon (10 km) dans la commune de Ngoura, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- L'Installation de chantier,
- Le débroussaillage des abords,
- Le rechargement (remblai provenant d'emprunt),
- Le curage et la remise en forme des fossés et exutoires,
- Le Reprofilage rapide et mise en forme de la plateforme.

### 3. Cout Prévisionnel

Le Montant prévisionnel : **27 000 000 (Vingt-sept millions) Francs CFA TTC.**

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2021 :

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie de NGOURA, dès publication du présent avis

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie de NGOURA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** , payable à la Recette Municipale de NGOURA.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de NGOURA (Secrétariat du Maire), au plus tard le **08 Avril 2021 à 14 heures** précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 003/AONO/C.IVIOL/SG/ST/CIP/VV/VOL/2021 DU 02 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE GUIWA YANGAMO VERS NGOURA (10 KM) DANS LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST**  
**"An 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement "**

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **540 000 (Cinq cent quarante mille) Francs CFA.**

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre a ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit 540 000 (Cinq cent quarante mille) Francs CFA.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être Impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Ngoura le **08 Avril 2021 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngoura, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

(L Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

A. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B\ Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de Vingt millions FCFA (15 000 000) Oui
- 2) Les références de l'Entreprise .... Oui
- 3) La compréhension du projet pour ....Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement ....Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels..... Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Ngoura Tél : 674 790 224 / 693 938 406.

NGOURA le 2 Mars 2021

Le MAIRE

**MADA MICHEL**

## COMMUNE DE NGOURA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004 /AONO/C.NGOURA/SG/ST/CIPM/NGOURA/2021 DU 02 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NGOURA DANS LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS (BIP)- EXERCICE 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Publics de l'Exercice 2021, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOURA, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de NGOURA, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation du Centre Médical d'Arrondissement (CMA) de NGOURA dans la Commune de NGOURA, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- Travaux préparatoires-Etudes ;
- Démolitions ;
- Maçonnerie Elévations ;
- Menuiserie bois, métallique et vitrerie ;
- Charpente Couverture Plafond ;
- Electricité ;
- Peinture et Revêtement ;
- VRD.

### 3. Cout Prévisionnel

Le Montant prévisionnel : **20 000 000 (Vingt millions) Francs CFA TTC.**

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2021 :

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie de NGOURA, dès publication du présent avis

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie de NGOURA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipal de la Commune de NGOURA.

**9. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de NGOURA (Secrétariat du Maire), au plus tard le **09**

**Avril 2021 à 11 heures** précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C.NGOURA/SG/ST/CIPM/NGOURA/2021 DU 02 MARS 2021**

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NGOURA DANS LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

**10. Delai de Livraison**

Le délai prévisionnel d'exécution est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

**11. Cautionnement Provisoire**

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **400 000 (Quatre cent mille) Francs CFA.**

**12. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit 400 000 (Quatre cent mille) Francs CFA.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de NGOURA le **09 Avril 2021 à 12 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGOURA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière ....Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise ....Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet .... Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement ....Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ....Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGOURA, aux numéros de téléphones : 674 790 224 / 693 938 406

NGOURA le 2 Mars 2021

Le MAIRE

**MADA MICHEL**

## COMMUNE DE LOMIE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 /AONO/C.LIE/CIPM/2021 DU 10/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE AXE ZOULABOT 1 - MEDJUS LINEAIRE TOTAL 20 KM, DANS LA COMMUNE DE LOMIE. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public de l'exercice 2021, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOMIE, Maître d'Ouvrage et Autorité (Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route communale axe ZOULABOT 1 - MEDJUS sur un linéaire total 20 km Commune de Lomié, Département du Haut -Nyong, Région de l'Est (lot unique).

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes:

- ^ Série 000 : Installation de chantier
- Série 100 : Emprise
- ^ Série 100 : Terrassement - chmissée
- ^ Série 200 : Ouvrage - Assainissement - Drainage.

### 3. Cout Prévisionnel

Montant : 27 000 000 FCFA (vingt-sept millions)

### 4. Allotissement

Sans objet.

### 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans les travaux publics et installées en territoire camerounais.

### 6. Financement

Les travaux Objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP MINTP), Exercice 2021.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de Lomié, dès publication du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de Lomié, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de 40 000 (cinquante mille) francs CFA à la Recette Municipale de Lomié

**9. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Lomié, au plus tard le 16/03/2021 à 11 heures précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 /AONO/C.LIE/CIPM/2021 DU 10/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE AXE ZOULABOT 1 - MEDJUS LINEAIRE TOTAL 20 KM, DANS LA COMMUNE DE LOMIE. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (Lot unique)**

**10. Delai de Livraison**

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de trois (03) mois pour tout le lot, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à renclavement, aux contraintes particulières du site, aux (xxiditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l^ travaux.

11 revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

**11. Cautionnement Provisoire**

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^ ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, soit 270 000 (Deux cent soixante-dix mille) Francs CFA.

**12. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot, délivrée par un établissement bancaire de 1^ ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission et l'attestation pour soumission CWS, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offi^es se fera en un temps à la Salle des actes de la commune de Lomié le 16/03/2021 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la commune de Lomié, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et a>ant une par&ite connaissance de la soumission dont ils ont la charge

## 14. Critères d'évaluation

### A. Critères éliminatoires :

#### a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative essentielle &Isifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces administratives essentielles après le délai de 48 heures réglementaire ;

#### b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce &Isifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.
- 3) Sous détail des prix unitaires incomplet à plus de 20%

#### c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au model du DAO d'un des éléments constitutif de l'offre financière défini à l'article 14.3 du RPAO

MB : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

### B. Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après ;

- 1) Déclaration sur l'honneur de visite du site, signée par le soumissionnaire ;
- 2) Personnel d'encadrement ;
- 3) Moyens matériels ;
- 4) Références ;
- 5) Chiffres d'affaire justifiée d'au moins 80% du montant provisionnel du projet sur les trois dernières années ;
- 6) Attestation de solvabilité financière d'au moins 80% du montant provisionnel du projet devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ;
- 7) Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;
- 8) Compréhension du sujet (Sous détails des prix unitaires).

Seules les offres financières des soumissionnaires dont PofTre technique aura obtenu un pourcentage de oui supérieure ou égal à 70% (soit 21 oui sur 30) seront examinées.

## 15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura réuni au moins 70 % de critères de qualification ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée ciMiforme au.x dispositions du CCHP et classée la moins disante

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Lomié, aux numéros de téléphones ; 695 188 198 /650 657 213.

*LOMIE le 10 Février 2021*

*Le MAIRE*

**LOMIE Gérard**

## MINISTÈRE DES MINES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
00002/AONR/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021 DU 04 – 04 – 2021 POUR LA RÉALISATION DES  
PROTOTYPES DE RESPIRATEUR ARTIFICIEL PORTABLE**

### **FINANCEMENT**

**CAS COVID 19 (FOND SPECIAL DE SOLIDARITE NATIONALE POUR LA LUTTRE CONTRE LE COVID ET  
SES REPERCUSSIONS ECONOMIQUES)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **1. Objet**

Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique lance un Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation des prototypes de respirateur artificiel portable.

### **2. Consistance des prestations**

Les prestations du présent marché sont contenues dans les TDR.

### **3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **rente millions (30 000 000) de Francs CFA TTC**.

### **4. Allotissement**

Les prestations objet du présent Appel d'offres se feront en un lot unique.

### **5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises suivantes, retenues à l'issue de l'Appel à Manifestation d'intérêt lancé à cet effet :

- AUI TECHNO B.P :30835 Yaoundé Tél 699 50 40 40
- KIAMA S.A B.P 15709 Yaoundé Tel : 697 81 25 15
- GTDS Sarl Tel : 690 51 88 30

### **6. Financement**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds de Solidarité Nationale de lutte contre le Coronavirus.

### **7. Consultation du Dossier**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marché du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose», dès publication du présent avis

### **8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables, au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose» dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA**, payable au Trésor Public.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose», au plus tard le 25 MARS 2021 à 13 heures et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE**  
N° 0002 AONR/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021 DU 04 MARS 2021

**Pour la réalisation des prototypes de respirateur artificiel portable**  
**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de six (06) mois.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant **600 000 (six cent mille) Francs CFA** .

Chaque caution de soumission a une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 25 MARS 2021 à **14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés sis au Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique.

Les soumissionnaires peuvent éventuellement assister à la séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix et ayant une parfaite maîtrise du dossier. L'ouverture des offres financières se fera ultérieurement et concernera uniquement les prestataires qui auront obtenu la note technique requise

**14. Critères d'évaluation**

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats.

**14.1 Critères éliminatoires**

- Dossier administratif incomplet ou non conforme 48h après le dépôt des offres ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- présence d'information financière dans l'offre technique ;
- absence de caution de soumission
- absence de preuves d'au moins trois publications scientifiques liées aux innovations dans des revues internationales
- dossier financier incomplet
- note technique globale inférieur à 80/100.

**14.2. Critères essentiels**

N°	Critères	Note
----	----------	------

1	Présentation générale de l'offre	/05
2	Qualification des experts	/35
3	Publications scientifiques liées aux innovations dans des revues internationales	/60
	TOTAL	/100

**15. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique aura été jugée satisfaisante et dont l'offre financière sera la moins disante.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre général peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose».

YAOUNDE le 4 Mars 2021

Le *MINISTRE*

***DODO NDOKE Gabriel***

## MINISTÈRE DES MINES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°00003/AONR/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021 DU 04 MARS 2021 POUR LA RÉALISATION DES  
PROTOTYPES DE DÉSINFECTEUR AUTOMATIQUE DES MAINS**

### **FINANCEMENT**

**CAS COVID 19 (FOND SPECIAL DE SOLIDARITE NATIONALE POUR LA LUTTRE CONTRE LE COVID ET  
SES REPERCUSSIONS ECONOMIQUES)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **1. Objet**

Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique lance un Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation des prototypes de désinfecteur automatique des mains.

### **2. Consistance des prestations**

Les prestations du présent marché sont contenues dans les TDR.

### **3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt millions (20 000 000) de Francs CFA TTC**.

### **4. Allotissement**

Les prestations objet du présent Appel d'offres se feront en un lot unique.

### **5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises suivantes, retenues à l'issue de l'Appel à Manifestation d'intérêt lancé à cet effet :

- AUI TECHNO : B.P :30835 Yaoundé Tél 699 50 40 40
- KIAMA S.A : B.P 15709 Yaoundé Tel : 697 81 25 15
- ETS NYOMA : Tél : 677 57 47 35

### **6. Financement**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds de Solidarité Nationale de lutte contre le Coronavirus.

### **7. Consultation du Dossier**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose», dès publication du présent avis

### **8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables, au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose» dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**, payable au Trésor Public.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose», au plus tard le \_\_\_\_25 MARS 2021\_\_\_\_ à 13 heures et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE**  
N° 0003 AONR/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021 DU 04 MARS 2021

**Pour la réalisation des prototypes de désinfecteur des mains  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant **400 000 (quatre cent mille) Francs CFA** .

Chaque caution de soumission a une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu **le \_\_\_\_25 MARS 2021\_\_\_\_ à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés sis au Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique.

Les soumissionnaires peuvent éventuellement assister à la séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix et ayant une parfaite maîtrise du dossier. L'ouverture des offres financières se fera ultérieurement et concernera uniquement les prestataires qui auront obtenu la note technique requise

## 14. Critères d'évaluation

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats.

### 14.1 Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou non conforme 48h après le dépôt des offres ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- présence d'information financière dans l'offre technique ;
- absence de caution de soumission
- dossier financier incomplet
- absence de preuve de réalisation d'au moins un prototype de désinfecteur automatique
- note technique globale inférieur à 80/100.

### 14.2. Critères essentiels

N°	Critères	Note
1	Présentation générale de l'offre	/05
2	Qualification des experts	/35
3	Références	/60
	TOTAL	/100

**15. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique aura été jugée satisfaisante et dont l'offre financière sera la moins disante.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre général peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose».

YAOUNDE le 4 Mars 2021

Le MINISTRE

**DODO NDOKE Gabriel**

# MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0803/AONO/MINDDEVEL/CIPM/2021 DU 04 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DE QUARANTE - QUATRE (44) KITS DE MATERIEL INFORMATIQUE AU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
55 27 350 04 34 00 01 2276.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local, Maître d'Ouvrage, lance, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de quarante-quatre (44) kits de matériel informatique au Ministère de la Décentralisation et du Développement Local.

## 2. Consistance des prestations

La prestation, objet du présent Appel d'Offres, consiste en la fourniture, au Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, de Quarante-quatre (44) kits de matériel informatique constitué des équipements ci-après :

- Quarante-quatre (44) micro-ordinateurs de bureau ;
- Deux (02) micro-ordinateurs pour infographie ;
- Quarante-quatre (44) imprimantes multifonctions ;
- Quarante-quatre (44) Disques durs externes ;
- Quarante-six (46) onduleurs ;
- Quatre-vingt-huit (88) rallonges multiprises ;
- Quarante-six (46) licences de la suite office ;
- Quarante-six (46) licences de logiciel antivirus ;
- Deux (02) logiciels d'infographie.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **cent neuf millions, sept cent trente-quatre mille, soixante-douze (109 734 072) francs CFA**, Toutes Taxes Comprises.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun, en règle avec l'administration fiscale et non exclues de la commande publique.

## 5. Financement

La prestation, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local au titre de l'exercice 2021, imputation : 55 27 350 04 34 00 01 2276.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, au Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Direction des Affaires Générales, 2<sup>ème</sup> étage, Porte 212, téléphone n°222 22 15 53.

**7. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, dès publication du présent avis par voie de presse écrite ou par voie d'affichage, dans les locaux du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Direction des Affaires Générales, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA** payable au Trésor Public et représentant les frais d'achat du dossier.

**8. Remises des offres**

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé au Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Direction des Affaires Générales, 2<sup>ème</sup> étage, porte 212, au plus tard le 29 mars 2021 à 14 H 00, heure locale, portant les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°0803/AONO/MINDDEVEL/CIPM/2021 DU 04 MARS 2021

POUR LA FOURNITURE DE QUARANTE-QUATRE (44) KITS DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AU MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

\*\*\*\*\*

À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

**9. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution est de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

**10. Cautionnement Provisoire**

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de deux millions (2 000 000) francs CFA.

Cette caution sera délivrée par une banque de premier ordre ou par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances.

La validité de cette caution est de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

**11. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **29 mars 2021 à 15 H 00**, heure locale, dans la Salle de Conférences du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINDDEVEL siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**12. Critères d'évaluation**

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence d'une pièce du dossier administratif, 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s) ;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon d'un Marché public durant les trois dernières années et n'avoir pas été exclu dans le cadre des marchés publics ;
- offre n'ayant pas satisfait à au moins 75% de l'ensemble des critères essentiels ;
- omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- Absence de la décomposition des prix forfaitaires et/ou du sous-détail des prix unitaires ;
- absence de capacité financière d'au moins 50% du coût prévisionnel du projet.
- Non-conformité à l'une des spécifications techniques majeures des fournitures listées dans le tableau ci- après :

Micro-ordinateur de bureau	
Processeur	Intel Core i7-8700 au moins
Fréquence du processeur	

? 2,4 Ghz





Taille de la mémoire	? Mémoire vive 8 Go
Capacité disque dur	? 1 To et SSD 512 Go
Écran	? 20"
Système d'exploitation	Microsoft Windows 10 Professionnel 64 bits + licence d'activation
Micro-ordinateur pour infographie	
Processeur, Fréquence du processeur	2.9 GHz Intel Core i7-7820HQ Quad-Core
Taille de la mémoire	32GB of DDR4 RAM
Écran	28" PixelSense Touchscreen, 4500 x 3000 Screen Resolution
Capacité disque dur	?2 To et SSD 512 Go Gforce GTX
Système d'exploitation	Microsoft Windows 10 Professionnel 64 bits + licence d'activation
Imprimante	
Type d'imprimante	Multifonction
Technologie imprimante	Laser Noir et Blanc
Fonction imprimante	Impression, scan, copie. cable
Onduleur	
Technologie Onduleur	On-line Haute Fréquence avec parafoudre intégré
Puissance	? 1600 VA
Tension de sortie	230 V
Fréquence	50 / 60 Hz auto sélection
Prises de sortie	4 prises françaises (3 avec autonomie et parafoudre + 1 avec parafoudre)
Rallonge multiprise	
Nombre de prise :	? 5
Longueur :	? 1,5 m
Ampérage des prises :	? 16 ampères
Puissance totale maximum :	? 3500w
Protection contre la foudre, les surtensions :	Oui, homologué UL1778 et ANSI/IEEE 587 Catégorie "A" et "B"
Disques durs externes	

Capacité	2 To
Interface	USB 3.0 (compatible USB 2.0)
Vitesse de transfert	~ 5 Gbits/s
Autres	Câble USB 3.2 Gen 1 (Type-A vers Micro-B) ; Housse/Etui de protection Case Logic.
Logiciels	
Suite office	Microsoft office 2019 professionnel 64 bits + licence
Anti-virus	Kaspersky internet antivirus 2021+ licence
Logiciel d'infographie	ADOBE MASTER COLLECTION CS6 64 bits

NB : Contrairement aux autres pièces administratives, l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraîne l'élimination pure et simple du soumissionnaire (Art 92 (2) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics).

#### 11.2 Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant le système de notation binaire et suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères essentiels portent sur les éléments ci-après :

présentation de l'offre ;  
 expérience similaire du soumissionnaire ;  
 caractéristiques techniques des équipements proposés ;  
 délai de livraison ;  
 capacité financière ; preuves d'acceptation des conditions du marché ;  
 autorisation du fabricant ou du revendeur agréer.  
 Seules les offres ayant obtenu, à l'issue de l'évaluation technique, une note supérieure ou égale à 75% à 5/6 des critères essentiels seront retenues pour la suite de la procédure

### 13. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de soixante (60) jours, à compter de la date de dépôt desdites offres.

### 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, au Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Direction des Affaires Générales, 2<sup>ème</sup> étage, porte 212, téléphone n°222 22 15 53. /-

YAOUNDE le 4 Mars 2021

Le MINISTRE

**ELANGA OBAM GEORGES**

# HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/ AONO/ HGY/ CIPM/21 DU 15 FEVRIER 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES A L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDÉ. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ- EXERCICE 2021 –**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
61 03 40

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Yaoundé lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture de denrées alimentaires à l'Hôpital Général de Yaoundé, dans le cadre d'un marché à tranches conditionnelles arrêtées comme suit :

- Tranche ferme : du 1<sup>er</sup> mars au 30 juin 2021 ;
- Tranche conditionnelle : du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2021.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations relatives au présent appel d'offres consistent en la fourniture de :

- viandes et poissons ;
- produits de grandes surfaces
- légumes
- produits de boulangerie.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est réparti par lot ainsi qu'il suit :

	<b>TRANCHE FERME</b>	<b>TRANCHE CONDITIONNELLE</b>	<b>TOTAL</b>
Lot 1	35 300 000	52 950 000	88 250 000 (quatre vingt huit millions deux cent cinquante mille)
Lot 2	28 312 000	42 468 000	70 780 000 (soixante dix millions sept cent quatre vingt mille)
Lot 3	24 188 000	36 282 000	60 470 000 (soixante millions quatre cent soixante dix mille)
Lot 4	12 200 000	18 300 000	30 500 000 (trente millions cinq cent mille)
<b>Total</b>	<b>100 000 000</b>	<b>150 000 000</b>	<b>250 000 000 (Deux cent cinquante millions)</b>

## 4. Allotissement

Les fournitures sont réparties en quatre (04) lots de la manière suivante :

### LOT 1 : VIANDES ET POISSONS

N°	Désignation	Quantité		
		Tranche ferme	Tranche conditionnelle	Totale
1	Poulet de chair	960	1 440	2 400
2	Poisson maquereau	112	168	280
3	Poisson bar rada	16	24	40
4	Poisson bar carpe	64	96	160
5	Poisson bar calada	128	192	320
6	Poisson fumé	64	96	160
7	Viande de bœufs émincée	1 120	1 680	2 800
8	Viande de bœufs hachée	1 280	1 920	3 200
9	Porc	8	12	20

**LOT 2 : PRODUITS DES GRANDES SURFACES**

N°	Désignation	Quantité		
		Tranche ferme	Tranche conditionnelle	Totale
1	Eau minérale	5 336	8 004	13 340
2	Farine de blé	4	6	10
3	Lait en poudre en sachets	100	150	250
4	Lait en poudre en sac	8	12	20
5	Eau javel	12	18	30
6	Savon liquide	84	126	210
7	Sardines en conserve	4	6	10
8	Sucre blanc en morceaux	24	36	60
9	Fromage	36	54	90
10	Thé au citron	20	30	50
11	Chocolat en poudre	20	30	50
12	Margarine	32	48	80
13	Chocolat pour tartine	20	30	50
14	Maïs doux	16	24	40
15	Petits pois	16	24	40
16	Tomate concentrée	16	24	40
17	Saucisson à l'ail	12	18	30
18	Serviette de table	36	54	90
19	Riz blanc	16	24	40
20	Huile végétale	68	102	170
21	Vinaigre blanc sans alcool	8	12	20
22	Alvéoles d'œuf de poule	300	450	750
23	Poivre blanc moulu	36	54	90
24	Sel iodé	8	12	20
25	Olive verte dénoyauté	32	48	80
26	Pâtes alimentaires	48	72	120
27	Jambon en boîtes	16	24	40
28				

Eponge métallique









29	Eponge simple	12	18	30
30	Moutarde	16	24	40
31	Film alimentaire	80	120	200
32	Papier alu	16	24	40
33	Pâte d'arachide	4	6	10
34	Sucre en poudre	4	6	10
35	Sucrette	32	48	80
36	Cube Honig	6	9	15
37	Cube crevettes	6	9	15
38	Aromates divers	64	96	160
<b>LOT 3 : LEGUMES</b>				
39	Vin blanc	32	48	80
N°0	Designation	Quantité		
		Tranche ferme	Tranche conditionnelle	Totale
1	Choux blanc	16	24	40
2	Choux rouge	10	15	25
3	Igname blanc	32	48	80
4	Manioc filet	32	48	80
5	Soja	16	24	40
6	Plantain mûr	320	480	800
7	Pommes de terre	16	24	40
8	Folon lavé	640	960	1600
9	Ndolé lavé	668	1002	1670
10	Tomate fruit	88	132	220
11	Condiments verts assortis	80	120	200
12	Carotte	16	24	40
13	Haricot vert	48	72	120
14	Haricot blanc	8	12	20
15	Poivron	48	72	120
16	Poireaux	32	48	80
17				



Aubergine









18	Courgettes	48	72	120
19	Concombre	48	72	120
20	Citron fruit	8	12	20
21	Gingembre	16	24	40
22	Piment	8	12	20
23	Légume bitoso	960	1440	2400
24	Oignon	32	48	80
25	Ail	80	120	200
26	Patate douce	20	30	50
27	Arachide	4	6	10
28	Ananas	960	1440	2400
29	Pastèque	1000	1500	2500
30	Papaye	68	102	170
31	Orange	32	48	80
32	Banane douce	96	144	240



## LOT 4 : PRODUITS DE BOULANGERIES

N°	Désignation	Quantité		
		Tranche ferme	Tranche conditionnelle	Totale
1	Pain ordinaire	44 800	67 200	112 000
2	Pain sans sel	200	300	500
3	Pain complet	1 860	2 790	4 650
4	Brioche	480	720	1 200
5	Croissant au beurre	2 480	3 720	6 200
6	Pain au chocolat	2 400	3 600	6 000
7	Pain au lait	2 400	3 600	6 000

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun.

### 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Yaoundé de l'exercice 2021 sur la ligne budgétaire n° 61 03 40.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction des Affaires Administratives, Techniques et Financières de l'Hôpital Général de Yaoundé, Tél : 22 20 39 53, fax : 22 21 20 15, dès publication du présent avis

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Secrétariat de la Direction des Affaires Administratives, Techniques et Financières de l'Hôpital Général de Yaoundé, Tél : 22 20 39 53, fax : 22 21 20 15, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de **versement d'une somme non remboursable de 150 000 (cent cinquante mille) francs CFA** au Compte Spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert auprès des agences BICEC.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'Appel d'Offres.

### 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Direction des Affaires Administratives, Techniques et Financières de l'Hôpital Général de Yaoundé, Tél : 22 20 39 53, fax : 22 21 20 15, dès publication du présent avis **au plus tard le 1<sup>er</sup> Avril 2021 à 13 heures précises** sous pli fermé. Au-delà de cette heure aucune offre ne sera acceptée.

Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée ni retirée et devra porter la mention:

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002 / AONO/ HGY/ CIPM/21 du 15 FEVRIER 2021  
 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES  
 A L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDE.  
 A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

### 10. Delai de Livraison

Le délai de livraison de la tranche ferme est de 04 (quatre) mois et le délai de livraison de la tranche conditionnelle est de 06 (six) à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations de la tranche.

### 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque

ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère Chargé des Finances, valable pendant 120 (cent vingt) jours à compter de la date limite de dépôt des offres et d'un montant par lot de :

- Lot 1 : 1 700 000 (un million sept cent mille) francs CFA**
- Lot 2 : 1 400 000 (un million quatre cent milles) francs CFA**
- Lot 3 : 1 200 000 (un million deux cent milles) francs CFA**
- Lot 4 : 600 000 (six cent milles) francs CFA**

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront dater de établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, Notamment établie selon le modèle indiqué dans le DAO et délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance de premier rang a Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu **le 1<sup>er</sup> Avril 2021 à 14 heures** par la Commission l'Hôpital Général de Yaoundé dans la Salle des Réunions de la Direction Générale de l'Hôpital Général de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dossier.

## 14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

### 1 Critères éliminatoires

1. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement du délai de rattrapage de 48 heures;
2. Documents falsifiés ou fausses déclarations;
3. Absence de caution de soumission
4. Absence d'un engagement à ne livrer que des produits non avariés et/ou dont le délai de péremption est supérieur ou égal
5. Absence d'un engagement à livrer sans exception tous les produits attendus du Maître d'Ouvrage ;
6. Absence d'un engagement à respecter scrupuleusement le planning des livraisons partielles ;
7. 7. N'avoir pas satisfait à au moins trois (03) des quatre (04) critères essentiels.
8. 8. Absence de preuve de la disponibilité en possession ou en location d'un moyen de transport frigorifique pour les fourniture
9. 9. Absence d'un certificat délivré par la SODEPA pour la fourniture de la viande de bœuf prévue dans le lot 1 ;
10. 10. Absence d'un agrément pour l'importation des poissons pour le lot 1 ;
11. 11. Absence de certificats médicaux pour les personnels du soumissionnaire pour le lot 1 ;
12. Absence d'un certificat d'hygiène de l'entreprise pour le lot 1.

### 2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous

1. Présentation de l'offre (Conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre e
2. Expérience du soumissionnaire dans des prestations similaires ;
3. Délai et planning de livraison ;
4. Preuves d'acceptation des conditions du marché.

L'offre du soumissionnaire doit satisfaire à au moins trois (3) des quatre (4) critères essentiels.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée techniquement qualifiée et dont l'offre financière sera la n

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la n

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat de la Division Ad  
Général de Yaoundé, Tél : 22 20 39 53, Fax 22 21 20 15.

# ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AON0/EDC/CIPM/2021 DU 02 MARS 2021 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE SECURITE ET GARDIENNAGE DE L'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE LOM PANGAR FINANCEMENT : BUDGET EDC, EXERCICE 2021 IMPUTATION BUDGETAIRE : F050303**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
F050303

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

En vue d'assurer de la sécurité et le gardiennage de l'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar, le Directeur Général de EDC lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des prestations de sécurité et de gardiennage des sites ci-après désignés :

- les voies d'accès extérieures au site de Lom Pangar notamment entre les postes de contrôle fixes de Ouami et de la cité du Maître d'Ouvrage de Lom Pangar ;
- les voies d'accès intérieures du site de Lom Pangar ;
- la cité du maître d'ouvrage sis en rive gauche du barrage;
- les bureaux du Maître d'Ouvrage/Maître d'œuvre sis en rive droite du barrage ;
- les ouvrages du barrage de Lom Pangar.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent à mettre à la disposition de (EDC) des agents de sécurité qui assurent la surveillance de jour comme de nuit les sites sus-listés ainsi que la sécurité des personnes et des biens.

Le service de jour va de six (06) heures du matin à dix-huit (18) heures du soir et le service de nuit de dix-huit (18) heures du soir à six (06) heures du matin.

Les jours de travail sont de lundi à dimanche y compris les jours fériés suivant un planning des équipes préalablement établi par le prestataire.

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cinquante millions (50 000 000) FCFA** TTC.

## 4. Allotissement

Les prestations sont en **un (1) lot unique**.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais spécialisées dans le domaine de la surveillance et de la sécurité, et ayant au préalable un agrément signé de l'autorité compétente.

Sont exclues de la présente consultation, les entreprises suspendues par les autorités pour défaillance et abandon de marché.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de EDC pour l'exercice 2021 sur les lignes d'imputation budgétaire F050303.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables de 07h 30mn à 15h 30mn au Bureau du Courrier de EDC, 4<sup>ème</sup> étage, Porte 412, Immeuble Hibiscus, Avenue Charles de Gaulle, BP : 15 111 Yaoundé, Tél : 222 23 19 30, 222 23 10 89 Fax: 222 23 11 13, E-mail: [info@edc.cm](mailto:info@edc.cm) dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Bureau du Courrier de EDC, 4<sup>ème</sup> étage, Porte 412, Immeuble Hibiscus, Avenue Charles de Gaulle BP : 15111 Yaoundé, Tél 222 23 19 30, 222 23 10 89. Fax: 222 23 11 13, E-mail: [info@edc.cm](mailto:info@edc.cm), dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement dans le compte N°335988 ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC), d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier.

La copie dudit reçu sera déposée au lieu de retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels doit être déposée au bureau du courrier de EDC, 4<sup>ème</sup> étage porte 412, Immeuble hibiscus Yaoundé, Tél : 237 22 23 11 03, fax : +237 22 23 11 13, au plus tard le **07 avril 2021** à 12 heures, heure locale, et revêtue de la mention suivante :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 004/AONO/EDC/CIPM/2021 du 02 mars 2021

Pour la réalisation des prestations de sécurité et gardiennage de l'Aménagement Hydroélectrique de Lom Pangar  
Financement BUDGET EDC-Exercice 2021

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **douze (12) mois**.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances dont la liste figure à la pièce N°10 du DAO, **valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres**. Le montant de ladite caution est fixé à **un million (1 000 000) FCFA**.

Les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme ou incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres notamment, entrainera le rejet pur et simple de l'Offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera **en deux temps**, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des plis contenant les pièces administratives et les offres techniques aura lieu le **07 avril 2021** à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC dans la salle de réunion du 5<sup>ème</sup> étage sise à l'immeuble Hibiscus, avenue Charles de Gaulle.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise.

## 13. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- absence ou non-conformité des pièces administratives aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres en particulier absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces ;
- absence d'un agrément autorisant l'exercice de l'activité de gardiennage ;
- absence de police d'assurance en cours de validité ;
- présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- note technique inférieure à 80 points sur 100.

## 2. Critères essentiels

Le nombre de points attribués pour chaque critère et sous critère d'évaluation est le suivant :

N°	Critères	Points
1	Expérience du soumissionnaire, pertinente pour la mission	20
2	Plan de travail et méthodologie proposés par rapport aux Termes de référence	20
3	Moyens matériels et logistiques	20
4	Qualifications et compétence du Personnel proposé pour la mission	36
5	Présentation de l'offre	4
<b>TOTAL</b>		<b>100</b>

### 14. Attribution

Le prestataire sera choisi par la méthode de sélection du **mieux disant (qualité-coût)** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

### 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de EDC sis à Immeuble Hibiscus, BP 15 111 Yaoundé, Tél 222 23 19 30, Fax : 222 23 11 13, Bureau du Courrier porte 412.

YAOUNDE le 2 Mars 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**DR NSANGOU THEODORE**

## COMMUNE DE DOUME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONOU/CIPM DU 01/03/2021 POUR U  
CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LA COMMUNE DE DOUME.  
DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT  
PUBLIC- EXERCICE 2021- N°LOT DÉSIGNATION IMPUTATION MONTANT TTC 1 CONSTRUCTION D'UN  
BLOC MATERNEL À L'EM DEMBAMA 27 351016A1213 2811279 22 500 000 2 CONSTRUCTION D'UN BLOC  
MATERNEL À L'EM DENKOU 27 351016A1213 2811279 22 500 000 3 CONSTRUCTION D'UN BLOC  
MATERNEL A L'EM DE SIBITA 27 351016A1213 2811279 22 500 000 4 CONSTRUCTION D'UN BLOC DE  
DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE DJAGLASSI 15197 01661213 2811222 17 500 000 5 CONSTRUCTION  
D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE BAYONG 2 15197 01661213 2811222 17 500 000**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
27 35101661213 2811279

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUME. Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour la construction de certaines infrastructures scolaires dans la commune de DOUME. Département du HAUT-NYONG. Région de l'Est, allotisains qu'ilsuit :

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- ° Lot 100 : Les travaux préparatoires :
- ° Lot 200 : Les terrassements :
- ° Lot 300 : Les fondations :
- ° Lot 400 : Les maçonneries et élévation :
- ° Lot 500; La charpente - la couverture et le plafond:
- ° Lot 600 : Les menuiseries bois.
- ° Lot 700 : Les menuiseries métalliques;
- ° Lot 800 : L'électricité :
- ° Lot 900; La peinture
- ° Lot 1000; Les VRD:
- ° Lot 1100 ; Plomberie - Sanitaires

### 3. Cout Prévisionnel

lot 1: 22 500 000

lot 2: 22 500 000

lot 3: 22 500 000

lot 4: 17 500 000

lot 5: 17 500 000

### 4. Allotissement

N°LOT	Désignation	Imputation	Montant TTC
1	Construction d'un bloc maternel à l'EM de MBAMA	27 35101661213 2811279	22 500 000

2	Construction d'un bloc maternel à l'EM de NKOUM	27 35101661213 2811279 22 500 000
3	Construction d'un bloc maternel a l'EM de SIBITA	27 35101661213 2811279 22 500 000
4	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EodeDJAGLASSI	15197 01661213 2811222 17 500 000
5	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EpdeBAYONG2	15197 01661213 2811222 17 500 000

### 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public. EXERCICE 2021.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de DOUME. dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) CFA.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de DOUME. dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) CFA.

### 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués commetels. devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de DOUME, au plus tard le 06/04/2021 à 09 heures précises et portera les mentions suivantes ;

### 10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (Dé) mois calendaires. délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

### 11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du (ou des) lot (s) sollicité (s), délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre ou une compagnie d'assurance agréée.

### 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du (ou des) lot (s) sollicité (s), délivrée par un établissement bancaire de ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances. La caution devra rester valable quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de DOUME le 06/04/2021 à 10 heures précises par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de DOUME, en présence des soumissionnaires.

## 14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires:

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;

b. Offre technique

- 1) Absence de déclaration sur l'Honneur de n'avoir pas abandonné un marché pendant les trois (03) dernières années.
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
- 4) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;
- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO

NB\ Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Déclaration sur l'Honneur de n'avoir pas abandonné un marché pendant les trois (03) dernières années
- 2- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire

rois (03) dernières années :

7- Attestation de solvabilité financière d'au moins 80 % du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité(s) devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

8- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux;

9- Compréhension du projet (Sous-Détail des Prix Unitaires)

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/A0N0/C.DME/aPM/2021 Du 01/03/2021 POUR LA CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURESSCOLAIRES DANS LA COMMUNEDEDOUME. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DEL'EST

((Préciser te(s) tôt (s) sollicité(s))

'A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement'

7- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du (ou des) lot (s) sollicité (s), délivrée par un établissement bancaire de ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

8- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de DOUME le 06/04/2021 à 10 heures précises par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de DOUME, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

9- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires:

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;

b. Offre technique

- 1) Absence de déclaration sur l'Honneur de n'avoir pas abandonné un marché pendant les trois (03)

dernières années.

- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
- 4) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

5) Reéférences

6)

## 15. Attribution

La lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1) administrative sera jugée conforme ;
- 2) technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%
- 3) financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite ( fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de DOUME, aux numéros de téléphones : 699 560 651 /659 093 202

*BERTOUA le 1 Mars 2021*

*Le MAIRE*

***MPANS Giselle Rose***

## HILTON YAOUNDE

**COMMUNIQUE N°01/C/ CHC/HILTON/CIPM/DG/GK PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/HILTON/CHC/CIPM/2021 DU 22 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CENTRALES DE TRAITEMENT D'AIR DU HILTON YAOUNDE CHC - PHASE 3**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général du Hilton Yaoundé CHC** communique :

Par *Décision N°001/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/GK* du 05 Mars 2021, le marché relatif à l'appel d'offres n°02/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2021 du 22 Janvier 2021 relatif aux travaux de remplacement des centrales de traitement d'air du Hilton Yaoundé CHC - phase 3 est déclaré **infructueux** pour non satisfaction à tous les critères éliminatoires.

Les soumissionnaires sont invités à se présenter au service des Marchés sis à la Direction Générale du Hilton Yaoundé, sous quinzaine, à l'effet de retirer leurs offres, à l'exception de l'original et de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics. Passé ce délai, leurs offres seront tout simplement détruites sans qu'il n'y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission des prestataires. /-

YAOUNDE le 5 Mars 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**BESANÇON Julien**

**COMMUNE DE NGOURA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C.NGRA/SG/ST/CIPM/NGRA/2021 DU 02 MARS 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE DANS LES CENTRES PRESCOLAIRES COMMUNAUTAIRES (CPC) DE RIGUE ET NGOURA DANS LA COMMUNE DE NGOURA DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RESION DE L'EST. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Le Maire de la Commune de Ngoura, Maitre d'Ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'une (01) salle de classe dans les Centres Préscolaires Communautaires (CPC) de Rigué et Ngoura dans la Commune de NGOURA département du Lom et Djérem, région de l'Est

**2. Consistance des prestations**

Les travaux à réaliser portent sur :

- Lot 100 : Travaux préparatoires ;
- Lot 200 : Terrassements ;
- Lot 300 : Fondations ;
- Lot 400 : Maçonnerie-Elévation ;
- Lot 500 : Charpente-Couverture ;
- Lot 600 : Menuiserie ;
- Lot 700 : Electricité ;
- Lot 800 : Peinture ;
- Lot 900 : Aménagement VRD.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel des travaux est de **Huit millions (8 000 000) FCFA TTC** pour chaque lot ;

**4. Allotissement**

Les travaux sont constitués en lot ci-apres définis:

N° LOT	Désignation	Montant TTC	Caution de soumission
01	Construction d'une salle de classe au Centre Préscolaire Communautaire de Rigué dans la Commune de Ngoura, Département du Lom et Djérem, Région de l'Est.	8 000 000	160 000 Fcfa
02	Construction d'une salle de classe au Centre Préscolaire Communautaire de Ngoura dans la Commune de Ngoura, Département du Lom et Djérem, Région de l'Est.	8 000 000	160 000 Fcfa

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2021

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Ngoura, Service Technique, Tél : 674 790 224 / 693 938 406, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de Ngoura, Service Technique. Tél : 674 790 224 / 693 938 406, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de NGOURA, d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de Ngoura, Service Technique, Tél : 674 790 224 / 693 938 406 au plus tard le **08 Avril 2021 à 13 heures** précises et portera les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C.NGRA/SG/ST/CIPM /NGRA/2021 DU 02 MARS 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE DANS LES CENTRES PRESCOLAIRES COMMUNAUTAIRES DE RIGUÉ ET NGOURA DANS LA COMMUNE DE NGOURA DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.**

**" A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement "**

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du cout prévisionnel de chaque lots; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30 ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Ngoura, le **08 Avril 2021 à 14 Heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngoura, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la Caution de Soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

h. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- iV.jg ; Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de Cinq millions (5 000 000) ....Oui
- 2) Les références de l'Entreprise..... Oui
- 3) La compréhension du projet pour..... Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement ....Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ....Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

## 15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Ngoura, Service Technique. Tél : 674 790 224 / 693 938 406.

NGOURA le 2 Mars 2021

Le MAIRE

**MADA MICHEL**

## COMMUNE DE NGOURA

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION  
N°001/DC/C.NGOURA/SG/CIPM/NGOURA/2021 DU 02 MARS 2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL  
MEDICAL DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NGOURA DANS LA COMMUNE DE  
NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM-DJEREM, REGION DE L'EST FINANCEMENT : BUDGET  
D'INVESTISSEMENTS PUBLICS- EXERCICE 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune de Ngoura, Maître Ouvrage, lance, pour le compte de la Commune de NGOURA, une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'équipement du Centre Médical d'Arrondissement (CMA) de Ngoura en matériel médical dans la Commune de NGOURA.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, comprennent :

- Equipement du CMA de NGOURA.

### 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de **15.000.000 ( Quinze millions) FCFA TTC**

### 4. Allotissement

N/A

### 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

### 6. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2021.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de NGOURA dès publication du présent avis

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Mairie de NGOURA dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement par lot postulé, à la Recette Municipal de NGOURA, d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA**.

**9. Remises des offres**

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé contre décharge à la Mairie de NGOURA au plus tard le **26 Mars 2021 à 13 heures**, heure locale et devront porter la mention:

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C.NGRA/SG/ST/CIPM/NGRA/2021  
DU 02 MARS 2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MEDICAL  
D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NGOURA DANS LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET  
DJEREM, REGION DE L'EST**

**Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- Exercice 2021 ;  
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**10. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution maximum des prestations est de **deux (02) mois**.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

**11. Cautionnement Provisoire**

DESIGNATION	MONTANT F CFA TTC	MONTANT CAUTION FCFA
Equipement en matériel médical du CMA de NGOURA	15 000 000	300 000

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit

DESIGNATION	MONTANT F CFA TTC	MONTANT CAUTION FCFA
Equipement en matériel médical du CMA de NGOURA	15 000 000	300 000

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables,

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **26 MARS 2021 à 14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGOURA siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la Mairie de NGOUFIA.

## 14. Critères d'évaluation

1. Absence d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
2. Spécifications techniques non-conformes (cf. CCTP) ;
3. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
4. N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualifications ;

### 10.2. Critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale de l'Offre Oui/Non
2. Chiffre d'affaire de l'Exercice 2020 Oui/Non
3. Accès à une ligne de crédit (Attestation de solvabilité financière délivrée par une banque de l'ordre agréée par le MINFI) Oui/Non
4. Conformité des fournitures aux spécifications techniques Oui/Non
5. Planning de livraison Oui/Non

Seuls les soumissionnaires qui auront remplis au moins 80 % des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 80% des critères essentiels.

## 15. Attribution

N/A

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant **soixante (60) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès soit de la Mairie de NGOURA, soit du Directeur du District de Santé de NGOURA Tél : 674 790 224 / 693 938 406

NGOURA le 2 Mars 2021

Le MAIRE

**MADA MICHEL**

## COMMUNE DE NGORO

**AVIS DE CONSULTATION N°001 /AC/ C-NGO/CIPM/2021 DU 05/03/2021 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINES STRUCTURES SANITAIRES DE LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE : LOT 1 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NGORO ; LOT 2 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NYAMONGO ; LOT 3 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NYAMOKO.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de NGORO (Autorité Contractante), lance pour le compte de sa Commune, un Avis de Consultation, pour l'équipement en matériel médical de certaines structures sanitaires de la commune de Ngoro.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le Descriptif de la Fourniture (DF) et le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) annexés au Dossier de Consultation.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel desdites prestations est de **quinze millions (15 000 000) FCFA** pour le lot1, **huit millions (8 000 000) FCFA pour le lot 2** et **huit millions (8 000 000) FCFA** pour le lot 3.

### 4. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres font l'objet de **trois (03) lots**.

NB : Chaque lot faisant l'objet d'un projet bien défini, une même entreprise peut soumissionner pour les trois lots mais ne saurait être attributaire de plus d'un lot à la fois.

**Les entreprises ayant des raisons sociales différentes mais dirigée par une seule et même personne seront considérées comme étant la même entreprise.**

### 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées et justifiant des capacités techniques et financières dans la prestation des services objet de la présente demande de cotation.

### 6. Financement

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont financées par les ressources issues des compétences transférées aux Communes par le Ministère de la Santé - Exercice **2021** sur la ligne d'imputation budgétaire n°.....

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier de Cotation (DC) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de NGORO (Secrétariat Général), dès publication du présent avis dans le Journal Des Marchés (JDM) et à la Mairie de Ngoro.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Cotation (DC) peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de Ngoro sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente mille francs (30 000) francs CFA pour le premier lot, quinze mille (15 000) pour le deuxième lot et quinze mille (15 000) pour le troisième lot, payable à la recette municipale de Ngoro.**

### Présentation des Offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois (03) dans un seul volume:

- a) Pièces administratives
- b) Partie Technique

- c) Partie financières

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la mairie de NGORO (Secrétariat de la CIPM), au plus tard le 25/03/2021 à 12 heures et devra porter la mention :

« **AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/C-NGO/CIPM/2021 DU 05/03/2021 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DE CERTAINES STRUCTURES SANITAIRES DE LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE : NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE :**

**LOT 1 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NGORO ; LOT 2 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NYAMONGO ; LOT 3 : EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NYAMOKO.» " A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT "**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la prestation des services objet de la présente demande de consultation est de **quarante-cinq (45) Jours calendaires pour chaque lot.**

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **trois cent mille (300 000) Franc CFA pour le lot1, cent soixante mille (160 000) Francs CFA pour le lot 2 et cent soixante mille (160 000) Francs CFA pour lot 3** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, dont la liste figure dans la pièce 12 de ce Dossier de Consultation et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Cotation sera déclarée irrecevable.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de Cotation (RPDC).

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Cotation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable sous 48 heures. **Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date d'ouverture des offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 25/03/2021 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Ngoro.

Les soumissionnaires peuvent également assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1<sup>ère</sup> étape** : Vérification par la Commission Interne de Passation de Marchés de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2<sup>e</sup> étape** : Evaluation par la Commission Interne de Passation de Marchés de la partie technique des soumissionnaires dont les offres administratives sont jugées conformes.
- **3<sup>e</sup> étape** : L'analyse par la Commission Interne de Passation de Marchés de la partie financière des soumissionnaires dont les offres ont été reconnues administrativement conformes et techniquement qualifiées.

### Principaux critères éliminatoires et essentiels:

Les critères d'évaluation des offres sont constitués de deux types :

#### A. Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et d'éliminer les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel sous 48h, aux conditions fixées dans le Dossier de Consultation relatives notamment à la recevabilité des pièces Administratives, à la conformité du descriptif de la fourniture, aux spécifications techniques du Dossier de Consultation et à la qualification des candidats.

Il s'agit pour la partie :

Administrative de :

1. 1. Dossier administratif incomplet ou pièce non conforme après **quarante-huit (48) heures (Article 92 (9) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics)**;
2. 2. Pièces falsifiées ou fausse déclaration (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**);
3. 3. **Présence de l'entreprise soumissionnaire** sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre Délégué chargé des Marchés Publics. (**Disposition de la Lettre Circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 Janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés**).

Technique de :

1. Non satisfaction d'au moins 80,33% (soit 10/12) des critères essentiels.

Financière de :

1. Offre financière incomplète ;
2. Omission ou modification d'une quantité dans l'offre financière,
3. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

#### **B. Critères essentiels :**

Toute offre ayant obtenu une note **supérieure ou égale à 83,33%** de « oui » verra son offre financière examinée.

**IU : La grille détaillée d'évaluation est annexée au présent Dossier de Consultation. Principaux critères de qualification (voir grille d'évaluation des offres techniques)**

**i) Présentation générale de l'Offre; (07 points)**

**ii) Spécifications techniques ; (03 points)**

**iii) Preuve d'acceptation du contrat (02 points).**

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 83,33% des critères essentiels** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

**IU : Toute entreprise ayant abandonné un contrat lié à la commande publique (Lettre Commande et/ou Marché) au cours des trois (03) dernières années et/ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre de Marchés Publics est d'office éliminée.**

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de NGORO, Autorité Contractante attribuera la Lettre commande au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la Lettre commande de façon satisfaisante et dont **l'offre financière a été évaluée la moins-disante**.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie de NGORO ou au Secrétariat Général**

**NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517.**

YAOUNDE le 5 Mars 2021

Le MAIRE

**NANGO Anne Marceline**

**COMMUNE DE NANGA EBOKO**

**AVIS DE CONSULTATION N°04/AC/CNE/SG/CIPM/2021 DU 03/03/2021 POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE DE NANGA-EBOKO COMMUNE DE NANGA-EBOKO DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINAC, EXERCICE 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

**Le Maire de la** commune de Nanga-Eboko, autorité contractante lance, pour le compte de la commune de Nanga-Eboko, un avis de consultation pour fourniture d'équipement de la bibliothèque de Nanga-Eboko commune de Nanga-Eboko département de la haute-Sanaga, région du centre.

**2. Consistance des prestations**

Les prestations, objet de la présente consultation sont définies dans le Descriptif de la Fourniture (DF). Elles sont constituées **en un lot unique**.

**3. Cout Prévisionnel**

pour un montant provisionnel de **Dix millions francs CFA (10.000.000) FCFA**.

**4. Participation et origine**

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité des conditions aux prestataires de droit Camerounais spécialisés dans les équipements et le mobilier de bureau.

Par le présent Avis de Consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

**5. Financement**

Les prestations, objets de la présente consultation, sont financées par le Budget d'investissement public, Exercice 2021,

**6. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Marie de Nanga-Eboko ou au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés.

**7. Acquisition du Dossier**

Le dossier de consultation peut être obtenu au Secrétariat de la Marie de Nanga-Eboko du présent avis, contre versement d'une somme **non remboursable de vingt mille (20.000) FCFA**, payable à la Recette Municipale de Nanga-Eboko.

La quittance devra préciser le numéro de l'Avis de Consultation. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, **obligatoirement**, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires** dont **un** original marqué comme tel et **six (6) copies**, devra parvenir au Secrétariat du Maire de Nanga-Eboko, au plus tard **le 07/04/2021 à 12 heures** et devra porter la mention :

« **AVIS DE CONSULTATION N° 04/AC/CNE/SG/CIPM/2021**

**DU 03/03/2021 POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE DE NANGA-EBOKO COMMUNE DE NANGA-EBOKO DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE**

**FINANCEMENT : BIP, MINAC EXERCICE 2021.**

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

## 9. Delai de Livraison

Le délai de livraison des fournitures est fixé à **trente (30) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **Deux cent mille (200 000) F CFA**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30 jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03) mois** et valide au jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Seront déclarées irrecevables les offres non-conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 07/04/2021** à partir de **13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans **la salle des Actes de l'Hôtel de ville de la Commune de Nanga-Eboko**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

## 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre- vingt dix (90) jours**, à compter de la date de l'ouverture des offres.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de Secrétariat du Maire de Nanga-Eboko.

YAOUNDE le 3 Mars 2021

Le MAIRE

**ETO ROMAIN ROLAND**

## COMMUNE DE BIBEY

**AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/ MINDDEVEL/RCE/DHS/C-BIBEY/CIPM-HS/2021 DU 01 MARS 2021  
POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BIBEY, COMMUNE DE BIBEY,  
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA. FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

**Le Maire de la Commune de BIBEY**, Autorité contractante lance, pour le compte **de la Commune de BIBEY**, un avis de consultation pour l'équipement du Centre de Santé Intégré de Bibey, Commune de Bibey – Département de la Haute-Sanaga.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation sont définies dans le Descriptif de la Fourniture (DF). Elles sont constituées **en un lot unique**.

### 3. Cout Prévisionnel

un montant provisionnel toute taxe comprise de **huit millions (8 000 000) F CFA** sur la ligne d'imputation 55 40 531 07 641153 2272 611

### 4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité des conditions aux prestataires de droit Camerounais spécialisés dans les équipements et le mobilier de bureau.

Par le présent Avis de Consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 5. Financement

Les prestations, objets de la présente consultation, sont financées par le Budget d'investissement public, Exercice 2021, pour un montant provisionnel toute taxe comprise de **huit millions (8 000 000) F CFA** sur la ligne d'imputation 55 40 531 07 641153 2272 611

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de BIBEY

### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à la Mairie de Bibey; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme **non remboursable de Trente mille (30 000) FCFA**, payable à la Recette Municipale de BIBEY.

La quittance devra préciser le numéro de l'Avis de Consultation. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, **obligatoirement**, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (6) copies, devra parvenir à la Mairie de Bibey, au plus tard le 26 mars 2021 à 12 heures précise et devra porter la mention :

« **AVIS DE CONSULTATION N° 01/DC/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-B/CIPM-/2021**

**DU 01 MARS 2021 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BIBEY, COMMUNE DE BIBEY, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA.»**

**FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2021.**

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

### Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

**L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;**

**L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;**

**L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).**

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention du DC

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DC et séparées par des intercalaires de couleur autre que la blanche

## 9. Delai de Livraison

Le délai de livraison des fournitures est fixé à soixante **(60) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

## 10. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date initiale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de la Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque et des compagnies d'assurances agréées et habilitées à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 26 mars 2021 à 13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans **la salle des actes** de la MARIE DE BIBEY.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

**-1er étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),**

**-2eme étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)**

**-3ème étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).**

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 12. Critères d'évaluation

### 11.1. Critères éliminatoires

#### a) Dossier administratives :

- Absence de l'original de la caution de soumission;
- Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;

#### b) Dossier technique pour absence de l'une des pièces suivantes :

- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;
- Non satisfaction des spécifications techniques du matériel ;

#### c) Dossier financier incomplet ou absence de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission timbrée et signée ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres;
- Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- Le sous – détail des prix unitaires.

#### d) Omission d'un prix quantifié ;

#### e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

#### f) N'avoir pas obtenu au moins un total de 4 critères sur l'ensemble des 5 critères essentiels ;

### 11.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur **5 critères** essentiels comme suit :

- Présentation de l'offre sur **01 critère** ;
- Service après-vente **01 critère** ;
- Planning et délai de livraison sur **01 critère** ;
- Expérience du soumissionnaire dans la fourniture du Mobilier ou équipement de bureau sur **02 critères**.

## 13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la **moins disante** et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

## 14. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de Quatre Vingt Dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Mairie de Bibey.

YAOUNDE le 4 Mars 2021

Le MAIRE

**SAVOM Martin**

# PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°0001/ASMI /PADI-DJA/DRC/AMO/2021 DU 04/03/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DU PROJET DE MISE EN ŒUVRE D'UNE ECONOMIE RURALE ADOSSEE A LA CACAOCULTURE A MESSAMENA ET A MEYOMESSI, PHASE III.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Dans le but de constituer une liste restreinte des entreprises pour l'exécution du projet de mise en œuvre d'une économie rurale adossée à la cacaoculture à Messamena et à Meyomessi (Phase III), le Coordonnateur du PADI-Dja, Maître d'Ouvrage Délégué, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI), à l'intention des entreprises du domaine qui désirent participer à la pré-qualification pour ces travaux.

Les travaux seront financés par le Budget d'Investissement Publics du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), au titre des exercices budgétaires 2020 et suivants.

## 2. Objet

Le présent avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des entreprises devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à l'exécution **du projet de mise en œuvre d'une économie rurale adossée à la cacaoculture à Messamena et à Meyomessi (Phase III)**.

## 3. Participation et origine

Etre une entreprise camerounaise du secteur de l'agronomie et/ou de l'agrobusiness ;  
Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises, notamment :  
- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point III.1 ci-dessous ;  
- Avoir une expérience suffisante dans le domaine travaux relatifs à la mise en place des champs semenciers et la production cacaoyère ;  
- Disposer du matériel et du personnel compatible avec les prestations à réaliser ;  
- Avoir une capacité financière produite par un établissement bancaire de premier ordre et attestant que le prestataire est capable de préfinancer les prestations à hauteur de 50 millions de FCFA.

## 4. Remises des offres

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, devront être remis en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé au Programme d'Aménagement et de Développement Intégré de la boucle minière du Dja et de la zone frontalière adjacente (PADI-Dja), **le 05/04/2021 à 15 heures** précises, heure locale, avec la mention :

« **AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET**

N° 001/ ASMI /PADI-Dja/CSPM\_P/2021DU **04/03/2021**

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DU PROJET DE MISE EN ŒUVRE D'UNE ECONOMIE RURALE ADOSSEE A LA CACAOCULTURE A MESSAMENA ET A MEYOMESSI (PHASE III)

## 5. Composition du dossier

Les entreprises qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les travaux décrits ci-dessus devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) volumes :

III-1 : Volume 1 (Pièces administratives)

Le « volume 1 » comprendra



Les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

1. 1. une lettre de motivation dûment signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint s'il est présélectionné ;
2. 2. les statuts ou textes qui justifient l'existence du candidat ;
3. 3. l'accord de groupement, le cas échéant ;
4. 4. l'autorisation de vérification des références ; cette autorisation dûment signée du Responsable de l'entreprise ou du groupement, autorise de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées ;
5. 5. L'attestation de non redevance ;
6. 6. une attestation de non-faillite, délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
7. 7. l'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP ;
8. 8. l'attestation de capacité financière.

En cas de groupement, les pièces ci-dessus doivent être fournies par chaque membre du groupement, à l'exception des pièces 1, 3 et 8.

N.B : l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera l'élimination du candidat.

### III- 2 : Volume 2 (Dossier technique)

Le dossier technique devra comprendre :

#### III-2-1 : Les moyens humains :

##### III-2-1-1 : La liste du personnel d'encadrement

Le candidat fournira la liste définissant le personnel clé accompagnée :

- du curriculum vitae signé de chaque personnel ;
- de la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- de l'attestation de disponibilité.

La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'expert considéré, la note zéro (0).

A cet effet, l'entreprise devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel de maîtrise composé de :

N°	Ressources humaines	Plein temps /	Qualifications/Expériences requises
	spécifiques nécessaires	Temps partiel	
1.	Un (01) Expert Ingénieur Agronome chef de mission	Temps plein	BAC + 5 ans d'études universitaires minimum 10 ans d'expérience dans le domaine de la

cacaoculture

N°	Ressources humaines spécifiques nécessaires	Plein temps / Temps partiel	Qualifications/Expériences requises
2	Un (01) Expert Ingénieur agro-socio-économiste	Temps plein	BAC + 3 ans d'études universitaires minimum 05 ans d'expérience en organisation et appui à la gestion des organisations professionnelles agricoles Certification dans la maintenance des tracteurs agricoles + 2 ans d'expérience dans le domaine.
3	Un (01) Experts principal Ingénieur Génie Rural / Génie Civil	Temps plein	BAC + 3 ans d'études universitaires minimum 05 ans d'expérience dans les bâtiments pour l'agriculture et la mécanisation
4	Un (01) Experts semencier	Temps plein	BAC + 3 ans d'études universitaires minimum 05 ans d'expérience la conduite des champs semenciers de cacaoculture
5	Les personnels d'appui (02) techniciens d'agriculture	Temps plein	BAC + 2ans d'études universitaires ou équivalent 02 ans d'expérience minimum dans le domaine de l'Agriculture notamment dans le suivi des itinéraires du cacaoyer

### III-2-1-2 : Les références de l'entreprise

Le Candidat produira la liste de ses références précisant :

- Son expérience au cours des cinq (05) dernières années dans les travaux d'installation des parcelles de cacaoyers ;
- Son expérience dans l'acquisition et la livraison des plants de cacaoyers et des travaux de conduite des champs-semenciers ;
- L'expérience dans la construction des infrastructures rurales.

Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en travaux similaires devra être justifiée toute trace (factures, bons de paiement, extrait du contrat + les pages de signatures conjointement avec les attestations de bonne fin ou les procès-verbaux correspondants délivrés par les services du Maître d'Ouvrage). Ces documents devront être clairs et lisibles.

### III-2-2 : Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le candidat présentera les moyens techniques et matériels qu'il compte mobiliser pour la réalisation des prestations. A cet effet, il produira une liste:

- la liste du matériel informatique et autres outils de l'entreprise avec indication de l'âge :

§ ordinateurs,  
§ imprimantes,



- § scanner,
- § photocopieuse,
- § bureaux, armoires, classeurs, ...
- Matériel roulant éventuellement (Pick-up ou station agon), la nature du matériel roulant, son usage ainsi que son origine (location, achat, ou équipement d'un sous-traitant).
- Matériel et machines de travail éventuellement.

Pour tout ce matériel, la justification de la propriété (photocopies certifiées par les services émetteurs des cartes grises ou des factures) devra être fournie.

III-2-3 : L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général de l'entreprise, devra permettre au Coordonnateur du PADI-Dja de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence et de la qualité du matériel énoncé dans le dossier de candidature et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

NB : La localisation dudit matériel doit être précisée étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage, en cas de besoin.

## 6. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

### IV-1 : Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées ;
- b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c) Présentation d'un chef de mission ne remplissant pas les conditions de qualification demandées au point III-2-1-1 ci-dessus ;
- d) Absence d'une ligne de crédit pour le projet d'au moins **Cinquante millions (50.000.000) de Fcfa**, délivré par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ;
- e) Absence d'un accord de groupement le cas échéant ;
- f) N'avoir pas obtenu la note technique supérieure ou égale à **70/100**.

### IV-2 : Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur 100 points suivant les critères ci-après.

- Expérience et qualification du personnel expert, **50 points** ;
- Référence de l'entreprise ou du groupement, **40 points** ;
- Moyens matériels, **10 points**.

NB : Les pièces administratives et techniques signées par les personnalités non compétentes ne seront pas prise en compte.

## IV.3- GRILLE D'ANALYSE DES OFFRES TECHNIQUES

**VOIR TABLEAU PIECES JOINTES PDF**

## 7. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire d'ordre technique, s'adresser au Programme d'Aménagement et de Développement Intégré de la boucle minière du Dja et de la zone frontalière adjacente (PADI-Dja), sis au quartier Bastos à « l'immeuble PADI-Dja » situé à proximité de l'Ambassade de la République du Congo à Yaoundé.

## 8. Evaluation et publication des resultats

Les entreprises retenues à l'issue du présent ASMI seront consultés dans le cadre de l'appel d'offres national restreint pour les travaux relatifs à l'exécution du projet de mise en œuvre d'une économie rurale adossée à la cacaoculture à Messamena et à Meyomessi, conformément à l'article 76 du décret n°2018/366 portant Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 4 Mars 2021

Le COORDONNATEUR

**TALATALA BLONDEAU**

## MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 0805 /AMI/MINDDEVEL/CIPM DU 04 MARS 2021 RELATIF A LA PRE SELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU CABINETS POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE DEVANT ABRITER LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT - BIP, EXERCICE 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Contexte

Le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) a été créé à la faveur de la réorganisation gouvernementale suivant le Décret n°2018/409 du 2 mars 2018. Pour la mise en place effective du processus de décentralisation. Pour ce faire, ce ministère a besoin des locaux suffisants et décents pour loger au niveau des services centraux et déconcentrés son personnel. C'est dans cette optique que le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local, a envisagé la construction d'un immeuble ministériel digne (**S+R+10**) qui abritera dans un premier temps ses services centraux.

### 2. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour but de sélectionner les Cabinets d'architectures ou Bureaux d'Etudes pour réaliser les études architecturales et techniques en vue de la construction d'un l'immeuble devant abriter les services centraux du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;

Les consultants intéressés audit appel doivent librement manifester leur intérêt sur le lot unique de prestations relatives aux études architecturales et techniques de l'immeuble ministériel.

**lot unique** : Etudes architecturales et techniques pour la construction de l'immeuble ministériel.

**NB** : - les groupements Cabinets d'Architecture et Bureaux d'Etudes Techniques sont suffisamment encouragés.

### 3. Participation et origine

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), est ouverte aux Cabinets d'Architectures et Bureaux d'Etudes de droit camerounais, spécialisés dans la réalisation des études architecturales et techniques, et justifiantes des capacités administratives, techniques et financières suivantes :

Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications ci-dessous ;

Avoir une bonne expérience (au moins trois (05) ans) dans les prestations similaires ;

Disposer ou s'engager pour la location du matériel adéquat en cas de non propriété ;

Disposer ou s'engager à recruter le personnel nécessaire pour les prestations à réaliser.

- Critères éliminatoires

ü Dossier technique et/ou administratif incomplet ;

ü Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;

ü Note technique inférieure à 75/100 points ;

ü Architecte non inscrit à l'ordre des Architectes ;

ü Ingénieur non inscrit à l'ordre des Ingénieurs.

- Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur 100 points et selon les critères ci-après :

N°	CRITERES	POINTS
1	Expérience du personnel clé du Candidat	54
2	Prestations similaires	20
3	Matériel logistique du Candidat	26
Note totale du dossier technique		100

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante –quinze (75) points sur cent (100), seront prés qualifiés pour les appels d'offres restreints subséquents.

- Critères de notation

N°	Détails de rubriques	Notes	Max sur
A	PERSONNEL (54 points)		
1	Un Architecte (inscrit à l'ordre) Chef de mission		20
2	Un Ingénieur projet tous corps d'état : Un ingénieur de Génie Civil (inscrit à l'ordre)		18
3	Un Ingénieur géotechnicien		16
B	PRESTATIONS SIMILAIRES (20 points)		
1	Trois (03) prestations similaires justifiées		10
2	Deux (02) prestations similaires justifiées		6
3	Une (01) prestation similaire		4
	Une prestation non justifiée vaudra zéro (0)		0
C	MATERIEL (26 points)		
1	Logiciels de dessins, de dimensionnement et, de représentation 4D ou 3D (2x3)		6

2	Matériel géotechnique (table de Cassagrande, densitomètre, Pénétrromètre, tarière, dame sauteuse, série de tamis, balance) (2x7)		14
3	Table traçante, matériel de projection assortis des justifications (2x2)		4
4	Station totale (2x1)		2
TOTAL (A+B+C)			100

#### 4. Remises des offres

Chaque dossier de manifestation d'intérêt comprenant le volume 1 (dossier administratif) et le volume 2 (dossier technique) rédigés en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, devra parvenir sous pli fermé à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés, porte 210 au deuxième étage du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL), au bâtiment Principal de l'immeuble abritant ses services centraux à Yaoundé (Nlongnkak face Niki-Gros), au plus tard le 23 mars 2021 à 12 heures, heure locale.

Les dossiers administratif (volume 1) et technique (volume 2) susvisés, devront être placés dans les enveloppes séparées marquées comme telles, devront être placés dans une enveloppe extérieure fermée portant uniquement les mentions suivantes : « AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 0805 /AMI/MINDDEVEL/CIPM DU 04 MARS 2021 RELATIF A LA P SELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU CABINETS POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE DEVANT ABRITER LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL ».

#### 5. Composition du dossier

Les candidats à cet Appel à Manifestation d'Intérêt devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :

##### D.1 – VOLUME 1 : Dossier administratif

Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs ci-après (en originaux ou copies certifiées conformes et en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur au Cameroun):

1. La lettre de Déclaration de Manifestation d'Intérêt du candidat timbrée au tarif en vigueur (1000 F CFA),

faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social (éventuellement des succursales), les contacts, etc. ;

1. L'Attestation d'immatriculation ;
2. L'original du Certificat d'imposition ;

5. L'original de l'attestation de non faillite délivré par le Greffe du Tribunal de Première Instance du siège social soumissionnaire ;

1. L'original de l'attestation de non exclusion des Marchés Publics (ARMP) ;

7. Les plans de situation et de localisation du prestataire visés par les services des impôts ;

8. La copie certifiée du statut juridique du Bureau d'Etudes.

Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus énumérées entraînera le rejet pur et simple du dossier de candidature sans possibilité de recours.

## D.2 – VOLUME 2 : Dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

D.2.1) L'organigramme complet du Cabinet d'Architecture ou du BEAT

D.2.2) La liste du personnel d'encadrement et de maîtrise

Le Consultant fournira la liste définissant le personnel d'encadrement suivant :

- Un Chef de Mission : Architecte, inscrit à l'Ordre National des Architectes du Cameroun (ONAC) et ayant au moins dix (10) ans d'expériences minimum dans des projets d'études et une expérience dans le bâtiment (gros- œuvre), avec un accent sur les immeubles de grandes hauteurs ou d'Etablissements Recevant du Public (NB: tout architecte non inscrit à l'ordre obtiendra la note de 0);
- Un Ingénieur projet tous corps d'état : Ingénieur de Génie Civil inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) et ayant au moins 10 ans d'expériences minimum dans des projets d'études, dix (10) ans d'expériences minimum dans des projets de contrôle et une expérience dans le bâtiment (gros- œuvre), avec un accent sur les immeubles de grandes hauteurs ou d'Etablissements Recevant du Public (NB: tout ingénieur de Génie civil non inscrit à l'ordre obtiendra la note de 0);
- Un Ingénieur-Géotechnicien : Ingénieur géotechnicien ou équivalent (BAC+5 en mécanique des sols ou en Génie Civil ou en Géologie) ayant au moins dix (10) ans d'expériences minimum dans des projets d'études, cinq (05) ans d'expérience minimum dans des projets de contrôle et une expérience dans le bâtiment (gros- œuvre), avec un accent sur les immeubles de grandes hauteurs ou d'Etablissements Recevant du Public cinq années d'expériences dans les études des projets de bâtiments.

NB : (le personnel ne sera pris en compte que sur présentation de la copie certifiée Diplôme, l'attestation de présentation de l'original du diplôme et l'Attestation de disponibilité, assorti de son CV).

D.2.3) - Les références du Consultant.

▷ Le consultant présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir le projet mis en place, le Maître d'Ouvrage, la localisation de l'ouvrage, la surface bâtie, le coût du projet, quelques vues en plans, photographies et tout autre support permettant une meilleure compréhension du projet ;

▷ Aussi bien et le cas échéant, le consultant pourra joindre les rapports, brochures se rapportant aux prestations similaires effectuées dans les conditions semblables ; ainsi que tout autre document susceptible de faciliter une meilleure lisibilité et compréhension du projet réalisé.

D.2.4) – La liste du matériel

Les Moyens logistiques, techniques et matériel du Consultant seront aussi pris en compte. Le candidat devra soit justifier de la propriété des moyens logistiques, techniques et matériels nécessaires à la réalisation des prestations (Moyens de communications, matériel bureautique, logiciels divers, matériel topographique et géotechniques, etc.) soit fournir les garanties d'une éventuelle location de certain matériel roulant ou technique.

Il s'agit notamment du matériel listé dans la rubrique C des critères de notation supra indiqués.

N.B : Les projets cités par chaque Bureau d'Etudes Architecturales et Techniques justifiant ses expériences devront avoir été réalisés au cours des cinq (05) dernières années.

Pour être validée, chaque référence en prestation devra être justifiée par les éléments suivants :

ü La copie de l'extrait de chaque marché comportant la première page du marché, les pages du détail estimatif et quantitatif et la dernière page de signatures du marché enregistré y afférent.

ü La copie du procès verbal de réception (provisoire ou définitive) ou le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage ;

ü Une autorisation permettant de saisir le Maître d'Ouvrage indiqué pour la vérification des informations relatives à la référence concernée. Ces documents devront être clairs et lisibles.

## 6. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, dès publication du présent avis. Porte 212



## 7. Evaluation et publication des resultats

Les Cabinets retenus à l'issue de cette étape d'évaluation seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint avec Concours (AONRC) pour le recrutement d'un consultant en vue de la réalisation des études architecturales en vue de la construction de l'immeuble SS+R+10 devant abriter les services centraux du Ministère de la Décentralisation et Développement Local au lieu-dit Nlongnkak-Préfecture à Yaoundé conformément à l'article 57 (7) du décret n° 2018/366 du 14 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

YAOUNDE le 4 Mars 2021

Le MINISTRE

**ELANGA OBAM GEORGES**

# SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N° 001/DA/DG/CM-SCDP/2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,**

Vu la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;

Vu la loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu la Résolution N°01/05 du 02 février 2021 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°001/AONO/DG/DARH/SDAGP/SMG/CIPM-SCDP/2021 du 25/01/2021 relatif à l'entretien des espaces verts des sites de la SCDP de Yaoundé et de Douala.

Considérant la Proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la SCDP ;

**DECIDE :**

**Article 1 :** Les entreprises ci-après sont retenues comme adjudicataires des marchés relatifs à l'entretien des espaces verts des sites de la SCDP de Yaoundé et de Douala.

Lot	Désignation	Adjudicataire	Montant TTC tranche ferme  (En F CFA)	Montant TTC tranche conditionnelle  (En F CFA)	Délai d'exécution
1	Site de Yaoundé : Dépôt de Nsam (Zone d'exploitation intérieure et périmètre de sécurité) et Dépôt d'Olézoa.	GRUPE MEGA SERVICE  B.P : 11 709 Yaoundé-CAMEROUN  Tél : 677 70 12 80/677 65 29 04	36 663 937	39 997 022	-Tranche ferme : onze (11) mois ;  -Tranche conditionnelle : douze (12) mois.
2	Site de Douala : Siège SCDP, Dépôt de Bessengué (Zone d'exploitation intérieure et périmètre de sécurité), Dépôt de Mboppi, Dépôt de Fuel Deido, Dépôt de Port de Pêche, Dépôt de Bonabéri, Ecole à feu de KENDECK, Domiciles DG et DGA.	ETS CELESTE  B.P : 905 Kribi-CAMEROUN  Tél : 696 13 39 29/675 13 08 51	42 967 683	46 378 233	-Tranche ferme : onze (11) mois ;  -Tranche conditionnelle : douze (12) mois.

**Article 2 :** Le Directeur Général de l'entreprise GROUPE MEGA SERVICE et le Promoteur des établissements CELESTE sont priés de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que des projets de marché y relatif.

*DOUALA le 4 Mars 2021*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE***

# CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**PROJET RÉGIONAL POUR L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DU CORRIDOR RAIL/ROUTE DOUALA-NDJAMENA (PCDN) CRÉDIT IDA : PPA IDA-V3410 SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N°00064/ASMI/CCAA/DG/PDST/SPM/02-21 POUR L'ÉTUDE DE LA MISE EN ŒUVRE DU TITRE DE TRANSIT UNIQUE RAIL-ROUTE N° DE RÉFÉRENCE DANS LE PPM : CM-CCAA-183426-CS-QCBS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a sollicité un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement (Fonds de Préparation) pour financer les Services de Consultants pour l'étude de la mise en œuvre du titre de transit unique rail-route.

## 2. Consistance des prestations

A la requête des Gouvernements du Cameroun et du Tchad, la Banque Mondiale a confirmé son engagement pour la préparation du Projet Régional pour l'Amélioration de la Performance du Corridor rail/route Douala-N'Djamena (PCDN). L'objectif du projet est de réduire les coûts et délais de transport sur le corridor rail/route Douala-N'Djamena à travers l'optimisation de la chaîne logistique notamment, la compétitivité des services de transport routier et de transit. Les principales composantes du projet identifiées s'articulent autour de :

- a- la réhabilitation de la voie ferrée Douala-Yaoundé ;
- b- l'aménagement des plateformes multimodales de transition rail/route et études concernant l'expansion du réseau ferré ;
- c- la réhabilitation et l'entretien du corridor routier N'Djamena-Moundou-Frontière Cameroun ;
- d- la facilitation du commerce et ;
- e- l'appui à la mise en œuvre du projet.

## 3- Les services de consultants comportent deux parties :

- 1- Sur le cadre réglementaire (procédures) qui vise à ressortir les avancées ou les limites du TTU en passant à revue :
  - les formalités au Bureau centralisateur ;
  - les formalités au cours de l'acheminement de la cargaison ;
  - les formalités au point de rupture des charges ;
  - les formalités au point de sortie ;
  - les mains levées de caution ; etc.
- 2- Sur le système d'information (dématérialisation des procédures) afin d'examiner :
  - la disponibilité et le bon fonctionnement du matériel informatique ;
  - la fiabilité du système d'information ;
  - la disponibilité et la fluidité de la connexion internet ;
  - la maîtrise du système par les usagers ;
  - l'échange de données avec d'autres Administrations Douanières (TCHAD, RCA) ; etc.

### 3. Participation et origine

La durée des prestations du Consultant est de trois (03) mois calendaires.

**Les termes de référence de la mission peuvent être retirés au Projet de Développement du Secteur des Transports dans le bureau du Spécialiste de Passation des Marchés ou sur simple demande » par courriel à l'adresse ci-dessous.**

- Le Directeur Général de la CCAA invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Le consultant sera une firme ayant une solide expérience en matière de transport et de transit de manière générale, et dans les activités qui concourent au passage des marchandises en transit (services portuaires, transit, transport routier et ferroviaire, douane) de manière particulière.

- Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des Paragraphes 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), pour les Fournitures, Travaux, Services autres que des services de Consultants et Services de consultants de juillet 2016, révisions novembre 2017, aout 2018 et novembre 2020, et relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêt sont applicables ».

- Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

- Un Consultant sera sélectionné selon la méthode fondée sur la Qualité et le Coût telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés.

### 4. Remises des offres

Les Manifestations d'Intérêt rédigées en français (**01 original et 04 copies**) doivent être déposées dans les locaux du PDST VA, **sis à l'Immeuble CCAA/CDOU de l'Aéroport de NSIMALEN, 1<sup>er</sup> étage, bureau de l'Assistante de Direction**, soit transmis par courriel à l'adresse [contact@ccaa.aero](mailto:contact@ccaa.aero); [pdst.tender@ccaa.aero](mailto:pdst.tender@ccaa.aero) au plus tard **14 jours** à partir de la date de publication de l'ASMI à **15 heures** (heure locale), avec mention : « **Manifestations d'Intérêt, Services de Consultants pour l'étude de la mise en œuvre du titre de transit unique rail-route** ».

### 5. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures ouvrables entre 09 heures et 15 heures.

YAOUNDE le 1 Mars 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**ASSOUMOU KOKI Paule**

# ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/EDC/CIPM/2021 DU 02 MARS 2021 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE SECURITE ET GARDIENNAGE DE L'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE MEMVE'ELE ET DU POSTE DE DJOP A EBOLOWA FINANCEMENT : BUDGET EDC, EXERCICE 2021 IMPUTATION BUDGETAIRE : F040303**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
F040303

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

En vue d'assurer de la sécurité et le gardiennage de l'aménagement hydroélectrique de Memve'ele et le poste de Djop à Ebolowa, le Directeur Général de EDC lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des prestations de sécurité et de gardiennage des sites ci-après désignés :

- la crête du barrage hydroélectrique de Memve'ele;
- les voies d'accès intérieures de l'aménagement hydroélectrique de Memve'ele ;
- le poste de transformation 225/30 kV de Memve'ele ;
- la cité des exploitants de l'aménagement hydroélectrique de Memve'ele ;
- l'usine du barrage hydroélectrique de Memve'ele ;
- le poste de transformation de Djop.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent à mettre à la disposition de (EDC) des agents de sécurité qui assurent la surveillance de jour comme de nuit les sites sus-listés ainsi que la sécurité des personnes et des biens.

Le service de jour va de six (06) heures du matin à dix-huit (18) heures du soir et le service de nuit de dix-huit (18) heures du soir à six (06) heures du matin.

Les jours de travail sont de lundi à dimanche y compris les jours fériés suivant un planning des équipes préalablement établi par le prestataire.

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cinquante-cinq millions (55 000 000) FCFA TTC**.

## 4. Allotissement

Les prestations sont en **un (1) lot unique**.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais spécialisées dans le domaine du gardiennage et de la sécurité, et ayant au préalable un agrément signé de l'autorité compétente.

Sont exclues de la présente consultation, les entreprises suspendues par les autorités pour défaillance et abandon de marché.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de EDC pour l'exercice 2021 sur les lignes d'imputation budgétaire F040303.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables de 07h 30mn à 15h 30mn au Bureau du Courrier de EDC, 4<sup>ème</sup> étage, Porte 412, Immeuble Hibiscus, Avenue Charles de Gaulle, BP : 15 111 Yaoundé, Tél : 222 23 19 30, 222 23 10 89 Fax: 222 23 11 13, E-mail:[info@edc.cm](mailto:info@edc.cm) dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Bureau du Courrier de EDC, 4<sup>ème</sup> étage, Porte 412, Immeuble Hibiscus, Avenue Charles de Gaulle BP : 15111 Yaoundé, Tél 222 23 19 30, 222 23 10 89. Fax: 222 23 11 13, E-mail: [info@edc.cm](mailto:info@edc.cm), dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement dans le compte N°335988 ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC), d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier.

La copie dudit reçu sera déposée au lieu de retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels doit être déposée au bureau du courrier de EDC, 4<sup>ème</sup> étage porte 412, Immeuble hibiscus Yaoundé, Tél : 237 22 23 11 03, fax : +237 22 23 11 13, au plus tard le **06 avril 2021** à 12 heures, heure locale, et revêtue de la mention suivante :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 004/AONO/EDC/CIPM/2021 du 02 mars 2021

Pour la réalisation des prestations de sécurité et gardiennage de l'Aménagement Hydroélectrique de Memve'ele et du poste de Djop à Ebolowa

Financement BUDGET EDC-Exercice 2021

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **douze (12) mois**.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances dont la liste figure à la pièce N°10 du DAO, **valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres**. Le montant de ladite caution est fixé à **un million cent mille (1 100 000) FCFA**.

Les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offre.

Toute offre non conforme ou incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres notamment, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera **en deux temps**, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des plis contenant les pièces administratives et les offres techniques aura lieu le **06 avril 2021** à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC dans la salle de réunion du 5<sup>ème</sup> étage sise à l'immeuble Hibiscus, avenue Charles de Gaulle.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise.

## 13. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- absence ou non-conformité des pièces administratives aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres en particulier absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces ;
- absence d'un agrément autorisant l'exercice de l'activité de gardiennage ;
- absence de police d'assurance en cours de validité ;
- présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- note technique inférieure à 80 points sur 100.

## 2. Critères essentiels

Le nombre de points attribués pour chaque critère et sous critère d'évaluation est le suivant :

N°	Critères	Points
1	Expérience du soumissionnaire, pertinente pour la mission	20
2	Plan de travail et méthodologie proposés par rapport aux Termes de référence	16
3	Moyens matériels et logistiques	20
4	Qualifications et compétence du Personnel proposé pour la mission	39
5	Présentation de l'offre	5
<b>TOTAL</b>		<b>100</b>

## 14. Attribution

Le prestataire sera choisi par la méthode de sélection du **mieux disant (qualité-coût)** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de EDC sis à Immeuble Hibiscus, BP 15 111 Yaoundé, Tél 222 23 19 30, Fax : 222 23 11 13, Bureau du Courrier porte 412.

YAOUNDE le 2 Mars 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**DR NSANGOU THEODORE**

# BUREAU DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°001 /AOIR/BMN/CIPM/2021POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES À LA MISE EN PLACE DES SYSTÈMES DE MANAGEMENT CONFORMES AUX NORMES ISO 9001, ISO 22000 ET ISO 45001EN 04 LOTS**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de son programme d'appui des entreprises à la mise en place des systèmes de management et à la certification, le Bureau de Mise à Niveau des entreprises lance un Appel d'Offres international restreint pour recrutement d'un cabinet chargé de l'accompagnement des entreprises à la mise en place des systèmes de management aux normes ISO 9001, ISO 22000 et ISO 45001.

Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt N°00016/AAMI/BMN/CPM du 09 Octobre 2020 publié le site [www.bmncameroun.org](http://www.bmncameroun.org) et paru dans le Journal des Marchés Publics du 11 Octobre 2020, dont la liste de pré qualification a été actualisée le 04 Janvier 2021.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux en tenant compte des spécificités de la mission tel que précisés dans les termes de référence doivent permettre un accompagnement des entreprises à la mise en place des systèmes de management unique ou intégré conformes selon le cas aux normes ISO 9001; ISO 22000 et ISO 45001 en vue de la certification en 04 Lots :

**Lot 1:** Accompagnement ISO 9001: 2015 de TELECAM SARL

**Lot 2:** Accompagnement ISO 9001: 2015 de CAPI CAMEROUN SA

**Lot 3:** Accompagnement ISO 9001: 2015 et ISO 45001: 2018 de SOMCO

**Lot 4:** Accompagnement ISO 22000: 2018 de AFRICA FOOD MANUFACTURE

## 3. Allotissement

Chaque consultant peut soumissionner à autant de lots qu'il souhaite, mais ne pourra être adjudicataire de plus de deux lots tel que défini dans les termes de référence du présent DAO.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats pré qualifiés au 04 Janvier 2021 :

N°	CABINET	ADRESSE	TELEPHONE	EMAIL
1	APAVE CAMEROUN	DOUALA	695187288	<a href="mailto:astride.ewane@apave.com">astride.ewane@apave.com</a>
2	BUREAU VERITAS	DOUALA	699311184	<a href="mailto:christele.mafogang@cm.bureauveritas.com">christele.mafogang@cm.bureauveritas.com</a>
3	LAC CONSULTING	DOUALA	677 72 55 55	<a href="mailto:sypoumiba@lac-consulting.cm">sypoumiba@lac-consulting.cm</a> / <a href="mailto:sypoumiba@yahoo.fr">sypoumiba@yahoo.fr</a>
4	PLT SERVICES	DOUALA	696457149 / 671519137	<a href="mailto:josiane.elundou@prologistics-trade.com">josiane.elundou@prologistics-trade.com</a> / <a href="mailto:jbidzogo@yahoo.fr">jbidzogo@yahoo.fr</a>
5	OPEX CONSULTING & SERVICES	DOUALA	690898906	<a href="mailto:aristide.ekamby@opex-cm.one">aristide.ekamby@opex-cm.one</a>

6	EMA CONSULTING	DOUALA	657766865	<a href="mailto:info@emaconsulting.pro">info@emaconsulting.pro</a> <a href="mailto:/projects@emaconsulting.pro">/projects@emaconsulting.pro</a>
7	EMAC CONSULTING	YAOUNDE	699528998	<a href="mailto:lauryinga779@gmail.com">lauryinga779@gmail.com</a> / <a href="mailto:emaconsulting06@gmail.com">emaconsulting06@gmail.com</a>
8	PERFORM BUILD	DOUALA	677228552	<a href="mailto:tuekam@yahoo.fr">tuekam@yahoo.fr/</a> <a href="mailto:info.performbuild@gmail.com">info.performbuild@gmail.com</a>
9	IMV AFRIQUE	DOUALA	694021428	<a href="mailto:infos@imv-afrique.com">infos@imv-afrique.com</a> / <a href="mailto:imvafrique@gmail.com">imvafrique@gmail.com</a>
10	IMPROVE MANAGEMENT	YAOUNDE	699547329	<a href="mailto:Improvemanagement312@gmail.com">Improvemanagement312@gmail.com</a>
11	KB SAP CONSULTING	DOUALA	679503286	<a href="mailto:linda.elimbi@kedibuild.com">linda.elimbi@kedibuild.com</a>

## 5. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres d'un montant total de **TTC FCFA 73 804 412** (soixante-treize millions huit cent quatre mille quatre cent douze FCFA) est financée par le Budget du Bureau de Mise à Niveau de l'exercice 2021 inscrit sur la ligne d'imputation budgétaire **R3.2 du Cadre Logique de l'Agence Française de Développement**.

Lot n°	Désignation	Coût forfaitaire FCFA TTC
1	Accompagnement ISO 9001: 2015 de TELECAM SARL	<b>13 886 643</b>
2	Accompagnement ISO 9001: 2015 de CAPI CAMEROUN SA	<b>21 831 004</b>
3	Accompagnement ISO 9001 : 2015 et ISO 45001 : 2018 de SOMCO	<b>22 492 550</b>
4	Accompagnement ISO 22000 : 2018 d'AFRICA FOOD MANUFACTURE	<b>15 594 215</b>

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Bureau de Mise à Niveau (BMN), BP 12278 Yaoundé, Téléphone : (237) 222 208 823, Email : [bmncmr@yahoo.fr](mailto:bmncmr@yahoo.fr), site web : [www.bmncameroun.org](http://www.bmncameroun.org), sis à Yaoundé NLONGKAK derrière les services de la Région du Centre, dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à Yaoundé au Bureau de Mise à Niveau (BMN), BP 12278 Yaoundé, Téléphone : (237) 222 208 823, Email : [bmncmr@yahoo.fr](mailto:bmncmr@yahoo.fr), site web : [www.bmncameroun.org](http://www.bmncameroun.org), sis à Yaoundé NLONGKAK derrière les services de la Région du Centre, entrée de l'ancienne brigade de gendarmerie dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de **75 000 Francs CFA** (soixante-quinze mille francs CFA)

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 exemplaires (**Enveloppe A**: Dossier administratif, **Enveloppe B**: Dossier technique et **Enveloppe C**: Proposition financière, le tout dans une grande enveloppe) dont 01 original et 06 copies marquées comme tels, devra parvenir à Yaoundé au Bureau de Mise à Niveau (BMN), BP 12278 Yaoundé, Téléphone : (237) 222 208 823, Email : [bmncmr@yahoo.fr](mailto:bmncmr@yahoo.fr), site web : [www.bmncameroun.org](http://www.bmncameroun.org), sis à Yaoundé NLONGKAK derrière les services de la Région du Centre, au plus tard le **31 Mars 20121.à 12 heures** et devra porter la mention :

**Dossier d'Appel d'Offres International Restreint N°06/AOIR/BMN/CIPM/2021**

**Pour le recrutement d'un cabinet chargé de l'accompagnement des entreprises à la mise en place des systèmes de management conformes aux normes ISO 9001, ISO 22000 et ISO 45001**

**En 04 Lots**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

### 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de vingt et quatre (24) mois.

### 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO. Les cautions sont valables pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les montants des cautions sont indiqués dans le tableau suivant :

<b>Lots</b>	<b>Montant de la caution en FCFA</b>
<b>Lot 1</b>	<b>277 733</b>
<b>Lot 2</b>	<b>436 620</b>
<b>Lot 3</b>	<b>449 000</b>
<b>Lot 4</b>	<b>311 880</b>

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

### 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **31 Mars 2021 à 13 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés du BMN dans la salle de réunion du BMN sise à Yaoundé NLONGKAK derrière les services de la Région du Centre.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

L'ouverture des offres financières se fera ultérieurement, après évaluation des offres techniques et vérification des pièces administratives, et ne concernera que les soumissionnaires ayant un dossier administratif complet et conforme et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 %.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à ces séances d'ouverture.

## 12. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires porteront sur les aspects suivants :

1. Note technique inférieure à 70 % ;
2. Absence de caution de soumission
3. Non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 Heures,
4. Fausse déclaration ou pièce falsifiée
5. Présence d'informations financières dans les offres administratives ou techniques

## Les critères essentiels

1. La présentation de l'offre technique et de l'offre financière
2. Les références du soumissionnaire
3. Méthodologie du consultant ou Bureau d'étude
4. L'expérience du soumissionnaire

La note minimale requise pour l'ouverture de l'offre financière est de 70%.

## 13. Attribution

La formule de notation à retenir est précisée dans l'article 3.4 des données particulières et stipule que : la note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre des prix (P) selon la formule suivante :

$Nf = 100 \times Fm/F$  ; Fm étant la proposition financière la moins disante et F le montant de la proposition considérée.

Poids de l'offre technique (T) = 70%

Poids de l'offre des prix (P) = 30%

$Ng = (Nt \times 0,7 + Nf \times 0,3)$

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales.

Ce calcul s'est fait sur la base des montants HT en FCFA.

$Nf = 100 \times fm/ F$ , dans laquelle "Nf" est la note de prix, "fm" est le prix le moins élevé, et "F" le prix de la proposition évaluée.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables (entre 08 heures et 16 heures) au Bureau de Mise à Niveau (BMN), BP 12278 Yaoundé, Téléphone : (237) 222 208 823, Email : [bmncmr@yahoo.fr](mailto:bmncmr@yahoo.fr) , site web : [www.bmncameroon.org](http://www.bmncameroon.org) , sis à Yaoundé NLONGKAK derrière les services de la Région du Centre.

## Lutte Anti-corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro 1517.

YAOUNDE le 5 Mars 2021

Le DIRECTEUR

**MBEDEY ELOMBAT CHANTAL**

## COMMUNE DE BIBEY

**AVI5 D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/A0NO/C0M•BIBEY/SG/CIPM/2021 DU 04 MARS 2021  
 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LESTRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS  
 D'ECLAIRAGE PUBLICS DANS LE CENTRE URBAIN DE BIBEY, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA,  
 REGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP de l'exercice 2021, Le Maire del aCommunede Bibey, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence, unAppel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction deséquipements d'éclairage publics dans le Centre Urbainde bibey, Département de la Haute Sanaga,Région du Centre.

### 2. Consistance des prestations

La consistance des travaux comprend :

L'installationduchantierycomprisl'amenéeeetlereplidumatériel;

Les études;

les travaux préparatoires;

les travaux d'assemblages;

construction des équipements d'éclairage public solaire40w; Formation comitésuivi/maintenance;

Foumiture caisse à outil pour lamaintenance...

### 3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Soixante millions (60 000 000) francs CFA

### 4. Allotissement

Lesdits travaux font l'objet d'un(01) lot ci-après définis:

N°	Depart.	Arr.	Nom du lieu bénéficiaire	Lot	Montant enFCFA	Imputation
1	H/S		Equipements d'éclairage publics par panneau solaire dans le Centre Urbain de Bibey	UNIQUE	60 000000	55 38 497 02 641153 2254 821

TOTAL			
-------	--	--	--

### 5. Participation et origine

La participation a présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais n'étant passées sous une suspension de soumission par l'ARMP.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINEE de l'exercice 2021. Imputations : 55 38 497 02 641153 2254 821

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Bibey Service des Affaires Générales, de l'Action Sociale et Culturelle dès publication du présent avis

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Bibey Service des Affaires Générales, de l'Action Sociale et Culturelle dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de Bibey.

### 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marqués comme tels), seront déposées à la Commune de Bibey, au plus tard le 26 mars 2021 à 11 heures et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-BY/SG/CIPM/2021  
(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**POUR LESTRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLICS DANS LE CENTRE URBAIN DE BIBEY, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE.  
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).**

### 10. Délai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de quatre (04) mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

### 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les offres (administratives, techniques et financières) doivent être placées dans trois (03) enveloppes différentes séparées et mises sous pli scellé. Les autres pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative et datant de moins de trois mois, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis d'Appel d'Offres.

### 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu à la Salle des Actes de l'Hotel de Ville de Bibey, **le 26 mars 2021 à 12 Heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bibey.

## 13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

### 14.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de non abandon d'un marché et non appartenance à la liste des entreprises défaillantes ;
- Non-respect d'au moins 70% des sous-critères des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité au modèle de soumission ;
- Non-production des justificatifs dans les 48h d'une pièce non conforme à l'ouverture.

### 14.2 Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

Références de l'entreprise ; Qualification du personnel ; Matériel ; Méthodologie et organisation ; Acceptation des clauses du contrat ; Présentation.

## 14. Attribution

Sous réserve du respect des conditions de conformité des offres, (a) l'attribution des marchés de travaux, de fourniture et de services quantifiables se fait au soumissionnaire ayant présenté l'offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre est évaluée la moins-disante

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Bibey, Secrétaria Général

Téléphone : 614 53 10 16 / 673 06 06 10 / 655 29 06 54.

### **CORRUPTION DANS LES MARCHES PUBLICS**

Pour tout acte de corruption ou acte de mauvaise pratique, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à LA CONAC aux numéros suivants :

YAOUNDE le 4 Mars 2021

Le MAIRE

**SAVOM Martin**

## COMMUNE DE BIBEY

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-BY/SG/CIPM/2021  
DU 04 MARS 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE DANS LA  
LOCALITE DE MEKON3, DANS LA COMMUNE DE BIBEY, DEPARTEMENT DE LE HAUTE SANAGA.  
(PROCÉDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2021, **le Maire de la Commune de BIBEY**, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, comprenant **un lot unique**, pour l'exécution des **travaux de construction d'une case communautaire dans la localité de MEKON3** dans la Commune de BIBEY, Département de la Haute Sanaga.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Les travaux préparatoires ;  
Les terrassements ;  
Les fondations ;  
Les maçonneries en élévation ;  
La charpente et couverture ;  
Les menuiseries ;  
L'électricité ;  
La peinture ;  
Les VRD ;  
Etc.

### 3. Allotissement

Le dossier est constitué d'un lot unique

### 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, **Exercice 2021**, suivant le tableau ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (F CFA)
-----------	-------------------------	-----------------

1	<b>d'une case communautaire dans la localité de METEP</b>	30 000 000
---	---	------------

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de Bibey**, Service de la Passation des Marchés, téléphone 655290654/ 673 06 06 10/699323021, dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la **Mairie de Bibey**, Service de la Passation des Marchés, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) F CFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la **Recette Municipale de BIBEY**.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme** tels, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la **Mairie de Bibey** (Service de la Passation des Marchés) au plus tard **le 26 mars 2021 à 11 Heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-BY/SG/CIPM/2021 DU 04 MARS 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE DANS LA LOCALITE DE MEKON3, DANS LA COMMUNE DE BIBEY, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

### Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;

Ø L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;

Ø L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de **Trois (03) mois**.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant : **six cent mille (600.000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur**, ou **une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

**Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.**

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances** ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **(01) temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu **le 26 mars 2021 à 12 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de BIBEY (CIPM), située au sein de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

### Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

## 12. Critères d'évaluation

### 13.1.1-Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;
- b) Pièce falsifiée (**la CRPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).
- c) absence de la caution de soumission

### 13.1.2 - Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels ;

### 13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix.

### 13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **11 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **06 critères** ;
- b) Le matériel de chantier à mobiliser sur **03 critères** ;
- c) La méthodologie d'exécution sur **01 critère** ;
- d) LA référence de l'entreprise sur **01 critère**.

## 13. Attribution

**Le Maire de la Commune de BIBEY**, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus **aux** heures ouvrables à la **Commune de BIBEY** (Service de la Passation des Marchés).

**Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Délégué Régional des Marchés Publics du Centre aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.**

YAOUNDE le 4 Mars 2021

Le MAIRE

**SAVOM Martin**

# COMMUNE DE NANGA EBOKO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/CNE/SG/CIPM/2021 DU 03/03/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE FORMATION DES JEUNES DE NANGA-EBOKO DANS LA COMMUNE DE NANGA-EBOKO DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP /MINJEC, EXERCICE 2021 IMPUTATION BUDGETAIRE : 55 26 347 06 641158 2222 AUTORISATION DE DEPENSE : IW02122**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
IW02122

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre du renforcement des structures d'encadrement des Jeunes, Le Maire de la commune de Nanga-Eboko,

**Maître d'Ouvrage**, lance pour le compte de la Commune de Nanga-Eboko, un Avis Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation, des travaux de construction du Centre de Formation des Jeunes de Nanga-Eboko, dans le Département des Haute-Sanaga, Région du Centre, en procédure d'urgence.

## 2. Consistance des prestations

Le programme architectural du Centre de Formation des Jeunes de Nanga-Eboko, objet du présent Appel d'Offres, comprend (1) salle polyvalente, quatre (04) bureaux, deux (02) ateliers, des toilettes Hommes et Femmes et des zones de circulation, une terrasse d'entrée et un hall. Les travaux comprennent notamment :

- Lot N° 1: Travaux Préliminaires
- Lot N° 2: Fondations
- Lot N° 3: Béton Armé en Elévation
- Lot N° 4 : Maçonnerie
- Lot N° 5 : Enduits-Chape
- Lot N° 6 : Faux Plafond
- Lot N° 7 : Revêtement Scelles
- Lot N° 8 : Charpente et Couverture
- Lot N° 9 : Menuiserie Bois
- Lot N° 10 : Menuiserie Aluminium
- Lot N° 11 : Menuiserie Métallique
- Lot N° 12 : Peinture-Vitrierie
- Lot N° 13 : Etanchéité
- Lot N° 14 : Electricité
- Lot N° 15: Fluides
- Lot N° 16: VRD

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de soixante millions (60.000.000 ) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les sociétés et entreprises de droits camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des bâtiments et du génie civil.

## 5. Financement

Le financement des travaux est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINJEC, Exercice 2021, imputation 55 26 347 06 641158 2222

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat de la commune de Nanga-Eboko, dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat de la commune de Nanga-Eboko dès publication du présent avis, contre versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **cent vingt mille (120 000) francs CFA**.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la commune de Nanga-Eboko, au plus tard le **07/04/2021 à 11 heures**, heure locale. Elles devront porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/CNE/SG/CIPM/2021 DU 03/03/2021 pour la réalisation des travaux de construction du Centre de Formation des Jeunes de Nanga-Eboko, Arrondissement de Nanga-Eboko, Département des Haute-Sanaga, Région du Centre (en Procédure d'Urgence).**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'ouvrage est de cent vingt (120) jours, incluant toutes les contraintes à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient aux soumissionnaires de proposer dans leurs offres des calendriers d'exécution adéquats.

Les travaux seront exécutés au lieu-dit Nanga-Eboko, localité de Nanga-Eboko, dans l'Arrondissement de Nanga-Eboko, Département des Haute-Sanaga, Région du Centre.

## 10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances et dont le montant est de **un million deux cent mille (1 200 000) Francs CFA**.

Le Cautionnement provisoire devra être valide pendant cent cinquante (150) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30e) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

## 11. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et technique seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'appel d'Offres.

Toute offre non-conforme à la prescription du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le **07/04/2021 à 12heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la commune de Nanga-Eboko dans la salle des délibérations de la commune située au sein de ladite commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 13. Critères d'évaluation

### 1 Critère éliminatoires

- Absence de l'une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 10 sur 13 des critères essentiels.
- Absence d'un prix unitaire quantifié,

### 2 Critère essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :

- Présentation générale de l'offre *oui/non* ;
- Qualification et expérience du personnel technique *oui/non* ;
- Moyens matériels *oui/non* ;
- Propositions techniques et méthodologiques *oui/non* ;
- Les références du soumissionnaire *oui/non* ;
- Délai d'exécution *oui/non* ;
- Solvabilité financière *oui/non*.

**Pour être éligible, à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et au moins 80% des critères essentiels.**

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et conforme aux critères éliminatoires et essentiels.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de 150 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Nanga-Eboko, dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 3 Mars 2021

Le MAIRE

**ETO ROMAIN ROLAND**

## HILTON YAOUNDE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06 /AONO/CHC/HILTON/CIPM/2021 DU 05 MARS 2021  
RELATIF AUX TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CENTRALES DE TRAITEMENT D'AIR DU HILTON  
YAOUNDÉ CHC PHASE 3 FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT HILTON YAOUNDÉ CHC  
EXERCICE 2021, IMPUTATION : P2021/04.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
P2021/04

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général du Hilton Yaoundé CHC Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de remplacement des centrales de traitement d'air du Hilton Yaoundé Phase 3.

### 2. Consistance des prestations

Il s'agit de la mise en œuvre et les travaux de :

- Démontage des caissons
- Fourniture et installation des vannes à boisseau
- Fourniture et installation des vannes régulation 2 voies à brides PN 16
- Fourniture et installation des régulateurs de température
- Fourniture et installation des sondes
- Fourniture et installation de cassettes de climatisation à eau glacée
- Fourniture et installation des nouvelles unités de traitement d'air
- Fourniture et installation des nouvelles unités de reprise d'air
- Fourniture et installation des thermomètres
- Fourniture et installation des registres motorisés
- Fourniture et installation des servomoteurs
- Fourniture et installation des variateurs de vitesse
- Raccordements électriques
- Vérification du réseau de gaines
- Equilibrage du réseau aéraulique
- Tests et mise en service.

Sur seize (16) centrales de traitement d'air et treize (13) unités de reprise.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **sept cent vingt-huit millions deux cent mille cent vingt cinq (728 200 125) FCFA TTC**

### 4. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte au niveau national à toutes entreprises spécialisées dans des travaux de bâtiments et travaux publics.

### 6. Financement

Le projet est financé par le **budget d'investissement Hilton Yaoundé CHC, Exercice 2021 Imputation : P2021/04.**

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du Hilton Yaoundé CHC **B.P** . 11852, Tél.: 237 222 23 36 46, **Fax** : 237 222 22 32 10, [www.armp.cm](http://www.armp.cm) dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés Publics du Hilton Yaoundé CHC **B.P.** 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, **Fax** : 237 222 22 32 10, ([reservationsyaounde@hilton.com](mailto:reservationsyaounde@hilton.com)) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quatre cent mille (400 000) FCFA**, payable au compte spécial « **CAS – ARMP 335988** » ouvert dans toutes les agences de la BICEC.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept **(07)** exemplaires dont un **(01)** original et six **(06)** copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés Publics du Hilton Yaoundé CHC au plus tard le **06/04/2021 à 15H30 précises** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N°\_06\_/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2021 DU\_05 MARS 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CENTRALES DE TRAITEMENT D'AIR DU HILTON YAOUNDÉ CHC PHASE 3.**

***A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement***

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de **douze (12)mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou une compagnie d'assurances figurant sur la liste de la pièce 12 du DAO, d'un montant de **(14 000 000) FCFA TTC** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou une compagnie d'assurances figurant sur la liste de la pièce 12 du DAO.

Le support de publication habilité est le Journal des Marchés de l'ARMP (JDM). Une publication sera faite dans le journal Cameroun Tribune.

**NB** : Aucune mention distinctive ne doit figurer sur l'offre. A cet effet les soumissionnaires sont priés de prendre toutes les dispositions y relatives.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **06/04/2021 à 16 heures 30**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CHC au Hilton Yaoundé CHC.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par **une** personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

L'attention des Soumissionnaires est attirée sur le fait que la Commission de Passation des Marchés examinera de près les diverses composantes des offres et notamment les points suivants :

### 1 Critères éliminatoires

#### a) Offre administrative incomplète pour :

- absence de la caution de soumission;

#### b) offre technique incomplète pour :

- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- non-conformité aux spécifications techniques majeures (non-respect de l'une des caractéristiques du matériel) ;
- absence de l'autorisation du fabricant ;
- absence de fiches techniques ou prospectus des Caissons ;
- n'avoir pas réalisé au cours des sept dernières années au moins un projet de fourniture et pose de centrales de traitement d'Air ;
- n'avoir pas satisfait au moins dix-huit (18) des vingt et trois (23) critères essentiels.

#### c) offre financière incomplète pour :

- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- surface financière insuffisante (218 460 038 FCFA TTC Minimum)
- N'avoir pas réalisé au cours des cinq (05) dernières années un chiffre d'affaires cumulé de 2 500 000 000 FCFA (deux milliards cinq cent millions de francs CFA).

### 2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques et financières sera faite sur la base des critères essentiels suivants :

- a) présentation de l'offre : **2 critères** ;
- b) expérience : [ Références de l'entreprise dans le domaine Froid et Climatisation (1<sup>ère</sup> et dernière pages des lettres-commandes) + Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées ou tout document prouvant la bonne exécution du Marché (minimum acceptable au moins quatre (04) références au cours des cinq dernières années) ] **4 critères** ;
- c) personnel : [(copie certifiée conforme du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation de disponibilité, expérience du personnel d'encadrement) ] **6 critères** ;
- d) moyens matériels et logistiques : [(véhicules de liaison ou pick-up 4 x 4, disponibilité du matériel et des équipements essentiels) ] **2 critères** ;
- e) attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire : **2 critères** ;
- f) méthodologie et organisation : **5 critères** ;
- g) Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière : **1 critère** ;
- h) Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière : **1 critère**.

## 15. Attribution

Le Directeur Général Hilton Yaoundé CHC attribuera le Marché au soumissionnaire ayant présenté une offre financière évaluée la moins-disante, en incluant le cas échéant les remises proposées, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 75% des critères essentiels.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Technique et au Service des Marchés du Hilton Yaoundé CHC B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, **E-mail** : [emile.akono@hilton.com](mailto:emile.akono@hilton.com), [gaelle.konokono@hilton.com](mailto:gaelle.konokono@hilton.com). Une visite du site des travaux est prévue du **15/03/2021** au **19/03/2021** à **11h précises** à la Direction Technique du Hilton Yaoundé CHC.

YAOUNDE le 5 Mars 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**BESANÇON Julien**

## COMMUNE D'AYOS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 04/03/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SEMI-DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE MIMBANG SITUÉ AU PK 8+500 DU TRONÇON DE ROUTE ABAM MFOUMOU - MBANG ABONG - CHEFFERIE NKOLOBOUTOU, DANS LA COMMUNE D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG & MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.**

**FINANCEMENT**  
FONDS ROUTIER (FR) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de la campagne d'entretien/réfection/construction des ouvrages d'art pour l'exercice 2021, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un pont semi-définitif sur la rivière Mimbang situé au PK 8+500 du tronçon de route Abam Mfoumou - Mbang Abong - chefferie Nkoloboutou, dans la commune d'Ayos, département du Nyong & Mfoumou, région du Centre.

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront à la construction de l'ouvrage d'art concerné. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- L'installation de chantier ;
- L'amenée et Repli du matériel ;
- Le débroussaillage ;
- L'abattage d'arbres ;
- Le remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt ;
- Le curage du lit du cours d'eau ;
- La mise en place des barbacanes ;
- Le recalibrage du lit du cours d'eau ;
- La réalisation du platelage en bois dur ;
- La réalisation des fouilles en terrains ordinaires ou en lit de rivière ;
- La réalisation de remblai contigu aux ouvrages ;
- La réalisation des coffrages ordinaires ;
- La mise en place du béton de propreté dosé à 150 kg/m<sup>3</sup> ;
- La mise en place du béton armé dosé à 350 kg/m<sup>3</sup> pour sommier ;
- La mise en place du béton cyclopéen pour culées (maçonneries de moellons) ;
- La fourniture et pose des poutres IPE 500 et des entretoises IPE 200 ;
- La mise en place des gargouilles et barbacanes ;
- La réalisation des études géotechniques d'exécution ;
- La fourniture et pose des panneaux de signalisation métallique de type A ;
- La fourniture et pose des balises en béton armé et bois ;
- Le maintien de la circulation ;
- La mise en place de la peinture anticorrosive ;
- La mise en place de la peinture à huile pour la signalisation.

### 3. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :



N° de lots	Département	Commune	Ouvrage/ Rivière / Tronçon	Portée (ml)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)	Délais (mois)	Type d'interven-
Lot unique	Nyong & Mfoumou	Ayos	Pont semi-définitif sur la rivière Mimbang situé au PK 8+500 du tronçon de route Abam Mfoumou - Mbang Abong - chefferie Nkoloboutou	6	<b>70 000 000</b>	06	Constructi
<b>TOTAL</b>				<b>6</b>	<b>70 000 000</b>		

#### 4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

#### 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du MINTP, Ligne Fonds Routier, Exercices 2021 et suivants.

#### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

#### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos, d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

#### Présentation des offres :

**Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :**

- Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

#### 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 01/04/2021 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10 /AONO/C-AYOS/CIPM/2021 du 04/03/2021**

**En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un pont semi-définitif sur la rivière Mimbang situé au PK 8+500 du tronçon de route Abam Mfoumou - Mbang Abong - chefferie Nkoloboutou, dans la commune d'Ayos, département du Nyong & Mfoumou, région du Centre.**

**Financement : Budget MINTP - Ligne Fonds Routier ; Exercices 2021 et suivants.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

**9. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de six (06) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

**10. Cautionnement Provisoire**

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant du cautionnement provisoire (garantie de soumission)
Lot unique	Un million (1 000 000) de FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

**11. Recevabilité des Offres**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre fin...  
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies c...  
Particulier de l'Appel d'Offres.  
Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives d...

**12. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres aura lieu le 01/04/2021 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos...  
L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :  
- 1<sup>er</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),  
- 2<sup>eme</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)  
- 3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).  
Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment...  
dossier.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères d'évaluation des offres :

#### Critères éliminatoires

- a) Absence du cautionnement provisoire (garantie de soumission) à l'ouverture ;
- b) Absence 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du dossier technique ;
- c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;

- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- Un Conducteur des Travaux ayant la qualification et l'expérience exigées dans le Dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
- L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;
- Le rapport de visite des lieux, paraphé à chaque et signé à la dernière page par le soumissionnaire (ce rapport se doit d'être daté, cacheté et signé) ;
- Une note d'organisation et méthodologie ;
- Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins 20 000 000 (vingt millions) de FCFA.

#### f) Non justification de la possession en propre de l'un des matériels minimums suivants :

- Ø Un véhicule pick-up ;
- Ø Une bétonnière ;
- Ø Une motopompe.

#### g) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission timbrée et signée;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres ;
- Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;
- Le sous – détail des prix unitaires (l'élimination se fera pour les lots concernés).

#### h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;

#### i) N'avoir pas obtenu au moins un total de 14 critères sur l'ensemble des 19 critères essentiels.

#### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 19 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **08 critères** ;
- b) Le matériel à mobiliser sur **09 critères** ;
- c) Les références du soumissionnaire sur **02 critères** ;

**NB** : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération sera éliminé.

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.



# CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0006/AAONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2021 DU 05/03/2021 POUR LES ETUDES DE CONCEPTION ET LA REALISATION DES TRAVAUX D' ADDUCTION EN EAU POTABLE DU CENTRE DE MOLOUNDOU.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER EXERCICE 2021 ET SUIVANTS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre des projets de renforcement des capacités de production, de transport, et densification du réseau d'eau potable au Cameroun, le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER), Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les études de conception et la réalisation des travaux d'adduction en eau potable du centre de MOLOUNDOU.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux et prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- Les études complémentaires, travaux préparatoires et installation de chantier;
- La mobilisation de la ressource;
- Le pompage;
- L'adduction;
- Le traitement;
- L'alimentation énergétique;
- Le stockage d'eau;
- Le réseau de distribution;
- Bâtiments d'exploitation, bureaux et logements du personnel;
- La mise en service du réseau;
- La remise en état des lieux;
- Et travaux divers.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études de faisabilité est le suivant.

Soit un montant total de **1 143 954 000 F CFA TTC (un milliard cent quarante trois millions neuf cent cinquante quatre mille francs CFA toutes taxes comprises).**

## 4. Allotissement

Ces travaux sont à réaliser dans la ville de Moloundou un (01) lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine des travaux d'Adduction en eau potable.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement de la CAMWATER-Exercice 2021 et suivants.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la Camwater BP 524 Douala Cameroun, Tél. (237) 33 42 82 54, porte 305 de l'immeuble siège de la Camwater, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres, se fera sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **400 000 F CFA (quatre cent mille francs CFA)** à la BICEC au compte N° 33598800001-89 au profit de « Compte Spécial CAS-ARMP », tous les jours ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la Camwater BP 524 Douala-Cameroun, Tél. (237) 2 33 42 82 54, porte 305, dès publication du présent avis.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la CAMWATER BP 524 Douala Cameroun, A05 bâtiment annexe, au plus tard le **05/04/2021 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°0006/AAONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2021 DU 05/03/2021.  
POUR LES ETUDES DE CONCEPTION ET LA REALISATION DES TRAVAUX D' ADDUCTION EN EAU  
POTABLE DU CENTRE DE MOLOUNDOU.  
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations est de dix-huit (18) mois maximum, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une Caution de Soumission acquittée, établie par un Etablissement financier de premier ordre installé au Cameroun et agréé par le Ministre chargé des Finances (la liste figure en pièce 12 du DAO), valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres et fixé au montant prévisionnelle de **22 879 000 F CFA (vingt deux millions huit cent soixante dix-neuf mille francs CFA)**.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une Autorité Compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois et/ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission acquittée délivrée par un établissement financier de premier ordre installé au Cameroun et agréé par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis est publique et se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **05/04/2021** à 12 Heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Camwater, dans la salle de conférence du 3ème étage de la CAMWATER sise à l'immeuble siège à Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

#### 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant le système binaire OUI ou NON.

##### **Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation financière. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre.

Il s'agit notamment :

- Absence d'une pièce dans le dossier administratif et/ou dans l'offre financière exigée par le Dossier d'Appel d'Offres;
- Absence d'une attestation de visite du site signée du Délégué Régional de l'Est ;
- Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière de l'entreprise;
- Non validation d'au moins 75 % des critères essentiels ;
- Absence d'une attestation de solvabilité bancaire délivrée par une banque de premier ordre d'un montant de 228 790 800 F CFA ;
- La non-exécution d'un Marché antérieur.

##### **Critères essentiels**

Les critères essentiels sont :

- Présentation générale de l'offre;
- Références de l'entreprise;
- Qualifications et expérience du personnel d'encadrement;
- Matériel et outillage dédiés aux travaux;
- Méthodologie technique d'exécution des travaux;
- Visite des sites des travaux.

#### 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques requises et ayant présenté l'offre financière évaluée la moins disante.

#### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de la Division des Affaires Juridiques et des Marchés porte 304, de l'immeuble siège de la CAMWATER à Douala Koumassi, tel : 233 42 82 54.

*DOUALA le 5 Mars 2021*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**BOLENGA GERVAIS**

## HILTON YAOUNDE

**DÉCISION N° 001/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/GKPORTANT INFRUCTUOSITE DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRE N°02/AONO/HILTON/CHC/CIPM/2020 DU 22 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CENTRALES DE TRAITEMENT D'AIR DU HILTON YAOUNDE CHC - PHASE 3**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Hilton Yaoundé CHC décide,

- Vu** la constitution ;
- Vu** La loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques;
- Vu** La loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu** Loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021;
- Vu** Le décret n° 2018/4992/PM du 21 juin 2018 fixant les règles régissant dans le processus de maturation des projets d'investissement publics;
- Vu** Le décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
- Vu** Le Dossier d'Appel d'Offres n°02/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 du 22 janvier 2021 relatif aux travaux de remplacement des centrales de traitement d'air du Hilton Yaoundé CHC phase 3 ;

### DECIDE

**Considérant** la correspondance n°08-1/2021/CIPM-CHC/Pdt/Sec du 25 Février 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de CHC et le rapport de la sous-commission d'analyse commise à cet effet,

**Article 1<sup>er</sup>** : l'appel d'offres N° 02/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2021 du 22 janvier 2021 relatif aux travaux de remplacement des centrales de traitement d'air du Hilton Yaoundé CHC phase 3 est **infructueux** pour non satisfaction à tous les critères éliminatoires.

**Article 2** : Les soumissionnaires sont priés de venir sous quinzaine retirer leurs offres.

**Article 3** : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 5 Mars 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**BESANÇON Julien**

## VILLE DE YAOUNDE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CUY/CIPM/2021 DU 26 FEVRIER 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PORTIQUE A L'ENTREE SUD DE LA VILLE DE YAOUNDE. FINANCEMENT : BUDGET CUY, EXERCICE 2021, LIGNE 221 120.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la ville, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un portique à l'entrée Sud de la ville de Yaoundé, au lieu-dit rivière ANGA (limitrophe entre le Département du Mfoundi et celui de la Mefou et Afamba).

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Travaux préliminaires ;
- Travaux de gros œuvre ;
- Travaux de second œuvre ;
- Travaux de mise en place du système d'éclairage.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cent quatre-vingt-dix millions (**190 000 000**) FCFA TTC.

### 4. Allotissement

L'ensemble des travaux constitue **un (01) lot**.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ou groupement d'entreprises des Travaux Publics de droit camerounais.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la communauté urbaine, Exercices 2021.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Ville de Yaoundé, 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé dès publication du présent avis dans le Journal des Marchés (JDM). La version électronique du DAO peut être consultée sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublic.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Ville de Yaoundé, 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs FCFA payable au Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 des agences BICEC.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français et en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Mairie de la Ville de Yaoundé, 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé au plus tard le **06 avril 2021 à 13 heures** et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CUY/CIPM/ 2021 DU 26 FÉVRIER 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PORTIQUE A L'ENTREE SUD DE LA VILLE DE YAOUNDE**

« *A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement* ».

## 10. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de **dix (10) mois** calendaire. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de trois **millions (3 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le **06 avril 2021 à 14 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Mairie de la Ville de Yaoundé dans la salle des actes de l'Hôtel de ville de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

La Commission Interne de Passation des Marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la composition des offres et les montants de la soumission.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- absence d'une pièce du dossier administratif autre que la caution de soumission 48h après l'ouverture des plis ;
- non-conformité d'une pièce administrative 48h après notification de non-conformité au soumissionnaire ;
- pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- absence de la déclaration sur honneur de n'avoir pas abandonné de son fait un marché au cours des trois (03) dernières années ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- un critère essentiel non satisfaisant ;
- Non possession d'une imprimante 3D et un camion grue ;
- N'avoir pas réalisé des travaux de construction d'ouvrage comprenant l'utilisation de la fibre de verre ou de préfabrication par impression 3D d'un montant cumulée de 100 000 000 FCFA TTC sur les cinq (05) dernières années (2019, 2018, 2017, 2016, 2015). Les références de 2020 seront également prises en compte. Joindre les premières et dernières pages des marchés enregistrés et tous autres documents justificatifs ;
- Absence d'une pièce de l'offre financière.

### 1. Critères essentiels

Les critères essentiels sont :

- La qualité de la note méthodologique
- Le personnel d'encadrement ;
- Le matériel à mobiliser ;

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique, financière et administrative requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé, bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé.

**N.B: Pour toute dénonciation ou faits de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.**

YAOUNDE le 26 Février 2021

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

**COMMUNE DE MESSOK**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C.MSK/CIPM/2021 DU 27/02/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES FORMATIONS SANITAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT NVONG, REGION DE L'EST (LOT 1 ; CMA MESSOK. LOT 2: CSI LONG ET LOT 3: CSIZOULABOT 2)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public de l'exercice 2021, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSOK, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction des certaines infrastructures publiques, dans la Commune de Messok. allotis ainsi qu'il suit :

Lot	Désignation	Montant TTC	Imputation
1	Réhabilitation du Centre Médical d'Arrondissement de Messok	15 000 000	40 531 07 641227 2811 222104
2	Réhabilitation du Centre de Santé Intégré de Long	10000000	40 531 07 641227 2811 222104
3	Réhabilitation du Centre de Santé Intégré de Zoulabot 2	10000000	40531 07641227 2811 222104

**2. Consistance des prestations**

Les travaux comprennent les tâches suivantes;  
Lot 100 : Les travaux préparatoires • Etudes ;  
Lot 200 : La fondation ;  
Lot 300 : La maçonnerie - les Enduits ;  
Lot 400 ; La charpente- la couverture et le plafond  
Lot 500 : Les Menuiseries bois et métalliques  
Lot 600 : La Peinture ;  
Lot 700 : Revêtements - Plomberie sanitaire- VRD

**3. Cout Prévisionnel**

Montant TTC: 35 000 000

**4. Allotissement**

Dans le cadre du présent Appel d'Offres, un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.

**5. Participation et origine**

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans les travaux publics et installées en territoire camerounais.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public - Ressources Trans

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de Messok (Structure Inteme de Gestion Administrative des Marchés Publics- SIGAMP), dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de Messok (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics- SIGAMP), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **35 000 (trente cinq mille) lot 1 et 25 000 (vingt cinq mille) francs CFA lot 2 et lot 3 à la Recette Municipale de Messok.**

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Messok ((Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics- SIGAMP). au plus tard le à 13 heures précises et devra porter la mention suivante ;

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°03/AONO/C.MSK/CIPM/2021 DU 27/02/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE  
REHABILITATION DES FORMATIONS SANITAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT  
DU HAUT NVONG, REGION DE L'EST  
(Lot 1 ; CMA MESSOK. Lot 2: CSI LONG ET Lot 3: CSIZOULABOT 2)**

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois** pour chaque lot, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'endevement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel du lot sollicité.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel du lot, délivré par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministre des Finances. La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à **le 23/03/2021 à 14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Messok, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative essentielle;
- 2) Pièce administrative essentielle falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces administratives essentielles après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

8. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1 ) La capacité financière Oui/non
- 2) Les références de l'entreprise Oui/non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui/non
- 5) Le Matériel et les équipements essentiels Oui/non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de oui supérieure ou égal à 70% seront examinées.

## 15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1\* administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura réuni au moins 70 % de critères de qualification ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO, sera jugée conforme aux dispositions des ST et classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Messok (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics) ou de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Haut-Nyong, aux numéros de téléphones : 691 532 023/243 283 660/694 469457.

MESSOK le 27 Février 2021

Le MAIRE

**KEYO David Bachelard**

## COMMUNE DE MESSOK

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05 /AONO/C-IVISK/CIPM/2021 DU 27/02/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A MESSOK, DANS LA COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
30 393 03 641227 2226 2226

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSOK, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour l'exécution des travaux de construction d'un POSTE AGRICOLE A Messok, Département du Haut-Nyong, région de l'Est.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes :

- ^ Travaux préparatoires;
- ^ Terrassements ;
- ^ Fondations ;
- ^ Maçonnerie - Elévation ;
- ^ Charpente - Couverture ;
- V Menuiserie ;
- ^ Electricité;
- ^ Peinture;
- ^ Plomberie et assainissement.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de :  
Montant prévisionnel: Vingt trois million **(23 000 000) FCFA TTC**

### 4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en un seul lot. ;

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Sociétés et Entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2021.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de Messok (Structure Interne de Gestion Administrative)

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de Messok (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics - SIGAMP), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant Messok.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Messok (Structure Interne des Gestion Administrative des Marchés Publics - SIGAMP), au plus tard le 23/02/2021 à 11 heures précises et devra porter la mention suivante:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05 /AONO/C-IVISK/CIPM/2021 DU 27/02/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A MESSOK, DANS LA COMMUNE DE MESSOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à cinq (05) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Déman-âge des travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours et d'un montant de quatre cent soixante mille (460 000) FCFA, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30<sup>e</sup>) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel du lot, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront

obligatoirement dater de moins de un (01) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps le **23/03/2021 à 12 Heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Messok, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

### 10.1.1. Critères éliminatoires

#### 10.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Absence de la Caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Présence de documents falsifiés ou non authentiques, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce quarante huit heures (48) heures après l'ouverture des offres.

#### 10.1.1.2. Offre technique:

- a) Dossier Incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- e) Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre de Marchés Publics ;
- f) Non obtention de vingt (20) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

#### 10.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

#### 10.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) L'Attestation de non redevance en cours de validité (01 critère) ;
- e) Attestation de solvabilité financière de Dix millions (10 000 000) FCFA (01 critère).

## 15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3-financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du Descriptif Technique (DT) et **classée la moins disante**.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Messok (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics) ou de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Haut-Nyong, aux numéros de téléphones : 675 289 009/ 691 532 023/ 694 46 94 57.

MESSOK le 27 Février 2021

Le MAIRE

**KEYO David Bachelard**

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE BAFOUSSAM

**PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N° 04/LC/CUB/SG/DAAJ/CIPM/2020 DU 29 SEPTEMBRE 2020, OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CUB/CIPM DU 05 AOUT 2020 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS INFORMATIQUES NEUFS A LA COMMUNAUTE URBAINE DE BAFOUSSAM.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**DECIDE :**

**Article 1er:** La Lettre Commande N° 04/LC/CUB/SG/DAAJ/CIPM/2020 du 29 Septembre 2020 pour la fourniture des équipements et matériels informatiques neufs à la Communauté Urbaine de Bafoussam, signée par la ladite Communauté Urbaine et les ETS TAFOGNE, est résiliée pour cause de défaillance du fournisseur à compter de la date de notification de la présente;

**Article 2:** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

*BAFOUSSAM le 24 Février 2021*

*Le MAIRE*

**TAFAM Roger**

## COMMUNE DE BOURHA

**DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/C.BHA/SG/CIPM-AG/2021 DU 16/02/2021 POUR LA FOURNITURE DE NEUF CENT TRENTE CINQ (935) TABLES BANCS AU COMMUNE DE BOURHA. DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre du Budget de l'exercice 2021, Le Maire de la Commune de Bourha (Autorité Contractante), lance pour le compte de la Commune de BOURHA représentée par Monsieur le Maire de ladite Commune (Maître d'Ouvrage), un avis de consultation pour la fourniture de Deux Cent quarante (935) tables bancs à la Commune de BOURHA dans le Département du Mayo-Tsanaga

### 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter regroupées en lot unique portent sur la fabrication de Neuf cent trente cinq (935) tables bancs à la Commune de BOURHA.

### 3. Coût Prévisionnel

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par les ressources de la Commune de BOURHA à travers le Budget d'Investissement Communal de l'exercice 2021.

### 4. Allotissement

LOT UNIQUE

### 5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit Camerounais spécialisées dans les travaux de confection et fourniture de tables bancs

### 6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par les ressources de la Commune de BOURHA à travers le Budget d'Investissement Communal de l'exercice 2021.

### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, la Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables auprès de la Cellule d'Appui au lancement des offres de la Commune de Bourha.

### 8. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue à la Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres dans les services de la Commune de Bourha à Bourha, dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Quarante-cinq mille francs (45 000) francs CFA auprès de la Recette Municipale.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de la Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Bourha (Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres dans les services de la Commune de Bourha), au plus tard le 11/03/2021 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention:

«Demande de Cotation N°003/DC/C.BHA/SG/CIPM-AG/2021

Du 16/02/ 2021 pour la fabrication de neuf cent trente-cinq (935) tables bancs à la Commune de BOURHA, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.

Financement : Budget d'Investissement Communal; Exercice 2021, ligne 222 210.

An'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par l'Autorité Contractante est de deux (02) mois

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 09 du DC, d'un montant de cinq cent soixante un mille (561 000) francs CFA, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date originelle de validité des offres

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 09 du DC, d'un montant de cinq cent soixante un mille (561 000) francs CFA, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 11/03/ 2021 à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Bourha dans la salle de réunions de la Commune de Bourha, en présence des soumissionnaires.

## 14. Critères d'évaluation

L'ouverture des offres se fera en un (01) seul temps et leur évaluation en Deux (02) étapes:

- 1<sup>ère</sup> étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire,
- 2<sup>e</sup> étape: Vérification des offres financières des entreprises

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### 14.1.1 Critères éliminatoires

#### 14.1.1.1 -Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- a) Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon des projets

## 15. Attribution

Le Maire de la Commune de Bourha, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée administrativement recevable, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier de la Demande de Cotation

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de Quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Bourha, Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres

*MAROUA le 12 Février 2021*

*Le MAIRE*

**TCHIKOUA**

## COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

**PORTANT MODIFICATION DES DELAIS DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CABAF3/CIPM/2021 DU 08 FEVRIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LYCEE TECHNIQUE DE NGOUEUH-TOLUM DEHDEUH-MBI-SEH JOUOUH DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3ÈME. EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

*BAFOUSSAM le 8 Février 2021*

*Le MAIRE*

***NDEFONKOU Daniel***

**MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**

**COMMUNIQUE N°00000005/21/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 22/02/2021 PORTANT  
ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION  
N°00000006/DC/MINEE/CIPM/2021 DU 21 JANVIER 2021 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL  
INFORMATIQUE DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE.  
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :**

Est déclaré attributaire de la lettre-commande relative à la Demande de Cotation suscitée, le Soumissionnaire ci-après désigné :

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant proposé TTC en FCFA</b>	<b>Délai D'exécution</b>
<b>ETS HASKENA</b>	<b>19 302 490</b>	<b>45 jours</b>

L'intéressé est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie pour l'élaboration du projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEE sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 22 Février 2021

Le *MINISTRE*

**ELOUNDOU ESSOMBA GASTON**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 0358-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/JB PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION DES SIÈGES POUR LES BANQUES D'ENREGISTREMENT (FOURNITURE ET MONTAGE DE CENT (100) SIÈGES ET ACCOUDOIRS) -MODÈLE SOKOA GAMME ALAIA-.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A communique :

Par **Décision N° 0161-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/jb** du 19 février 2021, la lettre-commande relative à l'acquisition des sièges pour les banques d'enregistrement (fourniture et montage de cent (100) sièges et accoudoirs) -Modèle SOKOA Gamme ALAIA-, a été attribuée à la société **STRATIME AIRPORT FURNITURE S.A.S 95, rue La Boétie 75008 Paris (FRANCE) Tél. : +331 43 47 33 00**, pour un montant TTC en **EUROS** de **45 168** (Quarante-cinq mille cent soixante-dix-huit euros) soit, **29 628 477 XAF** (Vingt-neuf millions six cent vingt-huit mille quatre cent soixante-dix-sept francs) **FCFA**, pour un délai de livraison de **quatre (04) mois** Franco Transitaire FCA. /-

YAOUNDE le 19 Février 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 0363-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA GESTION DES DÉCHETS NON DANGEREUX DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0162-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2** du **19 février 2021**, le marché relatif à la gestion des déchets non dangereux dans les aéroports internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen, a été attribué à la société **SERVICES CAMEROUNAIS D'ASSAINISSEMENT (SECA) S.A.**, BP: 2172 Douala, Tél: 690 71 60 82, pour un montant de **cent soixante-dix-huit millions sept cent quatre-vingt-douze mille deux (178 792 002) FCFA TTC** pour un délai d'exécution de **vingt-quatre (24) mois**, soit une tranche ferme de douze (12) mois et une tranche conditionnelle de douze mois.

YAOUNDE le 19 Février 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## VILLE DE YAOUNDE

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°111/AOIR/VY/CIPM/2020 DU 26 NOVEMBRE 2020 POUR L'ETUDE DE MISE EN PLACE DES OUTILS INFORMATIQUES DE SUIVI ET DE GESTION DE L'UTILISATION DES SOLS EN MILIEU URBAIN DANS LA VILLE DE YAOUNDÉ.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

Les prestations objet de l'appel d'offres suscité ont été attribuées au Soumissionnaire **SECEL** pour un montant de **soixante-huit millions deux cent onze mille (68 211 000) francs CFA toutes taxes comprises**. Le délai d'exécution des prestations est de six (06) mois.

Ledit soumissionnaire est prié de prendre attache avec la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et du Cadre de Vie de la Mairie de la Ville de Yaoundé, pour la signature du marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 22 Février 2021

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

**MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**

**COMMUNIQUE N°00000006/21/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 22/02/2021 PORTANT  
ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION  
N°00000007/DC/MINEE/CIPM/2021 DU 21 JANVIER 2021 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU  
DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE. FINANCEMENT : BUDGET  
D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE

Est déclaré attributaire de la lettre-commande relative à la Demande Cotation suscitée, le Soumissionnaire ci-après désigné :

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
GRUPE LE KONGLOMERA	38 281 635	45 jours

L'intéressé est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie pour l'élaboration du projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEE sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 22 Février 2021

Le **MINISTRE**

**ELOUNDOU ESSOMBA GASTON**

# COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N° 002/DCC/SG/DGSH/SDPC/2021 FOR PUBLICATION OF THE RESTRICTED LIST ADOPTED AFTER THE CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST NO. 010/ASMI/CUD/SG/DECI/2020 OF DECEMBER 16NH, 2020 FOR THE PRE-SELECTION OF CONSULTING FIRMS FOR THE TECHNICAL CONTROL OF THE EXECUTION OF VARIOUS CONSTRUCTION WORKS FOR THE FINANCIAL YEAR 2021.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

The Douala City Mayor, Contracting Authority, communicates:

The companies designated bellows are shortlisted as result of the above mentioned invitation for submission of expression of interest, and will be consulted for the related upcoming tender.

## LOT 1 : Control of Construction Works / Rehabilitation of Urban Roads

Rank	Winners	Note/100
1 <sup>st</sup>	Setec Ingenierie	100
2 <sup>nd</sup>	Le Competing Sarl	100
3 <sup>rd</sup>	Cadek Sarl	100
4 <sup>th</sup>	Binso Consulting CAMEROUN	91
5 <sup>th</sup>	CERBAT SARL	85
6 <sup>th</sup>	ETS DOMI	85
7 <sup>th</sup>	LST Sarl	82
8 <sup>th</sup>	Gpt. DIDON Conseils/GM Consulting	70
9 <sup>th</sup>	CREACONSULT	70
10 <sup>th</sup>	Gpt. ENSERBAT-TP/BET INTEGRA	70

## LOT 2 : Control of construction works / rehabilitation of buildings

Rang	Entreprises/Prestataires	Note/100
1 <sup>er</sup>	Gpt. ENSERBAT-TP/BET INTEGRA	95
2 <sup>e</sup>	CREACONSULT	85
3 <sup>e</sup>	CERBAT SARL	80

4 <sup>e</sup>	Gpt. SOCOSER / LE COMPETING	75
5 <sup>e</sup>	Gpt. NEW DESIGN/ATECS/SANA	70
6 <sup>e</sup>	BERCO BTP Sarl	70

**LOT 3 : Control of the construction works / maintenance of the sanitation area**

Rang	Entreprises/Prestataires	Note/100
1 <sup>er</sup>	Le Competing Sarl	100
2 <sup>e</sup>	Binso Consulting CAMEROUN	100
3 <sup>e</sup>	Setec ING	90
4 <sup>e</sup>	CERBAT SARL	85
5 <sup>e</sup>	Gpt. DIDON Conseils/GM Consulting	85
6 <sup>e</sup>	Cadek Sarl	80
7 <sup>e</sup>	CREACONSULT	70
8 <sup>e</sup>	CONTEC Sarl	70
9 <sup>e</sup>	BERCO BTP Sarl	70

**LOT 4 : Supervision of construction works / rehabilitation of the public lighting network**

Rang	Entreprises/Prestataires	Note/100
1 <sup>er</sup>	Le Competing Sarl	95
2 <sup>e</sup>	Gpt. NEW DESIGN/ATECS/SANA	95
3 <sup>e</sup>	CONTEC Sarl	75
4 <sup>e</sup>	BERCO BTP Sarl	70

*DOUALA le 23 Février 2021*

*Le MAYOR*

***MBASSA NDINE Roger***

## CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**DECISION N°0133/2021/D/DG/DAPSP/SDAP/CEN/YDEPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 001/AOIO/CENAME/CIPM/2020, LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE, RELATIF À LA FOURNITURE DES MÉDICAMENTS ANTIRÉTROVIRAUX (ARV) ET ANTIPALUDIQUES À LA CENAME**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### Le Directeur Général de la CENAME

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;
- Vu la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu le Décret n° 2018/501 du 20 septembre 2018 portant réorganisation de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels (CENAME) ;
- Vu le Décret n° 2009/386 du 30 septembre 2009 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2005/252 du 30 juin 2005 portant création, organisation et fonctionnement de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels (CENAME) ;
- Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics;
- Vu le Décret n° 2020/554 du 11 septembre 2020 portant nomination du Directeur Général de la CENAME ;
- Vu l'Arrêté n° 0206/A/MINMAP du 13 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des Etablissements Publics ;
- Vu le dossier d'Appel d'Offres International Ouvert n° 001/AOIO/CENAME/CIPM/2020, lancé en procédure d'urgence, relatif à la fourniture des médicaments Antirétroviraux (ARV) et Antipaludiques à la CENAME ;
- Vu la Correspondance n° 026/L/CENAME/CIPM/2020 du 16 décembre 2020 de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CENAME, portant propositions d'attribution ;
- Vu le Procès-verbal du 30 décembre 2020 de la séance de travail relative à la négociation des prix entre MACLEODS PHARMACEUTICALS et la CENAME.

## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Est déclaré attributaire de l'Appel d'Offres International Ouvert n°001/AOIO/CENAME/CIPM/2020 du 23 Octobre 2020, lancé en procédure d'urgence, relatif à la fourniture des médicaments Antirétroviraux (ARV) et Antipaludiques à la CENAME, le soumissionnaire ci-après désigné :

- **Lot 1 : Dolutégravir/Lamivudine/Ténofovir Disoproxil Fumarate 50+300+300mg**, boîte de 30 comprimés, **MACLEODS Pharmaceuticals LTD**, pour un montant total toutes taxes comprises de **3 660 240** (Trois millions six cent soixante mille deux cent quarante) francs CFA ;
- **Lot 3 : Ténofovir Disoproxil Fumarate/Lamivudine/Efavirenz 300+300+400mg**, boîte de 30 comprimés, **MACLEODS Pharmaceuticals LTD**, pour un montant total toutes taxes comprises de **1 799 031 781** (Un milliard sept cent quatre vingt dix neuf millions trente un mille sept cent quatre vingt un) francs CFA ;
- **Lot 5 : Artésunate-Amodiaquine 25mg + 67.5mg**, boîte de 3\*25 comprimés, **MACLEODS Pharmaceuticals LTD**, pour un montant total toutes taxes comprises de **9 471 757** (Neuf millions quatre cent soixante onze mille sept cent cinquante sept) francs CFA ;
- **Lot 6 : Artésunate-Amodiaquine 50mg + 135mg**, boîte de 3\*25 comprimés, **MACLEODS Pharmaceuticals LTD**, pour un montant total toutes taxes comprises de **21 805 735** (Vingt un millions huit cent cinq mille sept cent trente cinq) francs CFA ;
- **Lot 7 : Artésunate-Amodiaquine 100mg + 270mg**, boîte de 3\*25 comprimés, **MACLEODS Pharmaceuticals LTD**, pour un montant total toutes taxes comprises de **25 287 634** (Vingt cinq millions deux cent quatre vingt sept mille six cent trente quatre) francs CFA ;
- **Lot 8 : Artésunate-Amodiaquine 100mg + 270mg**, boîte de 6\*25 comprimés, **MACLEODS Pharmaceuticals LTD**, pour un montant total toutes taxes comprises de **100 111 108** (Cent millions cent onze mille cent huit) francs CFA.

YAOUNDE le 23 Février 2021

La durée de livraison des fournitures est de soixante (60) jours à compter de la date de signature de l'Ordre de Service /  
Planning de livraison du Marché. Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**VANDI DELI**

**Article 2** : Le Directeur Général de ladite entreprise ou son représentant dûment désigné est invité à se présenter à la Direction Générale de la CENAME pour l'établissement du projet de Marché correspondant.

## HOPITAL GENERAL DE DOUALA

DECISION N°009/D/HGD/DG/SMP/2021 DU 23 FEVRIER 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°007/AONO/HGD/CIPM/2021 DU 27 NOVEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS DE CONTRASTE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,**

**Vu** La Constitution.

**Vu** La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

**Vu** La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun.

**Vu** La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

**Vu** La loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021.

**Vu** Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.

**Vu** Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

**Vu** Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

**Vu** Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

**Vu** La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne d Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision N°186/DIR-GEN/HGD/10/2019.

**Vu** La circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, et au suivi et contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités Publiques, pour l'exercice 2021.

**Vu** L'appel d'offres national ouvert N°007/AONO/HGD/CIPM/2021 du 27 Novembre 2020.

**Vu** La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala datée du 18 Février 2021 portant proposition d'attribution.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>.**- L'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

<b>Maître d'Ouvrage</b>	<b>Entreprise attributaire</b>	<b>Montant TTC en F CFA</b>	<b>Délai</b>
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	CAMPHARDIS SARL, B.P : 10067 Douala	50 121 000	Quatre (04) mois

**Article 2.**-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

*DOUALA le 23 Février 2021*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***NAMME LUMA HENRY***

## HOPITAL GENERAL DE DOUALA

DECISION N°008/D/HGD/DG/SMP/2021 DU 23 FEVRIER 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°006/AONO/HGD/CIPM/2021 DU 27 NOVEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DE SOLUTES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,**

**Vu** La Constitution.

**Vu** La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

**Vu** La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun.

**Vu** La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

**Vu** La loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021.

**Vu** Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.

**Vu** Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

**Vu** Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

**Vu** Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

**Vu** La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne d Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision N°186/DIR-GEN/HGD/10/2019.

**Vu** La circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, et au suivi et contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités Publiques, pour l'exercice 2021.

**Vu** L'appel d'offres national ouvert N°006/AONO/HGD/CIPM/2021 du 27 Novembre 2020.

**Vu** La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala datée du 18 Février 2021 portant proposition d'attribution.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>.**- L'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

<b>Maître d'Ouvrage</b>	<b>Entreprise attributaire</b>	<b>Montant TTC en F CFA</b>	<b>Délai</b>
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	CAMPARDIS SARL, B.P : 10067 Douala	31 978 000	Six (06) mois

**Article 2.**-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

*DOUALA le 23 Février 2021*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NAMME LUMA HENRY**

## COMMUNE DE DSCHANG

**DECISION D'ATTRIBUTION N°06/D/AC/CD/SG/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE  
OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 06/AONO/C.DS/SG/CIPM/2021 DU 08/01/2021 POUR LES  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE MATERNELLE DE LAHFIE (FOREKE-DSCHANG) "EN  
PROCÉDURE D'URGENCE"**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Dschang  
(Autorité Contractante)**

**DECIDE :**

**Article 1er:** La Lettre Commande objet de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert sus visé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant (TTC)	Délai
MOTE SARL BP : 6650 Yaoundé Tél. : 651 28 67 19 / 655 88 23 82	26 894 572 F CFA	03 Mois

**Article 2:** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

*DSCHANG le 22 Février 2021*

*Le MAIRE*

**KEMLEU TCHABGOU Jacques**

**MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**

**DÉCISION N° 00000107/21/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 22/02/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000001/AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 31 DÉCEMBRE 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ D'ENTRETIEN POUR L' DES BÂTIMENTS ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE ET SES ANNEXES. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT, EXERCICE 2021.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,**

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu les décrets n°2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° 00000001/AONO/MINEE/CIPM/2021 du 31 décembre 2020 ;

Vu le Communiqué portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n°00000001/AONO/MINEE/CIPM/2021 du 31 décembre 2020 ;

**DECIDE:****Article 1er** : La société ci-après citée est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné.

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
<b>OLOUM &amp; FILS</b>	<b>23 850 000</b>	<b>12 mois</b>

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 22 Février 2021

Le **MINISTRE****ELOUNDOU ESSOMBA GASTON**

## COMMUNE DE DSCHANG

DECISION D'ATTRIBUTION N°08/D/AC/CD/SG/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE  
OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 08/AONO/C.DS/SG/CIPM/2021 DU 13/01/2021 POUR LES  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 (CINQ) FORAGES EQUIPES DE POMPES AMOTRICITE HUMAINE  
DANS LES LOCALITES DE LA COMMUNE DE DSCHANG : - FIALA - TSINKOP  
- FOSSONGWENTCHENG-FOTETSA ET PREFECTURE DE DSCHANG "EN PROCÉDURE D'URGENCE"

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Dschang**  
(Autorité Contractante)

**DECIDE :**

**Article 1er:** La Lettre Commande objet de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert sus visé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant (TTC)	Délai
TOJEL CONSTRUCTION B.T.P SARL BP : 2317 Yaoundé Tél. :699 73 87 78	44 709 999 F CFA	03 Mois

**Article 2:** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

*DSCHANG le 22 Février 2021*

*Le MAIRE*

**KEMLEU TCHABGOU Jacques**

**MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**

**DÉCISION N° 00000087/21/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 16/02/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000002/AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 31 DÉCEMBRE 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE GARDIENNAGE POUR LA SURVEILLANCE DES BÂTIMENTS ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE ET SES ANNEXES. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT, EXERCICE 2021.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu les décrets n°2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° 00000002/AONO/MINEE/CIPM/2021 du 31 décembre 2020 ;

Vu le Communiqué portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n°00000002/AONO/MINEE/CIPM/2021 du 31 décembre 2020 ;

DECIDE:

Article 1<sup>er</sup> : La société ci-après citée est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvertsusmentionné.

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
BOHEN & Co	24 991 818	12 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 16 Février 2021

Le **MINISTRE**

**ELOUNDOU ESSOMBA GASTON**

## VILLE DE YAOUNDE

**DECISION N° 118/VY/CIPM/2021 DU 23 FEVRIER 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'ÉTUDE DE MISE EN PLACE DES OUTILS INFORMATIQUES DE SUIVI ET DE GESTION DE L'UTILISATION DES SOLS EN MILIEU URBAIN DANS LA VILLE DE YAOUNDÉ**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de

Yaoundé ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;

Vu l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjointes au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'appel d'offres national restreint l'appel d'offres national restreint n°111/AOIR/VY/CIPM/2020 du 26 novembre 2020 pour l'étude de mise en place des outils informatiques de suivi et de gestion de l'utilisation des sols en milieu urbain dans la ville de Yaoundé ;

Vu le procès-verbal n°290 du 16 février 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés /Mairie de la ville de Yaoundé ;

Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 129<sup>ème</sup> session du 16 février 2021 ;

### **D E C I D E**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** Le marché, objet de l'avis d'appel d'offres national restreint n°111/AOIR/VY/CIPM/2020 du 26 novembre 2020 pour l'étude de mise en place des outils informatiques de suivi et de gestion de l'utilisation des sols en milieu urbain dans la ville de Yaoundé, est attribué au Consultant SECEL, pour un montant de soixante-huit millions deux cent onze mille (68 211 000) francs CFA toutes taxes comprises. Le délai d'exécution des prestations est de six (06) mois.

**ARTICLE 2 :** La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 22 Février 2021

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**



## COMMUNE DE DSCHANG

**DECISION D'ATTRIBUTION N°05/D/AC/CD/SG/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE  
OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 05/AONO/C.DS/SG/CIPM/2021 DU 08/01/2021 POUR LES  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DUMAGASIN DE STOCKAGE DE NTEINGUE"EN PROCÉDURE  
D'URGENCE"**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Dschang  
(Autorité Contractante)**

**DECIDE :**

**Article 1er:** La Lettre Commande objet de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert sus visé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant (TTC)	Délai
SIPA GLOBAL CONSULTING AND SERVICES Tél.: 694 023 292	22 999 741 F CFA	03 Mois

**Article 2:** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

*DSCHANG le 22 Février 2021*

*Le MAIRE*

**KEMLEU TCHABGOU Jacques**

**MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**

**DÉCISION N° 00000108/21/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 22/02/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°00000006/DC/MINEE/CIPM/2021 DU 21 JANVIER 2021 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2021.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,**

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu les décrets n°2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu l'Avis de Demande de Cotation n° 00000006/DC/MINEE/CIPM/2021 du 21 janvier 2021 ;

Vu le Communiqué portant publication des résultats de la Demande de Cotation n°00000006/DC/MINEE/CIPM/2021 du 21 janvier 2021 ;

**DECIDE:**

Article 1<sup>er</sup> : La société ci-après citée est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvertsusmentionné.

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
ETS HASKENA	19 302 490	45 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 22 Février 2021

Le **MINISTRE**

**ELOUNDOU ESSOMBA GASTON**

**MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**

**DÉCISION N° 00000109/21/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 22/02/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°00000007/DC/MINEE/CIPM/2021 DU 21 JANVIER 2021 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2021.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu les décrets n°2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu l'Avis de Demande de Cotation n° 00000007/DC/MINEE/CIPM/2021 du 21 janvier 2021 ;

Vu le Communiqué portant publication des résultats de la Demande de Cotation n°00000007/DC/MINEE/CIPM/2021 du 21 janvier 2021 ;

DECIDE:

Article 1<sup>er</sup> : La société ci-après citée est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvertsusmentionné.

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
GRUPE LE KONGLOMERA	38 281 635	45 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 22 Février 2021

Le MINISTRE

**ELOUNDOU ESSOMBA GASTON**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N° 0161-21ADC/DG/DG.M/DG.ME2/JBPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION DES SIÈGES POUR LES BANQUES D'ENREGISTREMENT (FOURNITURE ET MONTAGE DE CENT (100) SIÈGES ET ACCOUDOIRS) -MODÈLE SOKOA GAMME ALAIA-.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution n°12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général et ses modifications subséquentes ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n°002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire n°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Les correspondances n°0003-21/ADC/PCA/cm du 11 janvier 2021 et n°0010-21/ADC/PCA/cm du 17 février 2021 de Monsieur le Président du Comité d'Examen des Demandes de Dérogation, portant autorisation de gré à gré,

## DECIDE :

**ARTICLE 1** – La lettre-commande relative à l'acquisition des sièges pour les banques d'enregistrement (fourniture et montage de cent (100) sièges et accoudoirs) -Modèle SOKOA Gamme ALAIA- est attribuée à la société **STRATIME AIRPORT FURNITURE S.A.S -95, rue La Boétie 75008 Paris (FRANCE) Tél. : +331 43 47 33 00-** pour un montant TTC sans frais de douane et autres charges en **EURO 45 168** (Quarante-cinq mille cent soixante-huit euros) soit, **29 628 477 XAF** (Vingt-neuf millions six cent vingt- huit mille quatre cent soixante-dix-sept francs) **FCFA** pour un délai de livraison de **quatre (04) mois, Franco Transitaire FCA.**

**ARTICLE 2**- Le Président de la société **STRATIME AIRPORT FURNITURE S.A.S** est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, pour l'établissement de ladite lettre-commande.

**ARTICLE 3** -La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 19 Février 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N° 0162-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA GESTION DES DÉCHETS NON DANGEREUX DANS LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDÉ-NSIMALEN.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution n° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général et ses modifications subséquentes ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La correspondance n° 0011-21/ADC/PCA/cm du 17 février 2021 de Monsieur le Président du Comité d'Examen des Demandes de Dérogation portant autorisation de gré à gré ;

## DECIDE :

**ARTICLE 1.**—Le marché relatif à la gestion des déchets non dangereux dans les aéroports internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen, est attribué à la société **SERVICES CAMEROUNAIS D'ASSAINISSEMENT (SECA) S.A**, BP : 2172 Douala, Tél: 690 71 60 82, pour un montant de **cent soixante-dix-huit millions sept cent quatre-vingt-douze mille deux (178 792 002) FCFA TTC** pour un délai d'exécution de **vingt-quatre (24) mois**, soit une tranche ferme de douze (12) mois et une tranche conditionnelle de douze mois.

**ARTICLE 2** - Le Directeur Général de la société **SERVICES CAMEROUNAIS D'ASSAINISSEMENT (SECA)** est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement dudit marché.

**ARTICLE 3** - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 19 Février 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## COMMUNE D'OKOLA

**DECISION MUNICIPALE N°010/DM/CO/JQ3.04/SG/CCD-ST/2021 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 008/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 DU 15 FÉVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS ROUTIERS DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS : LOT N°1 : RÉHABILITATION DU TRONÇON ROUTIER ENOBITA (FIN CLOTURE GÉNÉRAL) – OBAN – LOUMA (5,8KM) ; LOT N°2 : CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE YEGUE À YEGASSI.  
MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP MINTP POUR LE LOT 1 ET MINADER POUR LE LOT 2 – EXERCICE 2021**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la Loi N° 2020/023 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
- Vu décret N° 2010/1734/PM du 1er juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu décret N° 2010/1735/PM du 1er juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola ensemble ses divers modificatifs subséquents ;
- Vu l'arrêté N°000239/A/MINDDEVEL du 05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune d'Okola à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre ;
- Vu la circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant les nécessités de service ;

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : L'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 008/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 du 15 février 2021, pour les travaux de réhabilitation de certains tronçons routiers dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre en deux (02) lots : - Lot N°1 : Réhabilitation du tronçon routier Enobita (fin cloture general) – Oban – Louma (5,8KM) - Lot N°2 : Construction d'un pont définitif sur la rivière Yegue à Yegassi.., est annulé à compter de la signature de la présente Décision.

**Article 2** : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur.

OKOLA le 23 Février 2021

Le MAIRE

**NOA VINCENT DE PAUL**

## COMMUNE D'OKOLA

**DECISION MUNICIPALE N°011/DM/CO/JQ3.04/SG/CCD-ST/2021 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 007/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 DU 15 FÉVRIER POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ÉQUIPEMENTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN ÉNERGIE SOLAIRE AVEC 16 (SEIZE) LAMPADAIRES SUR L'ITINÉRAIRE LYCÉE CLASSIQUE D'OKOLA – CENTRE COMMERCIAL D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP MINH DU – EXERCICE 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la Loi N° 2020/023 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
- Vu décret N° 2010/1734/PM du 1er juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu décret N° 2010/1735/PM du 1er juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola ensemble ses divers modificatifs subséquents ;
- Vu l'arrêté N°000239/A/MINDDEVEL du 05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune d'Okola à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre ;
- Vu la circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant les nécessités de service ;

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : L'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 007/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 du 15 février pour les travaux de construction des équipements d'éclairage public en énergie solaire avec 16 (seize) lampadaires sur l'itinéraire Lycée Classique d'Okola – Centre Commercial d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre, est annulé à compter de la signature de la présente Décision.

**Article 2** : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur.

OKOLA le 23 Février 2021

Le MAIRE

**NOA VINCENT DE PAUL**

## COMMUNE D'OKOLA

**DECISION MUNICIPALE N°012/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 1ER FÉVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE COMMERCIAL D'OKOLA PHASE 1 - (UN BÂTIMENT R+1 POUR 20 BOUTIQUES, UNE BOULANGERIE, UN ESPACE DE RESTAURATION ET UN BLOC DE 04 TOILETTES), DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL – EXERCICE 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la Loi N° 2020/023 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
- Vu décret N° 2010/1734/PM du 1er juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu décret N° 2010/1735/PM du 1er juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola ensemble ses divers modificatifs subséquents ;
- Vu l'arrêté N°000239/A/MINDDEVEL du 05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune d'Okola à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre ;
- Vu la circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant les nécessités de service ;

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : L'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 002/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 du 1<sup>er</sup> février 2021, pour les travaux de construction du centre commercial d'Okola PHASE 1 - (un bâtiment r+1 pour 20 boutiques, une boulangerie, un espace de restauration et un bloc de 04 toilettes), Département de la Lekie, Région du Centre, est annulé à compter de la signature de la présente Décision.

**Article 2** : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur.

OKOLA le 23 Février 2021

Le MAIRE

**NOA VINCENT DE PAUL**

**COMMUNE D'OKOLA**

**DECISION MUNICIPALE N°013/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 1ER FÉVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS EN COMPTOIRS DE MAÇONNERIE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, RÉGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS : LOT N°1 : CONSTRUCTION D'UN (01) HANGAR EN COMPTOIRS DE MAÇONNERIE À NKOLESSONG ; LOT N°2 : CONSTRUCTION D'UN (01) HANGAR EN COMPTOIRS DE MAÇONNERIE AU MARCHÉ DE LEBOUDI. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP MINCOMMERCE – EXERCICE 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

## LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la Loi N° 2020/023 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
- Vu décret N° 2010/1734/PM du 1er juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu décret N° 2010/1735/PM du 1er juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola ensemble ses divers modificatifs subséquents ;
- Vu l'arrêté N°000239/A/MINDDEVEL du 05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune d'Okola à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre ;
- Vu la circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant les nécessités de service ;

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : L'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 003/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 du 1er février 2021, pour les travaux de construction des hangars en comptoirs de maçonnerie dans certaines localités de la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre en deux (02) lots : - Lot N°1 : Construction d'un (01) hangar en comptoirs de maçonnerie à Nkolessong ; - Lot N°2 : Construction d'un (01) hangar en comptoirs de maçonnerie au marché de Leboudi., est annulé à compter de la signature de la présente Décision.

**Article 2** : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur.

OKOLA le 23 Février 2021

Le MAIRE

**NOA VINCENT DE PAUL**

## COMMUNE D'OKOLA

**DECISION MUNICIPALE N°09/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 1ER FÉVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES HYDRAULIQUES DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, RÉGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS : LOT N°1 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS LA LOCALITÉ DE NKOLPOBLO ; LOT N°2 : CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) AU QUARTIER SOUS-PRÉFECTURE D'OKOLA. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP MINADER POUR LE LOT 1 ET MINTP POUR LE LOT 2 – EXERCICE 2021**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la Loi N° 2020/023 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
- Vu décret N° 2010/1734/PM du 1er juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu décret N° 2010/1735/PM du 1er juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola ensemble ses divers modificatifs subséquents ;
- Vu l'arrêté N°000239/A/MINDDEVEL du 05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune d'Okola à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre ;
- Vu la circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant les nécessités de service ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 005/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 du 1<sup>er</sup> février 2021, pour les travaux de construction de certains ouvrages hydrauliques dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre en deux (02) lots : - Lot N°1 : Construction d'un forage équipé de Pompe à Motricité Humaine (PMH) dans la localité de Nkolpoblo - Lot N°2 : Construction d'une mini Adduction d'Eau Potable (AEP) au quartier Sous-préfecture d'Okola., est annulé à compter de la signature de la présente Décision.

**Article 2** : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur.

*OKOLA le 23 Février 2021*

*Le MAIRE*

**NOA VINCENT DE PAUL**

**COMMUNE DE KONTCHA**

**ADDITIF N° 01/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 01 FEVRIER 2021 RELATIF A :L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES (13) DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE (KONTCHA 10, KODJOLI 01, KOLOU 01, MAVO-KOUTINE 01) DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DÉPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO</p> <p><b>II- Compagnies d'assurances</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- CHANAS ASSURANCES ;</li><li>- ACTIVA ASSURANCES.</li></ul>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO.</p> <p><b>II- Compagnies d'assurances</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- ACTIVA ASSURANCES ;</li><li>- CHANAS ASSURANCES ;</li><li>- CFA</li><li>- PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE ;</li><li>- ZENITHE INSURANCE.</li></ul> <p><b>Le reste sans changement.</b></p> <p>Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.</p>

KONTCHA le 18 Février 2021

Le MAIRE

**ABOUBAKAR SALIHOU**

**COMMUNE DE KONTCHA**

**ADDITIF N° 02/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2021 DU 01 FEVRIER 2021 RELATIF AUX:TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) TRIBUNE A LA PLACE DES FETES DE KONTCHA DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>- Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO.</p> <p><b>II- Compagnies d'assurances</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- CHANAS ASSURANCES ;</li><li>- ACTIVA ASSURANCES.</li></ul>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO.</p> <p><b>II- Compagnies d'assurances</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- ACTIVA ASSURANCES ;</li><li>- CHANAS ASSURANCES ;</li><li>- CFA</li><li>- PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE ;</li><li>- ZENITHE INSURANCE.</li></ul> <p><b>Le reste sans changement.</b></p> <p>Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.</p>

KONTCHA le 18 Février 2021

Le MAIRE

**ABOUBAKAR SALIHOU**

## COMMUNE DE KONTCHA

ADDITIF N°03/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 01 FEVRIER 2021 RELATIF A:L'ACQUISITION D'UNE CHALOUPE POUR LE FLEUVE DEO, COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>- Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO</p> <p><b>II- Compagnies d'assurances</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- CHANAS ASSURANCES ;</li><li>- ACTIVA ASSURANCES.</li></ul>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>- Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO.</p> <p><b>II- Compagnies d'assurances</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- ACTIVA ASSURANCES ;</li><li>- CHANAS ASSURANCES ;</li><li>- CPA ;</li><li>- PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE ;</li><li>- ZENITHE INSURANCE.</li></ul> <p><b>Le reste sans changement.</b></p> <p>Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.</p>

KONTCHA le 18 Février 2021

Le MAIRE

**ABOUBAKAR SALIHOU**

**COMMUNE DE KONTCHA**

**ADDITIF N° 04/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2021 DU 02 FEVRIER 2021 RELATIF AUX :TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE AU CMA DE KONTCHA DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO.</p> <p><b>II- Compagnies d'assurances</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- CHANAS ASSURANCES ;</li><li>- ACTIVA ASSURANCES.</li></ul>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO.</p> <p><b>II- Compagnies d'assurances</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- ACTIVA ASSURANCES ;</li><li>- CHANAS ASSURANCES ;</li><li>- CPA ;</li><li>- PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE ;</li><li>- ZENITHE INSURANCE.</li></ul> <p><b>Le reste sans changement.</b></p> <p>Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.</p>

KONTCHA le 18 Février 2021

Le MAIRE

**ABOUBAKAR SALIHOU**

**COMMUNE DE KONTCHA**

**ADDITIF N° 05/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 02 FEVRIER 2021 RELATIF AUX : TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE KONTCHA-DJOMBI LONGUE DE 15KM DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO</p> <p><b>II- Compagnies d'assurances</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- CHANAS ASSURANCES ;</li><li>- ACTIVA ASSURANCES.</li></ul>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO.</p> <p><b>II- Compagnies d'assurances</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- ACTIVA ASSURANCES ;</li><li>- CHANAS ASSURANCES ;</li><li>- CPA ;</li><li>- PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE ;</li><li>- ZENITHE INSURANCE.</li></ul> <p><b>Le reste sans changement.</b></p> <p>Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.</p>

KONTCHA le 18 Février 2021

Le MAIRE

**ABOUBAKAR SALIHOU**

**COMMUNE DE KONTCHA**

**ADDITIF N° 07/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS : DOSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2021 DU 03 FEVRIER 2021 RELATIF AUX:TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIIT :**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO.</li><li>- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 40 millions F CFA.</li></ul> <p><b>II- Compagnies d'assurances</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- CHANAS ASSURANCES ;</li><li>- ACTIVA ASSURANCES</li></ul>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO.</li><li>- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 60 millions F CFA.</li></ul> <p><b>II- Compagnies d'assurances</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- ACTIVA ASSURANCES ;</li><li>- CHANAS ASSURANCES ;</li><li>- CPA;</li><li>- PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE ;</li><li>- ZENITHE INSURANCE.</li></ul> <p><b>Le reste sans changement.</b> Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.</p>

KONTCHA le 18 Février 2021

Le MAIRE

**ABOUBAKAR SALIHOU**

**COMMUNE DE KONTCHA**

**ADDITIF N° 08/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/C.KTCHA/CIPM-KTCHA/2021 DU 03 FEVRIER 2021 RELATIF AUX:TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX BLOCS DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BOUDEL DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO</li><li>- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 40 millions F CFA.</li></ul> <p><b>II- Compagnies d'assurances</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- CHANAS ASSURANCES ;</li><li>- ACTIVA ASSURANCES</li></ul>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO.</li><li>- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 13 millions F CFA.</li></ul> <p><b>II- Compagnies d'assurances</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- ACTIVA ASSURANCES ;</li><li>- CHANAS ASSURANCES ;</li><li>- CPA;</li><li>- PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE ;</li><li>- ZENITHE INSURANCE.</li></ul> <p><b>Le reste sans changement.</b> Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.</p>

KONTCHA le 18 Février 2021

Le MAIRE

**ABOUBAKAR SALIHOU**

**COMMUNE DE KONTCHA**

**ADDITIF N° 10/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 19 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01, 02, 03/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 01 FEVRIER 2021FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉS, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIV :**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>- L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu <b>le 24 février 2021 à 15 heures</b> précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kontcha dans la salle des délibérations de ladite Commune.</p>
	<p><b>Lire plutôt</b></p> <p>- L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu <b>le 24 février 2021 à 15 heures</b> précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kontcha dans la salle des réunions de la Délégation Départementale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Faro et Déo.</p> <p><b>Le reste sans changement.</b> Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.</p>

KONTCHA le 19 Février 2021

Le MAIRE

**ABOUBAKAR SALIHOU**

**COMMUNE DE KONTCHA**

**ADDITIF N°11/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 19 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04,05,06/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 02 FEVRIER 2021 FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉS, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>- L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu <b>le 24 février 2021 à 15 heures</b> précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kontcha dans la salle des délibérations de ladite Commune.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>- L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu <b>le 24 février 2021 à 15 heures</b> précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kontcha dans la salle des réunions de la Délégation Départementale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Faro et Déo.</p> <p><b>Le reste sans changement.</b> Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.</p>

KONTCHA le 19 Février 2021

Le MAIRE

**ABOUBAKAR SALIHOU**

**COMMUNE DE KOUOPTAMO**

**POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE COMMUNALE DANS  
LES LOCALITES DE KOUOPTAMO-CENTRE ET BANKOUOP DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO,  
DÉPARTEMENT DU NOUN. RÉGION DE L'OUEST.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

<b>1</b>	<b>Autres</b>
	<b>Au lieu de ...</b> voir l'Avis d'Appel d'Offres
	<b>Lire plutot</b> voir additif en pièce jointe

*KOUOPTAMO le 19 Février 2021*

*Le MAIRE*

***NJOYA OUSMANOU***

**COMMUNE DE KOUOPTAMO****POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNELLE A L'ECOLE MATERNELLE DE KOUOPTAMO 1 ET D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU GBPS DE KOUOPTAMO**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	<b>Critères d'évaluation</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :</p> <p><b>A/ Critères éliminatoires</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Absence de caution de soumission ;</li><li>• Fausses déclarations ou pièce falsifiée.</li><li>• Document falsifié ou scanné.</li><li>• Note technique &lt; 70 %;</li><li>• Absence d'un prix unitaire quantifié.</li></ul> <p><b>B/ Critères essentiels</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Références de l'entreprise dans les réalisations similaires;</li><li>• Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées ;</li><li>• Présence d'une attestation de visite du site;</li><li>• Attestation de surface financière</li><li>• Qualité du personnel par lot postulé;</li><li>• Moyens logistiques ;</li><li>• Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page ;</li><li>• Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) complété et paraphé à chaque page.</li></ul> <p><b>Principaux critères de qualification</b></p> <p>Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% pour l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte.</p> <p>Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>voir additif en pièce jointe</p>

*KOUOPTAMO le 19 Février 2021**Le MAIRE***NJOYA OUSMANOU**

## COMMUNE DE TONGA

**POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DANS FA COMMUNE DE TONGA "EN PROCÉDURE D'URGENCE"**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

*TONGA le 19 Février 2021*

*Le MAIRE*

***BANKOU Dieudonné***

**COMMUNE DE KOUOPTAMO**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNELLE DE KOUOPTAMO 1 ET D'UN BLOC DE DEUX 02 SALLES DE CLASSE AU GBPS DE KOUOPTAMO**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<b>Au lieu de ...</b> portant modification des critères
	<b>Lire plutot</b> voir critère sur le présent additif en pièce jointe

*KOUOPTAMO le 19 Février 2021*

*Le MAIRE*

**NJOYA OUSMANOU**

**COMMUNE DE KOUOPTAMO**

**POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA  
COMMUNE DE KOUOPTAMO. DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<b>Au lieu de ...</b> voir avis de la demande de cotation
	<b>Lire plutot</b> voir le devis estimatif de la Demande de Cotation

*KOUOPTAMO le 19 Février 2021*

*Le MAIRE*

**NJOYA OUSMANOU**

**COMMUNE DE PENKA-MICHEL**

**POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DU FOYER COMMUNAUTAIRE DE LEKOUET DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL, DANS LE DEPARTEMENT DE LA MENOUA, PROCEDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	<b>Consistance des prestations</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>La présente consultation a pour objet LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DU FOYER COMMUNAUTAIRE DE LEKOUET DANS LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL, EN PROCEDURE D'URGENCE Les travaux rassemblent les tâches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Travaux préparatoires - Etudes :</li><li>● Terrassement ;</li><li>● Maçonnerie en Fondation ;</li><li>● Maçonneries en élévation</li><li>● Travaux de charpente - Couverture:</li><li>● Menuiserie Métallique et Bois ;</li><li>● Travaux d'électricité</li><li>● Travaux de Plomberie sanitaire ;</li><li>● Revêtement /Peinture</li><li>● Voirie et Réseaux Divers (VRD).</li></ul>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>voir additif en pièce jointe</p>

PENKA-MICHEL le 22 Février 2021

Le MAIRE

**TSIAZE FOZANG Jean Pierre**

**COMMUNE DE KOUOPTAMO**

**POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA  
COMMUNE DE KOUOPTAMO, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<b>Au lieu de ...</b> voir Avis d'Appel d'Offres
	<b>Lire plutot</b> voir Devis estimatif en pièce jointe

*KOUOPTAMO le 19 Février 2021*

*Le MAIRE*

**NJOYA OUSMANOU**

**COMMUNE DE PENKA-MICHEL**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS PUBLICS DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE PENKAMICHEL, DANS LE DEPARTEMENT DE LA MENOUE. LOTS 1, 2.3 ET 4 EN PROCEDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Consistance des prestations****Au lieu de ...**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

LOTI :

**Lot 100: TRAVAUX PRELIMINAIRES ET TERRASSEMENTS**

Etudes et formulation du béton

Installation du chantier

Nivellement de la plate forme

Fouilles en puits

Fouilles en rigole

Remblai des fouilles

Couche de sable sous dallage

**Lot 200 FONDATIONS**

Bétonde propreté dosé à 200 Kg/m<sup>3</sup>

Béton armé dosé à 350 Kg/m<sup>3</sup> pour semelles et poteaux

Aggloméré plein de 20 x 20 x 40

Longrine en béton armé dosé à 350 Kg/m<sup>3</sup>

**Lot 300: BETON ARME EN ELEVATION**

Dallage du sol d'épaisseur e = 8cm dosé à 350 Kg/m<sup>3</sup>

Béton armé dosé à 350 Kg/m<sup>3</sup> pour poteaux, linteaux, poutres et chaînage

Appui fenêtre en béton armé dosé à 350 kg/m<sup>3</sup>

**Lot 400: MAÇONNERIE**

Mur en agglos creux de 15 x 20 x 40

Mur en agglos creux de 10 x 20 x 40

Rampe d'accès au vélo moteurs en béton

Claustras

Remplissage pour surélévation des placards

Paillasse en béton pour laboratoire et salle de soins

**Lot 500 : ENDUITS**

Enduit sur murs extérieurs

Enduit sur murs intérieurs

**Lot 600 : FAUX PLAFONDS**

Plafond en contre plaqué de 4 mm de (0,60 x120cm)

**Lot 700: REVETEMENTS SCELLES**

Grès cérame antidérapant 1<sup>er</sup> choix de 5 x 5 pour les sols humides

Faïence pour pièces humides et paillasse 1<sup>er</sup> choix

Carreaux grès cérame antidérapant 1<sup>er</sup> choix pour les sols secs

**Lot 800 ; CHARPENTE-COUVERTURE**

Bois dur pour charpente et pannes y compris toutes sujétions

Bardage en tôle Bac 6/10<sup>ème</sup> Alu ou Alu zinc

Couverture en Tôle Bac 6/10<sup>ème</sup> Alu ou Alu Zinc

Fourniture et pose de la tôle faitière large de 50Cm y compris toutes sujétions de mise en oeuvre.

Plafond extérieur en tôle lisse

Plafond en contre plaqué 4mm de dimension (60cm x 120cm).

**Lot 900 : METALLIQUE-VITRERIE**

Porte pleine de 0,7 x 2,20: P11

Porte pleine de 0,7 x 2,20: P12

Porte pleine de 1,00 x 2,20: PPI

Fourniture et pose des Fenêtres en Alu en 03 panneaux

Fourniture et pose des Fenêtres en Alu pour salles d'eau en 2 panneaux

Placard de 0,80 x 1<sup>^</sup>0 en contre plaqué ép 0,19 y/c étagère  
Grille antivol pour fenêtre y compris toiles moustiquaires.

**Lot 1000: PEINTURE**

Préparation des surfaces à peindre au tout prêt  
Application de deux couches de PANTEX 800 sur mur intérieur  
Application de deux couches de PANTEX 1300 sur mur extérieur  
Application de deux couches de PANTEX 800 sur plafond  
Application de la peinture à huile type glycocéraphthalique sur menuiseri

**Lot 1100: PLOMBERIE SANITAIRE**

Fourniture et pose des gouttières y compris toutes sujétions  
Réseau d'évacuation des EU/EV  
Réseau enterré  
Lavabo blanc  
Bac à laver en béton armé, carrelé et placé sur un socle en béton dans la cours  
Colonnes de douche  
Robinet d'eau dans la cour posé sur un socle en béton  
WC complet  
Fosse septique pour 40 usagers y/ c  
Puisard pour 40 usagers y compris canalisation et regard

**Lot 1200:ELECTRICITE**

Ceinture de terre  
Liaisons équipotentielles  
Coffret et tableaux  
Interrupteurs y /c foureautage et câblage  
Prises de courant 2P+T 16A y /c foureautage et câblage  
Appliques sanitaires 2P+T + intr le GRAND 16A  
Réglettes y/c foureautage et câblage  
Hublots ronds étanches y/c foureautage et câblage  
Point de raccordement au réseau existant

**Lot 1300: V.R.D.**

Construction des caniveaux en agglomérés de 10x20x40cm bourrés de béton ordinaire  
Dallage extérieur tout autour du bâtiment.  
Fourniture et pose des pavés y/c toutes sujétions

**LOT 2 :**

L'ensemble des travaux comprend notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie - Béton arme en élévation ;
- Charpente - Couverture, Bardage
- Menuiserie Métallique ;
- Électricité ;
- Peinture.
- Aménagements - VRD ;

**LOT3 :**

Le projet en sa totalité comprend les taches suivantes :  
TRAVAUX PRELIMINAIRES-TERRASSEMENT  
métallique et mur sous-bassement

FONDATIONS  
BETON ARME EN ELEVATION  
MAÇONNERIE  
ENDUITS-CHAPES  
CHARPENTE - COUVERTURE  
MENUISERIE METALLIQUE  
PEINTURE  
ELECTRICITE (courants forts et faibles)  
ASSAINISSEMENT  
NETOYAGE GENERAL

**LOT 4;**

FONDATIONS  
BETON ARME EN ELEVATION  
MAÇONNERIE  
ENDUITS - CHAPES  
CHARPENTE - COUVERTURE  
MENUISERIE METALLIQUE  
PEINTURE  
ELECTRICITE (courants forts et faibles)  
ASSAINISSEMENT

NETTOYAGE GENERAL

Prise en compte des aspects socio-environnementaux

**Lire plutot**

voir additif en pièce jointe

*PENKA-MICHEL le 22 Février 2021*

*Le MAIRE*

***TSIAZE FOZANG Jean Pierre***



# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**RECTIFICATIF 1 N° 1439 /21/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 22 FEVRIER 2021 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°013/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 15/02/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CINQ (05) CHARIOTS ELEVATEURS AVEC PINCES ET FOURCHES A LA SODECOTON**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

*GAROUA le 22 Février 2021*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MOHAMADOU BAYERO**

**COMMUNE DE NYAMBAKA**

**ADDITIF N° 01/A/CNY/CIPM /2021 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL 01 /AONO/CNY/CIPM/2021 DU 13/01/2021 POUR L'ACHAT D'UNE BENNE ET DES ACCESSOIRES A LA COMMUNE DE NYAMBAKA LE MAIRE DE LA COMMUNE D NYAMBAKA INFORME LES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES ' I>E LES MODIFICATIONS CI-APRÈS ONT ÉTÉ APPORTÉES AU DAO CI -DESSUS VISÉ :**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Confère tableau pièces jointes</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Confère tableau pièces jointes</p> <p>Par ailleurs la date de remise des offres et de dépouillement est fixée au <b>26/02/2021</b>.</p> <p><b>Le reste sans changement.</b> Le Maire compte sur la bonne compréhension de tous.</p>

NYAMBAKA le 20 Février 2021

Le MAIRE

**ABBO OUMAROU**

**COMMUNE DE NYAMBAKA****ADDITIF N° 02/A/CNY/CIPM/2021 DU 20/03/2021 PORTANT PROGRAMMATION DE LA DATE DE DEPOUILLEMENT DE CERTAINES OFFRES**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Autres****Au lieu de ...**

n/a

**Lire plutot**

Les Avis d'Appel d'Offres ci-dessous, dont la date de dépouillement était initialement prévue pour le 05 Février 2021 à 14 heures, sont reprogrammés ainsi qu'il suit :

N°	Référence de l'Avis d'Appel d'Offre	Date initiale d'ouverture des offres	Dispositions nouvelles
1	AAO n° 01 du 13 Janvier 2021, relatif à l'acquisition d'un camion benne et accessoires	05 Février 2021 à 14 heures	L'ouverture des offres est prévue pour le vendredi 26 Février 2021 à 14 heures
5	AAO n° 05 du 13 Janvier 2021, pour l'exécution des travaux routiers dans la Commune de Nyambaka	05 Février 2021 à 14 heures	L'ouverture des offres est prévue pour le vendredi 26 Février 2021 à 14 heures

NYAMBAKA le 20 Février 2021

Le MAIRE

**ABBO OUMAROU**

**COMMUNE D'OKOLA**

**ADDITIF N° 001 : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 DU 1ER FEVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE 02 (DEUX) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS :- LOT N°1 : ECOLE PUBLIQUE DE MBELEKIE;- LOT N°2 : ECOLE PUBLIQUE DE NKOLBOT.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Bureau d'Assiette Fiscale de la Commune d'Okola contre récépissé, au plus tard le **25 février 2021 à 10 heures**, heure locale revêtue de la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N° 001/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 DU 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE 02 (DEUX) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS.**

**LOT N°1 : ECOLE PUBLIQUE DE MBELEKIE**

**LOT N°2 : ECOLE PUBLIQUE DE NKOLBOT**

« **A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

**NB : Aucun dossier ne sera reçu après l'heure limite de recevabilité des offres.**

**Lire plutot**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Bureau d'Assiette Fiscale de la Commune d'Okola contre récépissé, au plus tard le **05 mars 2021 à 10 heures**, heure locale revêtue de la mention suivante :

**2 Recevabilité des Offres****Au lieu de ...**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de : **330 000 (trois cent trente mille) francs CFA par lot.**

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

**2 Recevabilité des Offres****Lire plutot**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de : **330 000 (trois cent trente mille) francs CFA par lot.**

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

**Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.**

**3 Ouverture des Plis****Au lieu de ...**

L'ouverture des offres se fera en une phase le **25 février 2021 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés à la Maison de la Culture d'Okola, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

L'analyse des offres administratives, techniques et offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à **quatre-vingt pour cent (80%)**.

**Lire plutot**

L'ouverture des offres se fera en une phase le **05 mars 2021 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés à la Maison de la Culture d'Okola, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

4	Critères d'évaluation
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>11.1: Critères éliminatoires :</b></p> <p>a) Absence de la caution de soumission ;</p> <p>b) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;</p> <p>c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;</p> <p>d) Offre Technique incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :</p> <p>Ø Le Cahier des Clauses Administrative Particulières (CCAP) paraphé sur chaque page, et avec, à la fin du document, la date, la signature, le cachet et le nom du soumissionnaire ;</p> <p>Ø Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé sur chaque page, et avec, à la fin du document, la date, la signature, le cachet et le nom du soumissionnaire ;</p> <p>Ø La liste du matériel avec copies certifiées conformes des Factures, certificats de vente ou d'achat, cartes grises, contrat de location en annexe ;</p> <p>Ø La liste du personnel avec en annexe pour chaque personnel, un CV signé et daté, ainsi qu'une copie certifiée conforme du diplôme, photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité, ainsi qu'une attestation délivrée par l'ONIC valide pour le Conducteur des travaux, et une Attestation de Disponibilité pour les 02 (deux) personnels.</p> <p>Ø La proposition technique et planning d'exécution datés, signés, cachetés avec le nom du soumissionnaire à la fin du document ;</p> <p>Ø Le rapport de visite du site signé sur l'honneur avec les photos du site concerné, daté, cacheté et signé avec le nom du soumissionnaire à la fin du document ;</p> <p>Ø Les références de l'entreprise comprenant les travaux similaires exécutés dans les trois dernières années ;</p> <p>Ø La capacité financière d'une valeur au moins égale à 50% du montant prévisionnel TTC du lot choisi.</p> <p>e) Omission d'un même prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le sous détail ;</p> <p>f) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :</p> <p>Ø Une soumission ;</p> <p>Ø Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible paraphé, daté et signé</p> <p>Ø Le détail quantitatif et estimatif (DQE) paraphé sur toutes les pages, daté et signé à la dernière page ;</p> <p>Ø Le sous-détail des prix unitaires paraphé sur toutes les pages, daté et signé à la dernière page.</p> <p>g) N'avoir pas obtenu une note supérieure ou égale à 80%, soit 21 critères sur 26.</p> <p><b>11-2 : Critères essentiels :</b></p> <p>Les offres techniques seront notées en fonction des trente-deux (32) critères essentiels ci-après :</p> <p><b>a.</b> Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur <b>six (06)</b> critères ;</p> <p><b>b.</b> Le Matériel de chantier à mobiliser sur <b>sept (07)</b> critères ;</p> <p><b>c.</b> Références de l'Entreprise sur <b>deux (02)</b> critères ;</p> <p><b>d.</b> Méthodologie sur <b>six (06)</b> critères ;</p> <p><b>e.</b> Proposition technique, planning, visite des lieux <b>sur trois (03)</b> critères ;</p> <p><b>f.</b> Approvisionnement du chantier sur <b>deux (02)</b> critères ;</p> <p><b>g.</b> Planning du chantier sur <b>un (01)</b> critère ;</p> <p><b>h.</b> Présentation de l'offre sur <b>deux (02)</b> critères ;</p> <p><b>i.</b> Capacité financière <b>un (01)</b> critère ;</p> <p><b>j.</b> Preuve d'acceptation des conditions du marché sur <b>deux (02)</b> critères.</p> <p>L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non).</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>11.1: Critères éliminatoires :</b></p> <p>g) N'avoir pas obtenu une note supérieure ou égale à 80%, soit 21 critères sur 26.</p>

5	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE</p>

*OKOLA le 22 Février 2021*

*Le MAIRE*

**NOA VINCENT DE PAUL**

## COMMUNE DE TONGA

**POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE RURALE BITCHOUA.NORD-GABON  
AVEC CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT DANS LA COMMUNE DE  
TONGA, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST"EN PROCÉDURE D'URGENCE\*\***

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

*TONGA le 19 Février 2021*

*Le MAIRE*

***BANKOU Dieudonné***

## COMMUNE DE TONGA

**POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN PUITSEQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A GABON DANS LA COMMUNE DE TONGA "EN PROCÉDURE D'URGENCE"**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

*TONGA le 19 Février 2021*

*Le MAIRE*

***BANKOU Dieudonné***

## COMMUNE DE TONGA

**POUR L'EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLICSOLAIRE À TONGA, ARRONDISSEMENT DE TONGA. DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST. "EN PROCÉDURE D'URGENCE"**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

*TONGA le 19 Février 2021*

*Le MAIRE*

***BANKOU Dieudonné***

## COMMUNE DE TONGA

**POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE LA  
COMMUNE DE TONGA "EN PROCÉDURE D'URGENCE"**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

*TONGA le 19 Février 2021*

*Le MAIRE*

***BANKOU Dieudonné***

**COMMUNE DE KONTCHA**

**ADDITIF N° 06/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS : DOSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2021 DU 02 FEVRIER 2021 RELATIF AUX : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR DEUX ENSEIGNANTS A L'EP GADA MAYO DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO</li><li>- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 40 millions F CFA.</li></ul> <p><b>II- Compagnies d'assurances</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- CHANAS ASSURANCES ;</li><li>- ACTIVA ASSURANCES</li></ul>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO.</li><li>- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à <b>17 millions F CFA.</b></li></ul> <p><b>II- Compagnies d'assurances</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- ACTIVA ASSURANCES ;</li><li>- CHANAS ASSURANCES ;</li><li>- CFA;</li><li>- PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE ;</li><li>- ZENITHE INSURANCE,</li></ul> <p><b>Le reste sans changement.</b> Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.</p>

KONTCHA le 18 Février 2021

Le MAIRE

**ABOUBAKAR SALIHOU**

## COMMUNE DE KONTCHA

**ADDITIF N° 09/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 18 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/C.KTCHA/CIPM-C.KTCHA/2021 DU 03 FEVRIER 2021 RELATIF AUX:TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE QUATRE SALLES DE CLASSE REPARTIS EN DEUX LOTS DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE DODEO (LOT 1) ET DE MAYO-DARLE (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE KONTCHA, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIV :**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

### 1 Autres

#### Au lieu de ...

- Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO.

- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 40 millions F CFA.

\*

802	Murs extérieurs Pantex après impression à la chaux	m <sup>2</sup>	14,6
-----	--	----------------	------

#### II- Compagnies d'assurances

- CHANAS ASSURANCES ;
- ACTIVA ASSURANCES.

#### Lire plutot

- Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO.

- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 18 millions F CFA.

\*

802	Murs extérieurs Pantex après impression à la chaux	m <sup>2</sup>	146,6
-----	--	----------------	-------

#### II- Compagnies d'assurances

- ACTIVA ASSURANCES ;
- CHANAS ASSURANCES ;
- CPA :
- PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE ;
- ZENITHE INSURANCE.

#### Le reste sans changement.

Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.

*KONTCHA le 18 Février 2021*

*Le MAIRE*

***ABOUBAKAR SALIHOU***

**COMMUNE DE KONTCHA**

**ADDITIF N° 12/A/C.KTCHA/SG/2021 DU 19 FEV 2021 PORTANT RECTIFICATIF DES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-APRÈS :DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07,08, 09/AONO/C.KTCHA/CIPM/C.KTCHA/2021 DU 03 FEVRIER 2021FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉS, DE LA MODIFICATION DE L'INTITULÉ COMME SUIT :**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>- L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu <b>le 24 février 2021 à 15 heures</b> précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kontcha dans la salle des délibérations de ladite Commune.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>- L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu <b>le 24 février 2021 à 15 heures</b> précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kontcha dans la salle des réunions de la Délégation Départementale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Faro et Déo.</p> <p><b>Le reste sans changement.</b> Le présent rectificatif sera enregistré et publié partout où besoin sera.</p>

KONTCHA le 19 Février 2021

Le MAIRE

**ABOUBAKAR SALIHOU**

**COMMUNE DE MEIGANGA**

**ADDITIF N° 01/A/C-MGA/CIPM/2021 DU 19/02/2021 RELATIF AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01 , 02, 03 ET 04/C-MGA/CIPM/2021 DES 19 ET 20 JANVIER 2021 RESPECTIVEMENT RELATIF AUX TRAVAUX DE : - CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE GARGA LIMBONA ; - CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE 2 DE LOKOTI ; - CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS À L'ECOLE PUBLIQUE DE LOKOTI ; - CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL À NGASSIRI.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Objet
	Au lieu de ... n/a

## 1 Objet

**Lire plutot**

### Changement de date de dépouillement

Suite à l'Atelier d'échanges relatif à la gestion des Compétences transférées par le Ministère de l'Education de Base aux collectivités Territoriales Décentralisées auquel est convié le Président de la Commission Interne de Passation des Marchés à Ngaoundéré les 23 et 24 février 2021,

Les dates de dépouillement des avis d'appel d'offre ci-dessus mentionnées, initialement prévues aux dates ci-dessus sont reportées ainsi qu'il suit :

N°	AVIS D'APPEL D'OFFRES	DATE DE DEPOUILLEMENT
01	AAO N° 01/AONO/C-MGA/CIPM/2021 du 19-01-2021 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de GARFA LIMBONA	04-03-2021
02	AAO N° 04/AONO/C-MGA/CIPM/2021 du 19-01-2021 pour les travaux de construction d'un bloc Maternel à NGASSIRI	
03	AAO N° 02/AONO/C-MGA/CIPM/2021 du 19/01/2021 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique Groupe 2 de LOKOTI	05-03-2021
4	AAO N° 03/AONO/C-MGA/CIPM/2021 du 20-01-2021 pour les travaux de construction d'un logement d'astreinte pour enseignants à l'Ecole Publique de LOKOTI	

**Le reste sans changement**

*MEIGANGA le 19 Février 2021*

*Le MAIRE*

**ABOUBAKAR KOMBO**

**COMMUNE D'OBALA**

**ADDITIF SUR L'AVIS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°001/AAONO/COB/CIPM/2021 DU 29 JANVIER 2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX  
(02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ELOMZOK, COMMUNE D'OBALA D'OBALA,  
DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<b>Au lieu de ...</b> n/a
	<b>Lire plutot</b> le contenu dans le fichier d'orgine

OBALA le 23 Février 2021

Le MAIRE

**EDIBA Simon Pierre**

**COMMUNE D'OBALA**

**ADDITIF SUR L'AVIS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°001/AAONO/COB/CIPM/2021 DU 29 JANVIER 2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX  
(02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ELOMZOK, COMMUNE D'OBALA D'OBALA,  
DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<b>Au lieu de ...</b> N/A
	<b>Lire plutot</b> le contenu dans le fichier d'origine

OBALA le 23 Février 2021

Le MAIRE

**EDIBA Simon Pierre**

**COMMUNE DE LOBO**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CM/CIPL/2021 POUR LES TRAVAUX RELATIFS À LA CONSTRUCTION DU STAGE MUNICIPAL DE LOBO, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

<b>1</b>	<b>Autres</b>
	Au lieu de ... N/A

## 1 Autres

### Lire plutôt

Les soumissionnaires de l'appel d'offres suscitée sont informés que les modifications ci-après seront portées à ladite procédure

-Le rôle d'**Ingénieur du Marché** sera assuré en co-ingénierie par le Délégué Départemental du MINSEP et le Délégué Départemental de la Commune de Lobo. Les deux Délégués

sont tous accrédités par le Maître d'Ouvrage pour le suivi et l'exécution du Marché. À cet effet il :

approuvent le projet d'exécution et les différentes modifications proposées par le cocontractant, ou par le Maître d'œuvre ;

s'assurent de la fonctionnalité du projet et de son adéquation aux objectifs fixés par le Maître d'ouvrage ;

assurent le contrôle de la qualité des prestations ;

vérifient et signent contradictoirement les attachements avec le cocontractant ;

supervisent les opérations préalables à la réception des travaux.

-Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Commune de Lobo, contre présentation d'une quittance

remboursable de **quatre-vingt mille (80 000) Francs CFA** de la recette municipale de Lobo. Ce montant représente les

coûts de gestion. La quittance devra préciser le numéro de l'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires doivent présenter l'original

enregistré.

-Le **Maître d'œuvre** est le Chef Service Technique de la Commune de Lobo. Il est chargé d'assurer la défense des intérêts

d'Ouvrage Délégué aux stades de la définition, de l'élaboration, de l'exécution et de la réception des prestations objet du marché.

-Les enveloppes intérieures et extérieures :

- a. Seront adressées à monsieur Le Maire de la Commune de Lobo à l'adresse indiquée dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

- b. Porteront le nom du projet ainsi que l'objet et le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres indiqués dans le RPAO, et la mention

"DEPOUILLEMENT".

-Nonobstant les dispositions de l'alinéa 26.2, entre l'ouverture des plis et l'attribution du marché, si un soumissionnaire souhaite

être entendu par la Commune de Lobo, Autorité Contractante, pour des motifs ayant trait à son offre, il devra le faire par écrit.

### DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF N° ...../COM-LOBO/CIPM/2021

#### TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN STADE DE FOOTBALL, EQUIPE D'UN GRADIN DANS LA COMMUNE DE LOBO

N° PRIX	DESIGNATION	Unité	Quantité	Prix Un
<b>série 000 : INSTALLATIONS</b>				
TM001	Installation de chantier	Ft	1	1 800 000
TM002	Amenée et repli du matériel	Ft	1	1 000 000
TM003	Piquetage pour l'aire de jeux	Ft	1	1 000 000
<b>Sous - Total 000 INSTALLATIONS</b>				
<b>série 100 : TERRASSEMENT</b>				
TM101	débroussaillage et désherbage de l'emprise	m <sup>2</sup>	10 800	
TM102	Décapage de la terre végétale sur une épaisseur moyenne de 30cm	m <sup>2</sup>	10 800	
TM110	Déblais de toute nature sur une épaisseur de 30 cm pour plate-forme avec évacuation	m <sup>3</sup>	2 240	3
TM111	Tissu perméable couche de sable	m <sup>3</sup>	-	5



<b>Sous - Total 100 TERRASSEMENT</b>				
	<b>série 200: Aire de jeux, abords, couche drainante</b>			
TM201	tracage de l'aire de jeux selon les normes prescrites	ft	1,00	700
TM203	Béton armé pour gradins pour 200 places de dimension 20x30m	m3	67,5	160
TMa204	charpente métallique composée de fermes et pannes y compris le boulonnage	m3	-	100 000
TMb204	Bois charpente assemble pour fermes y compris pointes et toutes sujétion	m3	12,0	150 000
TM205	Couverture Toles bac 6/10ème pour gradin	m <sup>2</sup>	450,0	7 500
<b>Sous - Total 200</b>				
	<b>SERIE:300 PEINTURES</b>			
TM301	Peinture anticorrosive sur des Goals	m <sup>2</sup>	100	3
TM302	Peinture à huile sur éléments métalliques	m <sup>2</sup>	100	3
<b>Sous - Total 300 PEINTURES</b>				
	<b>Serie 400: EQUIPEMENTS</b>			
TM401	Fournitures et pose des Goals	u	2	500
TM402	Fournitures et pose et filets	u	2	300
<b>Sous - Total 400 EQUIPEMENTS</b>				
	<b>TOTAL HTVA</b>			
	<b>TVA (19,25%)</b>			
	<b>AIR (2,2%)</b>			
	<b>TOTAL TTC</b>			

Arrêté le présent devis estimatif à la somme TTC de : **Quarante Millions (40 000 000) de Franc**

YAOUNDE le 22 Février 2021

Le MAIRE

**OBONO ONGUENE SERGE BERTIN**

# ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL

**ADDITIF N°01/AD/DG/2021 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°01/AONO/ANAFOOT/DG/CIPM/ DU 10 FEVRIER 2021 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL SPORTIF  
DESTINE A L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>I –PIECE N°2 : Règlement Général de l'Avis d'Appel d'Offres (RGAO)</b></p> <p><b>Article 4 : Candidats admis à concourir</b></p> <p>4.1. En règle générale, l'Appel d'Offres s'adresse à tous les cocontractants, sous réserve des dispositions ci-après :</p> <p>a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement.</p> <p>b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous- traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification.</p> <p>Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou</li><li>● Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre ;</li><li>● L'autorité contractante ou le maitre d'ouvrage possède des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation de marché publics.</li></ul> <p><b>19.6.</b> La caution de soumission peut être saisie :</p> <p>a. Si le Soumissionnaire :</p>

i. Retire son offre pendant le délai de validité qu'il aura spécifié dans son offre ; ou

ii. N'accepte pas la correction des erreurs en appli cation de l'article 32 du RGAO ; ou

b. Si le Soumissionnaire retenu :

i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 39 du RGAO ; ou

ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 40 du RGAO ;



iii. Refuse de recevoir notification du marché ou de l'ordre de service de démarrage des prestations.

## Article 27 : Caractère confidentiel de la procédure

**27.1.** Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, à la vérification de la qualification des soumissionnaires, et à la proposition d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique, sous peine de disqualification de l'offre du soumissionnaire et de la suspension des auteurs de toutes activités dans le domaine des Marchés Publics

## II –PIECE N°3 : Règlement Particulier de l'Avis d'Appel d'Offres (RPAO)

### Article 6 : Dépôt et ouverture des offres

#### 6.1 Remise des Offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais et en **sept (07)** exemplaires dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels seront déposés en **un temps** contre récépissé sous plis fermés, au **Département de l'Administration et des Finances de l'ANAFoot** au plus tard le **12 mars 2021 à 14 heures**.

#### 6.2 Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le **12 mars 2021 à 15 heures**, en un temps, à la salle de réunion du de l'ANAFoot en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

### Article 7 Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

#### 7.1 Critères éliminatoires

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- de l'absence de la caution de soumission ;
- de la non-conformité du modèle de soumission ;
- des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- de l'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après la date d'ouverture des plis
- Non satisfaction de 2/3 des critères essentiels ;
- Satisfaction à 2/3 des spécificités techniques ;

- de l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

- de la non livraison des équipements sportifs d'au moins vingt-cinq (25) millions de francs CFA au cours des cinq (05) dernières années ; (1ère et dernière page de la lettre commande ou du marché + PV de réception) ;

- d'une Offre financière incomplète ;

- de l'absence d'une autorisation du fabricant ou un mandat de représentation au Cameroun

## II –PIECE N°4 : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

### ARTICLE 9 : TEXTES APPLICABLES

La présente lettre commande est soumise aux textes généraux ci-après :

1. 1. La Loi N° 2002/003 du 19 avril portant Code Général des Impôts ;
2. 2. La Loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018, portant code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la Gestion des Finances Publique au Cameroun ;
3. 3. La loi N° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
4. 4. Le Décret N°87/02 du 02 Janvier 1987 portant réglementation du service après-vente
5. 5. Le Décret N°2013/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
6. 6. Le Décret N°2013/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2011 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
  
1. 7. Le Décret n°2018/66 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
  
1. 8. L'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Particulières ;
2. 9. L'Arrêté n°143/CAB/PM du 29 Août 2007 mettant en vigueur les Dossiers Types d'Appels d'Offres pour les Marchés Publics ;
3. 10. L'Arrêté n°093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais de Dossiers d'Appels d'Offres ;
4. 11. La Circulaire n°0003/CAB/PM du 31 Janvier 2011 précisant les modalités de gestion du changement des conditions économiques des Marchés Publics ;
5. 12. La Circulaire n° 0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution de la loi des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités étatiques pour l'exercice 2021,
6. 13. Le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés de fournitures et services mis en vigueur par l'Arrêté n° 0033/SG/PM du 13 Février 2007.
7. 14. Les textes régissant les corps de métiers
8. 15. Les normes en vigueur

D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché sont applicables

### ARTICLE 14 : LIEU ET MODE DE PAIEMENT

**14.1.** En contrepartie des paiements à effectuer par le Maître d'Ouvrage au Fournisseur, dans les conditions indiquées dans le marché, le Fournisseur s'engage par les présentes à exécuter le marché conformément aux dispositions du marché.

**14.2.** Les paiements s'effectueront au compte N° \_\_\_\_\_ ouvert au nom du Fournisseur dans les livres de la **Banque** \_\_\_\_\_.

**14.3.** Le Ministère des marchés publics reçoit une copie des décomptes provisoires et vise la dernière facture du présent du présent marché.

**NB : LE RESTE SANS CHANGEMENT**

*YAOUNDE le 23 Février 2021*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***NGACHU Enow***



**COMMUNE D'ELIG MFOMO**

**ADDITIF 001/C.ELOG-MFOMO/2021 DU 22 FÉVRIER 2021 OBJET : AONO 1, 2, ET DC 01 DE LA COMMUNE D'ELIG MFOMO POUR- LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES- TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES- ÉQUIPEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE D'ELIG MFOMO.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Les soumissionnaires des Appels d'Offres cités en marge sont informés que faisant suite à la lettre l'ARMP numéro 071/L/ARMP/CRRMP/CCR/CCRA/CSE/ETO/2021 du 22 février 2021, les modifications ci après seront portées à ces procédures :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le dépôt des offres initialement prévu le 10 février 2021 se fera le 02 mars 2021 à 12h et l'ouverture des offres se fera le même jour à 13h ;</li><li>- Le visa du MINMAP sera appliqué sur le décompte définitif ;</li><li>- Les attributions du Maitre d'ouvrage et de l'autorité contractante sont les mêmes ;</li><li>- Les frais de DAO sont payés à la commune d'Elig Mfomo ;</li><li>- La durée de validité de la caution est 120 jours ;</li><li>- L'ouverture des plis se fera en un temps ;</li><li>- L'absence de la caution est un critère éliminatoire ;</li><li>- Au lieu de dossier de consultation lire appel d'offre pour l'AONO 2 ;</li><li>- Le RPAO paraphé sera dans l'offre technique ;</li><li>- L'exigence des marques sera interdite dans la DC</li><li>- Seuls les textes réglementaires dans les marchés publics seront appliqués.</li></ul> <p><b>Le reste sans changement.</b></p>

*ELIG-MFOMO le 22 Février 2021*

*Le MAIRE*

***AYISSI STANISLAS***



**COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER**

**ADDITIF RECTIFICATIF N° 01 À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE  
D'URGENCE N°03/AONO/CA.BFMR7BIP MLNDUH/CIPM/2021 DU 04/02/2021**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

<b>1</b>	<b>Autres</b>
	<b>Au lieu de ...</b> CADRE DU BORDEREAU DU PRIX UNITAIRE
	<b>Lire plutot</b> NOUVEAU CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES: VOIR PIECE JOINTE

*BAFOUSSAM le 18 Février 2021*

*Le MAIRE*

**NGNANG Cyrille**

**COMMUNE DE KOUOPTAMO**

**POUR LESTRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NGOUEN NJITAPON  
DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<b>Au lieu de ...</b> voir ancien Avis de la DC
	<b>Lire plutot</b> voir la description des travaux sur l'additif en pièce jointe

*KOUOPTAMO le 19 Février 2021*

*Le MAIRE*

***NJOYA OUSMANOU***

**COMMUNE DE KOUOPTAMO**

**RELATIVE A L'EQUIPEMENTEN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DESANTE INTEGRE DE NJITAPON,  
DANSLA COMMUNE DE KOUOPTAMO, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<b>Au lieu de ...</b> modifications de la désignation, du montant et de la caution
	<b>Lire plutot</b> confer Additif en pièce jointe

*KOUOPTAMO le 19 Février 2021*

*Le MAIRE*

**NJOYA OUSMANOU**

**COMMUNE DE KOUOPTAMO**

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NGOUEN NJITAPON  
DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	<b>Cout Prévisionnel</b>
	<b>Au lieu de ...</b> le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de <b>25 000 000 FCFA.</b>
	<b>Lire plutot</b> 5-Coût prévisionnel : le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de <b>22 000 000 FCFA</b>

*KOUOPTAMO le 19 Février 2021*

*Le MAIRE*

**NJOYA OUSMANOU**

**COMMUNE DE KOUOPTAMO**

**RELATIVE A L'EAULPEMENTENMATERIEL MEDICAL AUCENTRE DE SANTE INTEGRE DE NJITAPON,  
DANS LA COMMUNEDE KOUOPTAMO. DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<b>Au lieu de ...</b> voir ancien Avis de la Demande de Cotation
	<b>Lire plutot</b> voir les quantités dans le présent additif en pièce jointe

*KOUOPTAMO le 19 Février 2021*

*Le MAIRE*

**NJOYA OUSMANOU**

**COMMUNE DE PENKA-MICHEL**

**POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE MULTIMEDIA DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL EN ORDINATEUR ET MATERIELS DE BUREAU ET L'ACHAT DU MATERIEL DE DESINFECTION ET DE PROTECTION EN VUE DE LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS ET SES REPERCUSSIONS DANS LA COMMUNE PENKA-MICHEL (LOT1 ET 2).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou anglais en six (06) exemplaires (un original et cinq copies. / marquées comme tel) devra parvenir au du Service des marches de la Commune de. Penka- Michel au plus tard te <b>_24/02/2021 à 8 heures</b>. Cette offre portera la mention suivante :</p> <p>« <b>N°01/DC/C-PM/SG/SM/aPM/2021 DU_03_/02/2021_</b> <b>POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE MULTIMEDIA DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL EN ORDINATEUR ET MATERIELS DE BUREAU ET L'ACHAT DU MATERIEL DE DESINFECTION ET DE PROTECTION EN VUE DE LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS ET SES REPERCUSSIONS DANS LA COMMUNE PENKA-MICHEL.</b> <b>A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le <b>24/02/2021 à 10 heures</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics (CIPM) auprès de la commune de Penka- Michel.</p>

PENKA-MICHEL le 22 Février 2021

Le MAIRE

**TSIAZE FOZANG Jean Pierre**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**